

**Evaluation du projet**

« *Renforcement du leadership des femmes dans la prévention et lutte contre l'extrémisme violent, à travers la participation à la justice pénale, la promotion de la cohésion sociale et de l’identité culturelle*»

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Date de couverture de l’évaluation :** | **Janvier 2021 – Juillet 2022 (18 mois)** |
| **Régions concernées :** | **Nouakchott, Rosso, Guidimakha, Hodh El Gharbi, Tiris Zemmour** |
| **Agences d’exécution :** | **ONUDC/UNESCO** |

**Rapport définitif**

**Avril 2023**

**TABLES DES MATIERES**

**REMERCIEMENTS………………………………………………………………………….3**

**SIGLES ET ABREVIATIONS ……………………………………………………………….4**

**RESUME EXECUTIF …………………………………………………………………………5**

**INTRODUCTION ……………………………………………………………………….6**

Contexte de l’évaluation……………………………………………. 6

Objectifs de l’évaluation……………………………………………..6

Destinataires visés……………………………………………………7

Méthodologie ………………………………………………………7-8

**HISTORIQUE ET CONTEXTE DU PROJET……………………………………….8**

Contexte du projet objet d’évaluation…………………………………8-9

Descriptif du projet………………………………………………………9

Théorie de changement et cadre de résultat du projet…………………9-11

**PERFORMANCE DU PROJET……………………………………………………….11**

Pertinence et cohérence du projet………………………………..11-13

Efficacité du projet………………………………………………13-17

Efficience du projet………………………………………………17-18

Impact du projet………………………………………………….18-19

Appropriation et durabilité du projet…………………………….19-20

Efficacité du partenariat……………………………………………20

Aspect Genre ……………………………………………………20-24

**ENSEIGNEMENTS TIRES……………………………………………………………25**

**CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS……………………………………26-27**

**Annexe** :……………………………………………………………………………………**28-29**

Termes de référence de l’évaluation finale

Documents et sites consultés

Liste des structures et acteurs rencontrés

Questionnaire d’évaluation

Situation finale du cadre de résultat

**REMERCIEMENTS**

Le bureau d'évaluation exprime ses sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué à la réussite de l'évaluation finale du projet, en particulier les partenaires gouvernementaux et points focaux du projet, les organisations de la société civile partenaires d'exécution du projet, les bénéficiaires et toutes les autres parties prenantes qui ont généreusement partagé leurs ressources, leur temps et leur expertise pour soutenir cette mission. Votre collaboration active et votre engagement ont été essentiels pour la réussite de cette évaluation.

Nous souhaitons également remercier les membres du personnel de l'Office des Nations Unies Contre la Drogue et le Crime (ONUDC) et du bureau de l’Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) pour le Maghreb pour leur soutien précieux, leur assistance et leur professionnalisme tout au long de l'évaluation. Leurs commentaires constructifs et leur expertise ont contribué à la qualité et à la rigueur de cette évaluation finale de projet. Les informations, les documents et les rapports nécessaires à la réalisation de l'évaluation ont été mis à disposition, ce qui a facilité les travaux.

Nous tenons également à exprimer notre reconnaissance envers les femmes du projet, notamment les Mourchidates, les Grands-Mères, les jeunes filles, les femmes de la chaîne pénale, qui ont participé activement au projet. Votre participation a été essentielle pour garantir la pertinence, la qualité et la durabilité des résultats et des impacts du projet.

**SIGLES ET ABREVIATIONS**

**AFCF** : Association des Femmes Chefs de Familles

**CELLRAD** : Antenne Nationale de Lutte Contre la Radicalisation et l’Extrémisme Violent

**COVID-19**  : Maladie à Coronavirus 2019

GPI : Gender Promotion Initiative

**MAIEO** : Ministère des Affaires Islamiques et de l’Enseignement Originel

**MASEF**  : Ministère de l’Action Sociale, de l’Enfance et de la Famille

**MCJSRP** : Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Relations avec le Parlement

**MENRSE** : Ministère de l’Education Nationale et de la Réforme du Secteur Educatif

**MIDEC** : Ministère de l’Intérieur et de la Décentralisation

**MJ**  : Ministère de la Justice

**ODD** : Objectifs de développement durable

**ONUDC**  : Organisation des Nations Unies contre la Drogue et le Crime

**ONG** : Organisation Non Gouvernementale

**OSC**  : Organisations de la Société Civile

**PBF**  : Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix

**PVE**  : Prévention de l’Extrémisme Violent

**SCAPP**  : Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée

**UNESCO**  : Organisation des Nations Unies pour la Culture et les Sciences

**VBG**  : Violences Basées sur le Genre

**LISTE DES TABLEAUX ET DES SCHEMAS**

Tableau : Cadre d’échantillonnage de l’évaluation

Tableau : Les trois phases de l’évaluation

Tableau : Niveau d’exécution des résultats et produits du projet (taux d’atteinte des cibles)

Tableau : Etat de réalisation des activités

Tableau : Etat d’utilisation du budget de l’ONUDC

Tableau : Etat d’utilisation du budget de l’UNESCO

Tableau : Témoignage des Mourchidates

Figure : Stratégie de sortie du réseau des Mourchidates

# RESUME EXECUTIF

Ce rapport présente l’évaluation des réalisations du projet « *Renforcement du leadership des femmes dans la prévention et lutte contre l'extrémisme violent, à travers la participation à la justice pénale, la promotion de la cohésion sociale et de l’identité culturelle*» mise en œuvre par l’Office des Nations Unies Contre la Drogue et le Crime (ONUDC) et l’Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

L’objectif du projet est de contribuer au renforcement du rôle des femmes dans la prévention de l’extrémisme violent et la promotion de la cohésion sociale, à travers deux stratégies complémentaires et qui se renforçant mutuellement. La première stratégie consiste à intégrer la dimension genre dans la justice pénale pour que la femme puisse être reconnue dans tous ses rôles multiples d’agent d’application de la loi, d’autrice d’infraction, de victime ou de simple témoin, afin de surpasser les stéréotypes genre liés à l’extrémisme violent. La deuxième stratégie consiste à valoriser les rôles traditionnels des femmes mauritaniennes pour en faire des porteuses de message de conciliation et de cohésion sociale, à travers des initiatives culturelles innovantes et attirantes pour les jeunes.

Le projet a été financé par le Fonds de Consolidation de la Paix (PBF) pour un budget global de 999 328,64 $, et a couvert six régions de la Mauritanie : Nouakchott, Trarza, Hodh El Gharbi, Hodh El Chargui, Guidimakha et Tiris Zemmour, pendant une durée de 18 mois (Janvier 2021 à Juillet 2022). Ce rapport d'évaluation couvre l'intégralité de la période de mise en œuvre du projet, et présente les enseignements clés sur les approches et les pratiques opérationnelles réussies en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et la consolidation de la paix, ainsi que les éléments pour lesquels le projet a été moins efficace qu'attendu.

**Principaux constats du projet selon les critères d’évaluation**

*Pertinence et cohérence du projet*

* **Constat 1** : Les activités du projet sont alignées sur les politiques et stratégies nationales de la Mauritanie ainsi qu’avec les objectifs et les orientations du PBF en matière de consolidation de la paix. Par ailleurs, les activités du projet sont cohérentes avec les domaines d’intervention de ONUDC et UNESCO
* **Constat 2** : Une conceptualisation du projet jugée pertinente pour l’atteinte des objectifs, participative et innovante. La conceptualisation du projet a également permis une prise en compte du genre et une participation des femmes.
* **Constat 3** : Un ciblage géographique trop ambitieux et jugé non pertinent pour atteindre les objectifs du projet au regard des moyens alloués et de la durée du projet. Le projet est bien adapté aux besoins des bénéficiaires grâce à une sélection adéquate des bénéficiaires qui a permis de mieux répondre à leurs besoins.

*Efficacité du projet*

* **Constat 4** : La performance du projet a été jugée satisfaisante permettant une atteinte des résultats escomptés. Les indicateurs de résultats ont été réalisés à hauteur de 64 %, tandis que les indicateurs de produits ont atteint un taux de réalisation de 83 %.
* **Constat 5 :** Le projet a pu réaliser la plupart des activités planifiées et ce malgré des contraintes liées à la pandémie de la COVID-19, l’absence de la composante culture de l’UNESCO en Mauritanie et les pesanteurs socio-culturelles constituant un facteur de blocage en matière d’implication des femmes.
* **Constat 6** : Les partenaires gouvernementaux, la société civile et les bénéficiaires du projet ont tous évalué de manière positive l'efficacité du projet, soulignant son impact concret sur la prévention de l'extrémisme violent et la promotion de l'égalité de genre, ainsi que sa contribution au renforcement de la cohésion sociale.
* **Constat 7 :** Bien que le projet ait mis en place un mécanisme de suivi-évaluation, accompagné de missions régulières sur le terrain, la conception de certains indicateurs a été considérée comme inefficace et a eu un impact négatif sur l'analyse de son efficacité. Le projet n’a pas non plus mené de Baseline ce qui a eu un impact sur son évaluation.

*Efficience du projet*

* **Constat 8 :** Les ressources financières et humaines allouées au projet ont été utilisées de manière efficace et efficiente avec une volonté vérifiée de l’ONUDC et l’UNESCO d’optimiser les ressources conjointes.
* **Constat 9** : L'utilisation efficace des ressources a été facilitée par la collaboration avec des organisations de la société civile opérant dans les zones ciblées par le projet.

**Constat 10** : Une cohérence dans l’utilisation des ressources humaines à travers le déploiement d’un personnel conjoint entre ONUDC et UNESCO.Une planification et une supervision conjointe des activités qui a permis une utilisation efficiente des ressources financières, matérielles et humaines.

* **Constat 11** : Les activités du projet ont été communiquées au public, notamment à travers des approches innovantes, et le gouvernement a également participé à la diffusion des résultats obtenus. Cependant, il est à noter que les deux agences impliquées dans le projet, l'ONUDC et l'UNESCO, n'ont pas communiqué conjointement.

*Impact du projet*

* **Constat 12** : Plusieurs changements positifs (intentionnels et non intentionnels) sont intervenus dans la zone d’intervention du projet. Ces changements auxquels ce projet a contribué portent principalement sur :
* Une intégration et une implication accrues des femmes dans la prévention de l’extrémisme violent.
* Le renforcement de la résilience des populations face à l’extrémisme violent.
* La mise à disposition de données sur le rôle des femmes mauritaniennes dans l’extrémisme violent, qui ont permis d'informer les politiques, les stratégies et les plans d’action nationaux sur la prévention de l'extrémisme violent et de garantir l'intégration de la dimension de genre.
* Un changement institutionnel avec une prise en compte accrue des questions de genre par les autorités nationales chargées de prévenir l’extrémisme violent.
* La réduction des stéréotypes de genre et l’amélioration de la prise en compte de la dimension genre dans la justice pénale.
* Une intégration et une implication accrues des femmes dans la cohésion sociale et l'identité culturelle.
* La réduction des tensions communautaires et le renforcement de la cohésion sociale.
* La promotion de l'éducation à la citoyenneté, ainsi que le renforcement de la résilience du système éducatif face à l’extrémisme violent.
* Le partage des bonnes pratiques pour mieux informer les initiatives futures de prévention de l’extrémisme violent en Mauritanie et au Sahel.
* Des effets négatifs imputables au projet n’ont pas été formellement identifiés par l’évaluateur.

*Appropriation et Durabilité du Projet*

* **Constat 13 :** Le projet a mis en place une stratégie de sortie pertinente qui a contribué à renforcer sa durabilité et ses effets catalytiques. Cette stratégie repose sur plusieurs axes, tels que le renforcement des capacités des partenaires nationaux et des acteurs de la société civile, la mise en place de plans d'action durables au sein des ministères clés, ainsi que la création d'initiatives soutenables et leur mise à l’échelle/dissémination. Ainsi, le gouvernement, la société civile et les bénéficiaires déclarent être engagés pour la continuité des initiatives mises en place et la pérennisation des acquis du projet

*Efficacité du partenariat*

**Constat 14** : le projet a suivi une approche participative et de responsabilisation envers les autorités gouvernementales et la société civile. Les parties prenantes ont été impliquées tout au long du projet, et ont exprimé leur satisfaction quant à la coopération avec l'ONUDC, bien que des difficultés de communication aient été signalées avec l'UNESCO. En outre, certains problèmes de collaboration ont été observés entre les partenaires gouvernementaux et ceux de la société civile. Le partenariat positif entre l'ONUDC et l'UNESCO a contribué à renforcer l'approche conjointe du projet.

*Considération de genre*

**Constat 15** : Les considérations de genre ont été prises en compte dans la conception, la mise en œuvre des activités et le suivi des résultats du projet. Le projet a contribué à la promotion de l'égalité des sexes en reconnaissent le rôle important et positif que les femmes jouent dans la consolidation de la paix.

* **Constat 16** : Le réseau des Mourchidates une approche innovante visant à encourager la participation des femmes dans les initiatives de prévention de l'extrémisme violent. Cette approche contribue de manière significative à la réalisation de la résolution 1325 des Nations Unies et de l'objectif de développement durable (ODD) axé sur l'égalité des genres

**Constat 17**: Le projet a mis en place des initiatives visant à promouvoir l'égalité des genres dans le système de justice pénale. Il a contribué à renforcer les données sur les questions de genre, à renforcer les capacités des acteurs de la chaine pénale en matière de genre et à réduire les stéréotypes de genre ainsi que changer la perception vis-à-vis des femmes dans ces métiers. Ces initiatives doivent continuer à être renforcée en vue de générer de véritables résultats et d’influencer positivement la participation des femmes dans les métiers de la sécurité et justice.

**Constat 18**: Le projet a mis en place des initiatives visant à promouvoir le genre dans la culture, en reconnaissant et valorisant le rôle des femmes dans la transmission des valeurs culturelles, en renforçant leur participation dans la promotion de la diversité culturelle et en offrant aux jeunes filles un espace d'expression et de dialogue.

**Constat 19***:* Certaines difficultés importantes ont été rencontrées dans l’implication des femmes, notamment en raison des barrières socio-culturelles et de l’absence d’accès aux ressources financières nécessaires. Ces obstacles ont rendu difficile la participation des femmes dans certaines initiatives du projet, malgré les efforts déployés pour leur donner une place plus importante dans la promotion de la culture et la prévention de l’extrémisme violent.

**Principales recommandations du projet**

* **Recommandation 1:** Renforcer le plan de suivi et d'évaluation du projet en clarifiant les indicateurs et leur méthode de calcul, les activités de suivi, ainsi que le circuit de collecte et de compilation des données. Il est également essentiel de définir clairement les rôles et les responsabilités de chaque acteur impliqué dans la chaîne de suivi-évaluation. Avant de commencer les activités du projet, il convient de mener différentes études de base pour identifier les activités pertinentes et établir un calendrier de mise en œuvre en concertation avec les parties prenantes du projet.
* **Recommandation 2**: Elaborer une stratégie de communication conjointe et ce dès le début du projet en vue de favoriser la diffusion de l'information sur les activités et les résultats du projet auprès de toutes les parties prenantes concernées. Cette stratégie devrait inclure la définition des canaux de communication à utiliser, les messages clés à transmettre et les actions à mener pour assurer une large diffusion de l'information. La mise en place d'un comité de communication conjoint entre les différents partenaires permettrait également d'assurer une coordination efficace de la communication et de veiller à ce que les informations diffusées soient cohérentes et adaptées aux différents publics cibles
* **Recommandation 3** : Réviser la durée du projet en augmentant la période d'implémentation à 24 mois, afin de permettre une mise en œuvre plus réaliste et approfondie des activités. Cette prolongation permettra également de maximiser les impacts du projet et de garantir la durabilité des résultats obtenus.
* **Recommandation 4:**Prendre en compte les aspects liés au renforcement de la résilience économique des femmes pour renforcer l'efficacité de ce type de projet. En effet, les femmes vulnérables à la radicalisation et à l’extrémisme violent sont souvent confrontées à des défis économiques qui limitent leur participation aux initiatives de prévention. En offrant des formations professionnelles, le financement d’activités génératrices de revenus ou de microprojets communautaires, les femmes seront en mesure de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille, tout en étant engagées dans des activités de prévention de l'extrémisme violent.
* **Recommandation 5:**Inclure des activités de renforcement de la résilience économique des personnes vulnérables à l’extrémisme violent en vue de faciliter leur réintégration dans la société.En aidant les personnes vulnérables à développer leurs compétences professionnelles, à créer des entreprises ou à trouver un emploi stable, ces dernières pourront retrouver leur place dans la communauté et éviter de retomber dans des activités extrémistes violentes.
* **Recommandation 6:**Envisager une suite de l’initiative des Mourchidates et élargir le réseau en l'étendant à d'autres wilayas non couvertes par le projet et en la dupliquant dans des pays du Sahel ayant des contextes similaires. Les Mourchidates devraient être renforcées au-delà de leur rôle religieux et devenir de véritables ambassadrices de la culture et de la diversité culturelle pour favoriser une plus grande cohésion sociale en Mauritanie Institutionnaliser le réseau des Mourchidates en le reconnaissant officiellement comme un acteur clé dans la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes en Mauritanie. Cela pourrait être réalisé en créant une entité officielle, au sein du Ministère des Affaires Islamiques.
1. **INTRODUCTION**
2. **Contexte de l’évaluation**

Le projet **« *Renforcement du leadership des femmes dans la prévention et lutte contre l'extrémisme violent, à travers la participation à la justice pénale, la promotion de la cohésion sociale et de l’identité culturelle*»** mis en œuvre en Mauritanie dans les régions de Nouakchott, Tiris Zemmour, Hodh El Gharbi, Hodh El Chargui, Trarza et Guidimakha, au cours de la période de janvier 2021 à juillet 2022, vise à renforcer le rôle des femmes dans la prévention de l’extrémisme violent et la cohésion sociale, en ciblant principalement les femmes.

Le projet est financé par le Fonds de Consolidation de la Paix du Secrétaire Général des Nations Unies, pour un coût de 999 328,64 $, et sa mise en œuvre est assurée par l’Office des Nations Unies Contre la Drogue et le Crime (ONUDC), agence lead, et l’Organisation des Nations Unies pour l’Education, la Science et la Culture (UNESCO).

Du côté du gouvernement mauritanien, le pilotage du projet est assuré par le Ministère de l’Action Sociale de l’Enfance et de la Famille (MASEF) avec la participation active du Ministère de la Culture, Jeunesse et Sports, du Ministère des Affaires Islamiques et de l’Enseignement Originel, du Ministère de la Justice, du Ministère de l’Education Nationale, du Ministère de l’Intérieur et de la Décentralisation. Des ONG sont également partenaires dans l’exécution du projet, telles que l’Association des Femmes Chefs de Famille, l’Association Assalam Alikoum Culture, et l’Association Traversée Mauritanides.

Le projet ayant clôturé le 20 juillet 2022, la présente évaluation a été lancée dans le but d'évaluer les réalisations du projet et de déterminer sa valeur ajoutée globale à la consolidation de la paix en Mauritanie, notamment au niveau des six régions ciblées par le projet.

1. **Objectifs de l’évaluation**

L'évaluation du projet vise àapprécier les résultats obtenus de la mise en œuvre du projet et de tirer les leçons pour la consolidation des acquis et les interventions futures. Les objectifs spécifiques sont les suivants :

* Dresser un bilan du projet afin d'identifier les points forts et les points faibles de l'intervention, en lien avec l'approche sensible aux conflits ;
* Faire un état des lieux des résultats atteints et de leur contribution à la consolidation de la paix en Mauritanie, en particulier dans les zones ciblées par le projet ;
* Évaluer si le soutien apporté par le PBF a contribué à promouvoir l'agenda Femmes, paix et sécurité, à mettre l'accent sur la participation des femmes aux processus de consolidation de la paix et à assurer l'égalité des sexes ;
* Proposer des mesures pour assurer la pérennisation des actions entreprises ;
* Documenter les bonnes pratiques, les innovations et les enseignements tirés du projet, y compris les images et les vidéos des réalisations et les témoignages des bénéficiaires ;
* Établir une base de données exhaustive et désagrégée (par âge, sexe et localité) des bénéficiaires dans les zones couvertes par les interventions du projet ;
* Recenser les infrastructures et leurs bénéficiaires (par âge, sexe et localité) dans les zones couvertes par les interventions du projet ;
* Tirer des enseignements pour mieux orienter et éclairer la conception et la mise en œuvre des interventions futures.
1. **Destinataires visés**

Les destinataires ciblés par l'évaluation sont le gouvernement mauritanien, les agences du système des Nations Unies impliquées (l'ONUDC et l'UNESCO), le bailleur de fonds (le Fond de Consolidation de la Paix) ainsi que les partenaires (ONG locales et associations de femmes) impliqués dans la mise en œuvre du projet. Les résultats de l'évaluation devraient également être partagés avec les autorités nationales et les acteurs de la société civile impliqués dans la mise en œuvre du projet. Ces résultats pourront également orienter d'autres partenaires techniques et financiers qui souhaitent intervenir sur la thématique de la prévention de l'extrémisme violent à travers le renforcement du leadership des femmes. Le rapport d'évaluation finale peut également être utilisé pour informer la prise de décision et l'élaboration de politiques, stratégie et législation en matière de prévention de l’extrémisme violent et de renforcement du leadership des femmes, ainsi que pour orienter les futurs projets et programmes.

### **Méthodologie de l’évaluation**

L’évaluation a été réalisée par une équipe d'experts composée de deux consultants nationaux spécialisés dans la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des projets. La méthodologie adoptée pour l'évaluation a intégré des approches quantitatives et qualitatives, en combinant différentes méthodes de collecte et d'analyse des données, notamment la revue documentaire, les entretiens qualitatifs individuels et en groupe, les enquêtes individuelles par questionnaire, l'analyse statistique et l'analyse de contenu.Pendant la période d'évaluation, une méthode participative et consultative a été mise en place dans le but de garantir une collaboration étroite avec l'équipe du projet, la partie gouvernementale, les associations de la société civile et les bénéficiaires.

Dans le cadre de la revue documentaire, plusieurs documents clés liés au projet ont été analysés. Ces documents incluent : i) le document de projet, les comptes rendus de réunions, le cadre de suivi-évaluation, les différents plans de travail, les rapports périodiques et les rapports documentant l'état d'avancement des activités ; ii) les rapports financiers, les documents de travail et autres documents produits au cours de la mise en œuvre, tels que les rapports de suivi, les rapports de mission, les rapports de consultants, les rapports d'études réalisées, les présentations, les rapports de formation et d'ateliers, les articles de presse, etc.

Les entretiens ont été menés auprès des parties prenantes clés du projet, notamment les membres du comité de pilotage, les associations partenaires chargées de l'exécution du projet, les bénéficiaires, les partenaires locaux et le personnel de l'ONUDC et de l'UNESCO. Ils ont été réalisés en utilisant un guide d'entretien semi-structuré (voir annexe). Des groupes de discussion ont été organisés avec la partie nationale présente à Nouakchott, tandis que des entretiens individuels téléphoniques ont été menés avec les points focaux dans les wilayas. Tous les entretiens ont eu lieu à Nouakchott, car le budget ne permettait pas de couvrir les frais de déplacement vers les régions.

**Tableau : Cadre d’échantillonnage de l’évaluation**

|  |  |
| --- | --- |
| **Informateurs clés du projet**  | **Fonction** |
| Personnel des Nations Unies de l’ONUDC et de l’UNESCO  | * 01 Responsable du projet au Bureau de l’UNESCO pour le Maghreb
* 01 Coordinatrice du projet au bureau de l’ONUDC à Nouakchott
 |
| Membres du comité de pilotage du projet  | * 02 Points focaux du Ministère de l’Action Sociale, de l’Enfance et de la Famille
* 02 Points focaux du Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports
* 02 Point focaux du Ministère des Affaires Islamiques et de l’Enseignement Originel membres de l’Antenne Nationale de Lutte Contre la Radicalisation et l’Extrémisme Violent
* 02 Points focaux du Ministère de la Justice
* 01 Point focale du Ministère de l’Education Nationale
* 01 Point focal du Ministère de l’Intérieur et de la Décentralisation
 |
| Associations partenaires d’exécution du projet  | * 01 Responsable volet justice pénale de l’Association des Femmes Chefs de Famille de Nouakchott
* 01 Responsable volet culture de l’Association des Femmes Chefs de Famille de Nouakchott
* 01 Responsable de l’Association Assalam Alikoum Culture
* 01 Responsable de l’Association Traversée Mauritanid.
 |
| Partenaires locaux/régionaux  | * 02 directeurs régionaux des affaires islamiques et de l’enseignement originel (Zouérate, Sélibaby)
* 05 points focaux régionaux de l’Association des Femmes chefs de Famille (Rosso, Néma, Aiou, Zouérate, Selibaby)
 |
| Bénéficiaires du projet  | * 20 Mourchidates du projet
* 01 Grands-mères du projet
* 01 jeunes du projet
* 01 représentant du corps enseignant
* 01 représentante de la police
* 01 magistrate
 |
| **Total**  | **48 dont 36 femmes et 12 hommes** |

L'évaluation s'est déroulée en trois phases : i) une phase de préparation de la mission qui a abouti à un rapport de conception initiale, ii) une phase de collecte et de traitement des données qui a conduit à un rapport préliminaire des résultats, et iii) une phase d'analyse des données et de production de rapports qui a abouti à un rapport final d'évaluation. Chacune de ces phases a été menée de manière participative et consultative, en impliquant pleinement les parties prenantes telles que l'équipe de projet, la partie gouvernementale, les organisations de la société civile et les bénéficiaires directs

**Tableau : Les trois phases de l’évaluation**

Les critères d'évaluation utilisés dans le cadre de cette évaluation ont été revus et approuvés par le Fonds pour la consolidation de la paix des Nations Unies. Ces critères se basent sur plusieurs aspects tels que la pertinence et cohérence ; l'efficacité ; l'efficience ; l'impact ; l’appropriation et durabilité ; efficacité du partenariat ; la promotion du genre et l'égalité entre les sexes. Ces critères sont préconisés par le Comité d’Aide au Développement de l’Organisation de coopération et de développement économique (CAD/OCDE) et le Groupe des Nations unies pour l’évaluation (GNUE). Pour chacun de ces critères, des questions évaluatives ont été identifiées afin de guider la collecte et l'analyse des données (Voir Annexe : TDRs de l’évaluation). Les analyses de ces critères ont permis de dégager des leçons apprises et des conclusions significatives du projet.

* *Pertinence* : Il s'agit d'évaluer si le projet ou le programme est en adéquation avec les besoins et les priorités des bénéficiaires. Cette évaluation doit déterminer si les objectifs du projet sont clairement définis et s'ils répondent aux besoins et aux attentes des bénéficiaires.
* *Efficacité* : L'efficacité d'un projet ou d'un programme mesure dans quelle mesure les objectifs ont été atteints. Cette évaluation doit déterminer si les résultats sont en accord avec les objectifs initiaux et si les bénéficiaires ont réellement bénéficié du projet.
* *Efficience* : L'efficience mesure la relation entre les résultats obtenus et les ressources utilisées pour les atteindre. Cette évaluation doit déterminer si les ressources ont été utilisées de manière efficace pour atteindre les objectifs du projet.
* *Impact* : L'impact mesure les effets à long terme du projet sur les bénéficiaires et leur environnement. Cette évaluation doit déterminer si le projet a eu un impact significatif et durable sur la vie des bénéficiaires.
* *Durabilité* : La durabilité mesure la capacité du projet à maintenir ses effets à long terme. Cette évaluation doit déterminer si le projet a mis en place des structures et des mécanismes pour assurer la continuité des effets du projet après sa clôture.
* *Promotion du genre*: Ce critère vise à évaluer l'impact du projet ou du programme sur les inégalités entre les genres et à déterminer si les activités ont été conçues pour tenir compte des différences entre les hommes et les femmes.

Le rapport final d'évaluation a été validé par un processus de consultation des parties prenantes, dans le but de renforcer la fiabilité des analyses et de favoriser l'appropriation des conclusions de l'évaluation. Au cours de cette étape, le consultant a partagé le rapport avec les parties prenantes, ce qui a permis de recueillir leurs commentaires et de les intégrer dans le rapport final. Les parties prenantes ont ainsi pu fournir des informations supplémentaires, signaler les principales lacunes dans les données ou les erreurs d'interprétation et valider les résultats. Grâce à ce processus de validation, il a été possible de garantir que le rapport final reflète de manière précise et complète la performance du projet conformément aux critères d'évaluation définis.

1. **Limites de l’évaluation**

La portée de l'évaluation est limitée car elle n'a été réalisée que dans un nombre restreint de sites, ce qui ne permet pas de dresser un tableau exhaustif de l'impact du projet à l'échelle nationale. En effet, en raison de contraintes financières, les évaluateurs ont seulement pu mener l'évaluation à Nouakchott, sans pouvoir couvrir les régions ciblées par le projet, à savoir le Trarza, le Guidimakha, le Hodh el Chargui, le Hodh el Gharbi et Tiris Zemmour. Il est donc important de tenir compte de cette limitation lors de l'analyse des résultats de l'évaluation.Des mesures de mitigation ont été prises par les évaluateurs qui ont mené des entretiens à distance par appels téléphoniques avec les partenaires présents dans les wilayas du projet.

Une autre limite de l'évaluation concerne les faibles moyens alloués, qui ont eu un impact sur la qualité et la quantité des données collectées. En effet, le manque de ressources a rendu difficile la mobilisation d'une équipe suffisamment importante et qualifiée d'enquêteurs pour mener l'évaluation à bien. Cette contrainte a également affecté la qualité des entretiens et des observations sur le terrain, ce qui peut avoir eu des répercussions sur les résultats et les conclusions de l'évaluation. En dépit de ces difficultés, les évaluateurs ont travaillé avec diligence pour minimiser l'impact de cette contrainte budgétaire et ont utilisé des méthodologies adaptées pour obtenir les informations nécessaires à l'analyse.

Concernant l'échantillonnage de l'évaluation, il convient de noter que le nombre de personnes interrogées a dû être réduit pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les contraintes financières ont empêché les évaluateurs de se déplacer dans les régions cibles, ce qui a limité le nombre de personnes interrogées dans ces régions. De plus, certains partenaires gouvernementaux n'étaient pas disponibles pour des entretiens, ce qui a également limité le nombre de personnes interrogées. Enfin, certaines femmes bénéficiaires du projet n'ont pas pu participer aux entretiens en raison de responsabilités familiales ou de restrictions culturelles. Malgré ces limitations, les résultats de l'évaluation fournissent des informations précieuses sur les effets du projet sur les communautés cibles et permettent de formuler des recommandations pour l'amélioration des futures interventions.

Il convient de souligner qu'une limite de cette évaluation réside dans l'absence de données de référence initiales (Baseline). En effet, il n'y avait pas de données collectées avant la mise en place du projet pour servir de référence et permettre une comparaison avec les résultats obtenus après la mise en place du projet. Cela rend difficile la mesure précise de l'impact réel du projet sur les communautés cibles. Les évaluateurs ont donc dû se baser sur les perceptions et les déclarations des participants pour évaluer l'impact du projet. Bien que ces données fournissent des indications utiles, elles ne permettent pas une évaluation rigoureuse de l'efficacité du projet. Il est donc important de prendre en compte cette limite lors de l'interprétation des résultats de l'évaluation et de formuler des recommandations en conséquence.

1. **Structures du rapport d’évaluation**

Après l’introduction en section 1, le rapport comprend la section 2 qui présente l'historique et le contexte du projet ; la section 3 qui expose les performances du projeten fonction des critères et questions d'évaluation, suivis par les enseignements tirés dans la section 4. Enfin, les conclusions et les recommandations sont détaillées dans la section 5.

1. **HISTORIQUE ET CONTEXTE DU PROJET**

**Contexte du projet,objet d’évaluation**

La Mauritanie est souvent citée comme un modèle de lutte contre le terrorisme dans la région du Sahel, mais malgré l'absence d'attaques terroristes depuis 2011, des cellules terroristes dormantes continuent d'être démantelées. Ainsi, même si la Mauritanie est considérée comme un pays relativement stable, il existe des facteurs de conflits, menaçant la paix et la sécurité, qui ont identifiés lors de de la phase de développement du projet: *(i) radicalisation et l’extrémisme violent portés par les velléités terroristes montantes dans le Sahel ; et (ii) risques d’escalades des tensions communautaires liés aux inégalités sociales menaçant la cohésion entre les communautés, ainsi qu’(iii) une vulnérabilité accrue des femmes et des filles mauritaniennes à l’extrémisme violent*.

En raison de l'essor rapide de l'extrémisme violent dans le Sahel et des attaques terroristes fréquentes au Mali près de sa frontière, la Mauritanie fait face à une situation de fragilité sécuritaire. En 2022, des incidents sécuritaires près de la frontière ont entraîné la disparition de plusieurs ressortissants mauritaniens, renforçant les préoccupations en matière de sécurité dans la région. Les attaques terroristes et les opérations militaires dans la région du sud-ouest du Mali, proche de la frontière mauritanienne, représentent une menace importante pour la sécurité des deux côtés de la frontière. Par ailleurs, l'utilisation d'Internet à des fins terroristes ainsi que les tentatives d'adhésion à des organisations terroristes contribuent également à la fragilisation de la sécurité en Mauritanie. Ainsi, malgré l'absence d'attaques terroristes depuis 2011, des cellules terroristes dormantes continuent d'être démantelées en Mauritanie, ce qui montre que le pays reste vulnérable face à cette menace. L'arrestation en janvier 2022 d'une femme mauritanienne avec ses cinq enfants, après avoir passé dix ans avec des groupes terroristes dans le nord du Mali, souligne la menace que représente l'extrémisme violent pour la société mauritanienne.

Le deuxième facteur de fragilité en Mauritanie, identifié par le projet, est lié aux inégalités horizontales qui créent un sentiment d'exclusion et de méfiance communautaire. La structure sociale complexe et les relations historiques entre certains groupes ethniques contribuent à l'escalade des tensions communautaires, menaçant ainsi l'unité nationale et favorisant la propagation de l'extrémisme violent. Les défis liés à la cohésion sociale résultent en grande partie des relations historiques entre certains groupes ethniques, et du sentiment d'exclusion des communautés afro-mauritaniennes qui ont souvent l'impression de ne pas bénéficier des mêmes opportunités économiques que les Maures blancs. Les discours haineux sur les réseaux sociaux ont souvent une connotation ethnique et raciale, ce qui aggrave la situation. Cette situation est aggravée par le chômage croissant des jeunes, en particulier des jeunes filles, ainsi que par les problèmes de gouvernance et de corruption endémiques. Dans les régions frontalières de la Mauritanie, la situation est exacerbée par le manque de services sociaux de base tels que l'accès à l'eau, à l'éducation et à la justice, combiné aux conflits fonciers, créant une situation de marginalisation et de défiance grandissante vis-à-vis des autorités étatiques. Selon l'analyse de conflit du projet, ces frustrations nées de la précarité socio-économique des populations frontalières pourraient être exploitées par les groupes extrémistes violents.

Le projet a identifié un troisième facteur de fragilité en Mauritanie lié aux vulnérabilités des femmes et des jeunes filles à l'extrémisme violent. Les femmes mauritaniennes sont particulièrement vulnérables aux risques d'extrémisme violent en raison des violences basées sur le genre, de la prévalence des divorces qui entraînent souvent une précarité économique, de leur faible taux de scolarisation et de la déperdition scolaire chez les filles, en particulier dans les zones rurales, ainsi que du chômage important des jeunes filles. En outre, les femmes mauritaniennes rencontrent de nombreuses difficultés pour accéder à la justice, en particulier lorsqu'elles dénoncent des violences sexuelles. Elles sont souvent condamnées pour adultère, ce qui résulte de l'interprétation stricte de l'islam. Malgré ces constats, les approches de prévention de l'extrémisme violent en Mauritanie sont principalement axées sur les hommes et ne tiennent pas suffisamment compte de la question de genre.

Selon l'analyse réalisée par le projet, les causes et les facteurs de conflits décrits ci-dessus ne peuvent toutefois pas être résolus sans la participation effective des femmes. En effet, non seulement elles représentent plus de la moitié de la population mauritanienne (51,1%), mais elles jouent également un rôle crucial dans l'extrémisme violent, que ce soit en tant que perpétratrices, auteures, complices, victimes ou actrices de prévention. C'est pour remédier à cette situation que le projet s'est intéressé au renforcement du leadership des femmes afin de prévenir l'extrémisme violent et renforcer la cohésion sociale en Mauritanie.

**Descriptif du projet**

L'objectif du projet est de renforcer le rôle des femmes dans la prévention de l'extrémisme violent et la promotion de la cohésion sociale en Mauritanie. Pour y parvenir, la stratégie mise en place se concentre sur deux axes principaux : *(i) Mettre en avant le rôle des femmes dans les aspects de prévention et de répression de l'extrémisme violent, afin de leur donner la reconnaissance qu'elles méritent dans ce domaine ; (ii) Favoriser la diversité culturelle comme une richesse plutôt qu'une menace, en s'appuyant sur le rôle central que jouent les femmes mauritaniennes au sein de leurs foyers et communautés, dans le but d'atténuer les divisions communautaires qui peuvent mener à l'extrémisme violent*.

La première stratégie du projet vise à inclure la dimension de genre dans le système judiciaire, afin que les femmes puissent être reconnues dans leurs multiples rôles en tant qu'agents de l'application de la loi, auteures d'infractions, victimes ou témoins, tout en dépassant les stéréotypes de genre liés à l'extrémisme violent. Les activités menées dans le cadre de cette stratégie ont consisté à renforcer la prise en compte de la dimension de genre dans le système judiciaire, à promouvoir le leadership des femmes dans les métiers de la justice pénale et à réduire les stéréotypes de genre dans ces domaines.La deuxième stratégie du projet consiste à valoriser les rôles traditionnels des femmes mauritaniennes, afin de faire d'elles des actrices de la conciliation et de la cohésion sociale, grâce à des initiatives culturelles novatrices et attrayantes pour les jeunes. Les activités menées dans le cadre de cette stratégie comprennent notamment le renforcement du rôle des femmes dans la prévention de l'extrémisme violent, grâce au réseau des Mourchidates, ainsi que la promotion du rôle des femmes dans les domaines de la diversité culturelle, du patrimoine culturel et de la cohésion sociale, entre autres.

Le projet est mis en œuvre dans plusieurs wilayas, à savoir Nouakchott, Hodh El Gharbi, Tiris Zemmour, Trarza et Guidimakha pour une durée de 18 mois. En raison de l'évolution du projet et de certaines priorités identifiées, certaines interventions et actions ont également été étendues à la zone du Hodh El Chargui, en particulier pour le réseau des Mourchidates et l’étude sur le genre et l’extrémisme violent.

**Théorie de changement**

**Théorie de changement**

La théorie du changement sur laquelle repose la stratégie d’intervention du projet reproduit ci-dessous, sur la base des informations du document de projet.

* **Si** des études sur le rôle varié et le profil des femmes mauritaniennes dans l’extrémisme violent sont disponibles,**Alors** cela permettre aux autorités de renforcer leurs stratégies et actions de prévention d’extrémisme violent prévenir l’extrémisme violent, **Car** ces dernières seront plus inclusives de la société et prendront en compte la dimension genre.
* **Si** les femmes sont représentées dans la justice pénale, et notamment la justice pénale pénitentiaire,**Alors**cela permettrait d’améliorer la qualité, l’efficacité et la pertinence des approches de prévention de l’extrémisme violent, mais aussi de faciliter la détection de la radicalisation au sein des populations féminines, **Car**les femmes peuvent jouer un rôle clé dans la prévention de l'extrémisme violent et leur présence dans les institutions judiciaires peut contribuer à une compréhension plus fine des dynamiques et des causes de la radicalisation chez les femmes.
* **Si,** les femmes sont impliquées dans la promotion et la mise en avant de la reconnaissance de la diversité culturelle et des expressions culturelles, **Alors**le risque de radicalisation sur la base du rejet de l’autre sera atténué et la cohésion sociale sera renforcée, freinant ainsi la propagation de l’extrémisme violent au sein des communautés mauritaniennes, **Car** les femmes jouent un rôle clé dans la transmission des valeurs culturelles et peuvent jouer un rôle important dans la promotion du dialogue interculturel et de la tolérance.
1. **Cadre de résultat du projet**

La mise en œuvre du projet s'est basée sur deux principaux résultats identifiés dans le document de projet

* **Résultat 1**: Un nombre accru de femmes participent à la justice pénale et contribuent à prévenir et lutter contre l'extrémisme violent.
* **Résultat 2** : Des groupes cibles de femmes - jouant un rôle traditionnel d’influence et de transmission de valeurs – sont identifiées et formées pour sensibiliser au danger de l’extrémisme violent, à l’importance de la diversité culturelle et de la cohésion sociale et pour promouvoir la paix dans le pays, notamment à travers la culture.

Les produits attendus du projet, sur la base du document de projet, étaient les suivants :

**Résultat 1.**Un nombre accru de femmes participent à la justice pénale et contribuent à prévenir et lutter contre l'extrémisme violent.

* **Produit 1.1 :** La Mauritanie dispose d’un plan d’action pour l'intégration de la dimension genre dans la riposte pénale à l’extrémisme violent ;
* **Produit 1.2 :** Le leadership féminin est renforcé à travers une meilleure participation et intégration des femmes dans la chaine pénale, y compris aux fins de prévention et de lutte contre l’extrémisme violent ;
* **Produit 1.3 :** Le système pénitentiaire prend en compte les femmes détenues et les familles des détenus suspectés ou accusés de terrorisme pour prévenir la radicalisation et l’extrémisme violent.

**Résultat 2**. Des groupes cibles de femmes - jouant un rôle traditionnel d’influence et de transmission de valeurs – sont identifiées et formées pour sensibiliser au danger de l’extrémisme violent, à l’importance de la diversité culturelle et de la cohésion sociale et pour promouvoir la paix dans le pays, notamment à travers la culture.

* **Produit 2.1:** Des initiatives féminines sont développées pour promouvoir un discours religieux modéré et sensible en genre, contribuant à la prévention de l’extrémisme violent dans les foyers, les mosquées, et les prisons
* **Produit 2.2:** Le rôle traditionnel reconnu des femmes mauritaniennes dans le foyer et dans leur communauté est valorisé au profit de la promotion de la culture et de la reconnaissance de la diversité culturelle comme remparts à la radicalisation et comme moyens de prévention de l’extrémisme violent
* **Produit 2.3 :**Le système éducatif mauritanien est renforcé pour mieux prévenir l’extrémisme violent et la radicalisation au sein de l’enseignement primaire et secondaire (Mahadras et lycées).
1. **Analyse des parties prenantes du projet**

Les principales parties prenantes du projet sont :

* *Agences de mise en œuvre du projet* : Le projet est conjointement coordonné par le bureau de l’ONUDC basé à Nouakchott en Mauritanie et le bureau de l’UNESCO basé à Rabat au Maroc, et bénéficie de fonds mis à disposition par le PBF. Les deux organismes sont co-responsables de la coordination, de la gestion administrative, financière et technique du projet, avec l'ONUDC en tant qu’agence lead du projet. La répartition des résultats est la suivante : l'ONUDC est responsable de la réalisation du résultat 1, tandis que l'ONUDC et l'UNESCO sont co-responsables de la réalisation du résultat 2.
* *Partenaires gouvernementaux*:Plusieurs ministères ont été impliqués dans la réalisation du projet. Ils ont assisté aux réunions du comité de pilotage du projet, contribué à la conceptualisation et à la mise en œuvre des activités du projet, et ont également bénéficié des activités de renforcement des capacités proposés par le projet. Le Ministère de l’Action Sociale de l’Enfance et de la Famille (MASEF) en est le ministère de tutelle étant donné que le projet vise à promouvoir l'égalité des genres et que ce ministère est le chef de file en matière de questions liées au genre. Les ministères suivants ont également joué un rôle actif dans la mise en œuvre du projet : le Ministère de la culture et de la jeunesse ; le Ministère des Affaires Islamiques et de l’Enseignement Originel à travers l’Antenne Nationale de Lutte Contre la Radicalisation et l’Extrémisme Violent (Cellrad) ; le Ministère de la Justice ; le Ministère de l’Education Nationale ; le Ministère de l’Intérieur et de la Décentralisation.
* *Associations locales :* Le projet s’est principalement appuyé sur une organisation de femmes l’Association Des Femmes Chefs de Familles pour mettre en œuvre certaines activités clés du projet dans les zones cibles. L’ONUDC et l’UNESCO, en vue de renforcer l’aspect conjoint du projet, ont choisi de travailler avec la même ONG. Cette ONG, qui est principalement composée de femmes, œuvre pour la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Elle possède une expertise reconnue en matière de genre et est présente dans toutes les zones couvertes par le projet, ce qui lui permet d'atteindre un large public. Le projet a collaboré avec d’autres associations notamment l’association de jeunes Assalam Alikoum Culture spécialisée dans la promotion de la culture ainsi que l’Association Traversée Mauritanied spécialisées dans les activités autour de l’éducation.
* *Les acteurs de la justice (magistrats) et de la sécurité (police et gendarmerie) :* ces acteurs ciblés essentiellement dans le cadre du Résultat 1, ont été des bénéficiaires du projet. Leurs capacités en matière d’intégration des questions de genre dans leurs procédures opérationnelles ont été renforcées. Également, les femmes de ces métiers ont été valorisées et ont participé à des activités visant à renforcer leur leadership.
1. **PERFORMANCE DU PROJET**

Les observations sur la performance du projet sont organisées selon les critères d’évaluation mentionnés dans les TDRs du projet.

1. **Pertinence et cohérence du projet**

**Constat 1 :Les activités du projet sont alignées sur les politiques et stratégies nationales de la Mauritanie ainsi qu’avec les objectifs et les orientations du PBF en matière de consolidation de la paix. Par ailleurs, les activités du projet sont cohérentes avec les domaines d’intervention de ONUDC et UNESCO.**

*Le projet est aligné avec les politiques et les stratégies nationales de la Mauritanie en matière de prévention de l’extrémisme violent, de cohésion sociale et de genre.*

Le projet s'inscrit dans le cadre de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) 2016-2030, élaborée par le gouvernement mauritanien. La SCAPP a une composante importante liée au genre, qui vise à autonomiser les femmes mauritaniennes et à réduire les inégalités de genre. La SCAPP reconnaît que les femmes sont souvent marginalisées et confrontées à des discriminations économiques, sociales et culturelles, et elle cherche à mettre en place des politiques et des programmes qui visent à renforcer l'autonomisation des femmes et leur participation active dans tous les aspects de la vie économique, sociale et politique.La SCAPP a établi plusieurs chantiers stratégiques pour la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, notamment la promotion de l'entrepreneuriat féminin, l'accès des femmes à la formation et à l'éducation, la lutte contre les violences basées sur le genre, l'augmentation de la participation des femmes à la vie politique et publique, et l'amélioration de l'accès des femmes aux services sociaux de base, tels que la santé et l'éducation.En outre, la SCAPP prévoit également un chantier visant à prévenir la radicalisation et l'extrémisme violent chez les jeunes à travers le dialogue, la modération et les sciences religieuses, dans le cadre du levier sur la gouvernance.

Le projet s'inscrit dans le cadre des politiques gouvernementales en matière de genre, en particulier la Stratégie nationale pour l'institutionnalisation du genre (SNIG) de 2015, qui vise à lutter contre toutes les formes de discrimination persistantes dans les normes juridiques internes liées aux droits humains des femmes et des filles. La SNIG prévoit également que le ministère en charge du genre plaide en faveur de l'accès des femmes à la magistrature. Le projet a contribué à la mise en œuvre de la SNIG en renforçant la prise en compte de la dimension genre et de l'égalité des sexes au sein du ministère de la justice grâce à un audit genre qui a permis l'élaboration et l'adoption d'un plan d'action spécifique pour le secteur de la justice. Le projet a également organisé des campagnes pour encourager la participation des femmes aux métiers de la justice, de la sécurité et de la défense.

D'après l'analyse des entretiens menés avec les personnes clés du projet, il ressort qu'elles sont pour la grande majorité d’accord sur le fait que le projet est conforme aux stratégies nationales de développement de la Mauritanie. Le point focal du MASEF a particulièrement insisté sur le fait que le projet est en ligne avec la stratégie gouvernementale visant à promouvoir l'égalité des sexes afin de résoudre les problématiques de développement auxquelles fait face la Mauritanie.

Le projet est en ligne avec le Cadre de Partenariat de Développement Durable (CPDD) 2018-2022, qui est un cadre stratégique de partenariat entre le gouvernement et le système des Nations Unies. Plus précisément, il s'aligne sur la Priorité stratégique 2 - Capital humain et services sociaux de base, qui a pour effet d'assurer aux enfants et aux jeunes un accès à une éducation de qualité dans les systèmes formel et non-formel, ainsi que de garantir une meilleure protection des personnes contre différentes formes de discriminations, telles que les séquelles de l'esclavage, l’exploitation et les violences physiques, psychologiques et sexuelles. Le projet est également en phase avec la Priorité stratégique 3 - Gouvernance, qui vise à améliorer la transparence et la participation des institutions démocratiques, à élargir l'espace démocratique pour améliorer la cohabitation pacifique, la cohésion sociale et la sécurité, ainsi qu'à rendre le système de justice et pénitentiaire plus indépendant et efficace.

*Le projet s’inscrit dans le cadre des orientations de l’ONU et s’aligne avec les priorités stratégiques du Fonds Pour la Consolidation de la Paix des Nations Unies (PBF).*

Le projet contribue dans un premier temps à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) en particulier : l'objectif 5 qui vise à « Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles » ; l'objectif 16 qui vise à « Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives pour le développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous » ; l'objectif 4 qui vise à « Assurer une éducation de qualité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous ». Cette contribution passe par plusieurs initiatives, telles que la promotion de l'égalité des sexes en matière de prévention de l'extrémisme violent grâce à l'implication et l'autonomisation des femmes, la promotion du rôle des femmes dans la culture et la paix, ainsi que le renforcement de l'intégration du genre dans la justice pénale en vue de mieux prendre en compte les considérations des femmes et de mieux les protéger.

Le projet s’inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Résolution 1325 des Nations unies, qui appelle à la participation active des femmes dans la prévention et la résolution des conflits. En mettant en place le réseau des Mourchidates, femmes guides religieux chargées de prévenir l’extrémisme violent, le projet a grandement contribué à renforcer la participation, représentation et l’inclusion des femmes dans les initiatives de consolidation de la paix, de la tolérance et de la stabilité sociale en Mauritanie. Le projet a contribué à atteindre les objectifs de la résolution 2242 (2015) du Conseil de sécurité qui préconise le renforcement de la participation et du leadership des femmes et des organisations de femmes dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme. Pour cela, le projet a consacré une partie importante de ses fonds à répondre aux besoins spécifiques des femmes et à promouvoir leur autonomisation. Il a également investi dans la recherche axée sur la problématique hommes-femmes et la collecte de données sur le rôle des femmes dans l'extrémisme violent, en mettant en évidence les facteurs qui poussent certaines femmes à rejoindre des groupes extrémistes violents et les effets des stratégies antiterroristes sur leur vie. Ces données factuelles ont été utilisées pour élaborer des politiques et des programmes ciblés. De plus, le projet a contribué à renforcer l'intégration des femmes et d'autres groupes sous-représentés dans les organismes nationaux chargés du maintien de l'ordre et de la sécurité, en particulier dans les activités de prévention du terrorisme et de lutte contre l'extrémisme violent. Enfin, le projet a renforcé les capacités des femmes (Mourchidates, Grands-mères et jeunes filles) et des associations de femmes (Association des femmes chefs de famille) à participer aux activités de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent.

Les activités du projet s’alignent sur les orientations et axes stratégiques d’intervention du PBF notamment le volet prévention. En effet, durant la conceptualisation du projet, le PBF avait comme priorité stratégique de « *lutter contre la radicalisation et la prévention de l’extrémisme violent, en s’appuyant sur les questions liées à la jeunesse et aux femmes comme principaux points d’entrée programmatiques* ». Le projet répond spécifiquement à deux des trois facteurs de fragilité identifiés dans l'analyse des risques et des fragilités en Mauritanie effectuée par le Fonds des Nations unies pour la consolidation de la paix, à savoir *les inégalités horizontales traduisant un sentiment d'exclusion et la méfiance communautaire résultant de la complexité de la structure sociale et les rapports historiques entre certains groupes ethniques*, ainsi que *la radicalisation et l'extrémisme violent encouragés par les tendances terroristes croissantes dans la sous-région*.

Le projet en question s'inscrit dans l'initiative de promotion des jeunes et de l'égalité des sexes (GYPI) 2020, qui reflète l'engagement du PBF à promouvoir l'autonomisation des femmes et l'égalité des genres en Mauritanie. Le projet adopte l'approche catalytique du Fonds PBF, qui consiste à créer un environnement propice à l'intervention d'autres partenaires et mécanismes en encourageant des initiatives innovantes. Dans ce contexte, le projet a développé plusieurs initiatives novatrices telles que le réseau des Mourchidates ou encore les Grands-mères conteuses, qui ont permis derenforcer l'autonomisation des femmes et des jeunes filles, de promouvoir l'égalité des genres et de prévenir l'extrémisme violent en Mauritanie.

Les activités du projet sont cohérentes avec les domaines d’intervention de ONUDC et UNESCO.L'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC) intervient dans le domaine de l'égalité des genres en travaillant sur la prise en compte den la dimension genre dans la prévention de l’extrémisme violent et également sur la promotion de l'accès à la justice pour les femmes. Les activités du projet s’alignent avec les domaines d’intervention de l’ONUDC et plus précisement avec les domaines thématiques 4 et 5 du plan stratégique 2021-2025 qui vise respectivement à « *Prévenir et combattre le terrorisme » et « Prévention de la criminalité et justice pénale* ». Le projet s’inscrit dans le cadre des domaines thématiques de l’UNESCO en lien avec la culture, réservation et la promotion du patrimoine culturel immatériel ainsi que la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Les activités du projet s’alignent avec les domaines d’intervention de l’UNESCO et plus précisement les objectifs stratégiques de l’UNESCO mentionnés dans sa Stratégie à Moyen Terme de l’UNESCO 2022-2029 à savoir : répondre aux défis éducatifs et répondre aux défis de la cohésion sociale.

**Constat 2 :Une conceptualisation du projet jugée pertinente pour l’atteinte des objectifs, participative et innovante. La conceptualisation du projet a également permis une prise en compte du genre et une participation des femmes.**

La phase de conception du projet a été marquée par une revu des études et données existantes et par plusieurs consultations et échanges avec les diverses parties prenantes au niveau national et régional sur la question de la participation des femmes dans la prévention de l’extrémisme violent. Les équipes chargées de la conception du projet ont élaboré un questionnaire à l’intention des partenaires et bénéficiaires dans le souci de concevoir au mieux le projet. Les équipes de l’ONUDC et de l’UNESCO chargées de la conceptualisation du projet ont mis l'accent sur la consultation et la participation des femmes et des organisations de femmes mauritaniennes, afin d'identifier leurs besoins spécifiques. Pour intégrer la perspective de genre dans la conception du projet, les équipes ont, tout d’abord, mené une analyse de genre qui a permis d'identifier les différences de genre dans les besoins et les attentes des parties prenantes, ainsi que les impacts potentiels du projet sur les femmes et les hommes. Cette analyse a également aidé à identifier les facteurs qui peuvent favoriser ou entraver la participation des femmes dans le projet. Ensuite, l'équipe projet a formulé des objectifs et des résultats qui prennent en compte les besoins et les attentes des femmes et des hommes, ainsi que les normes et les rôles de genre en Mauritanie. Enfin, dans le cadre de la planification des activités, l'équipe projet s'est assurée que les activités favorisent la participation effective des femmes. Cette approche méthodologique adoptée dans la conceptualisation du projet a permis d'assurer la sensibilité du projet aux questions de genre. En effet, 90,55% du budget total est alloué aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes et au renforcement des capacités des femmes.On note également que le projet a été conceptualisé dans le souci de prévoir des approches innovantes visant à renforcer la participation des femmes dans le processus de prévention de l’extrémisme violent. Ces approches innovantes ont pu être développé grâce à une prise en compte des spécificités culturelles et religieuses de la Mauritanie, ainsi qu’une analyse approfondie des dynamiques de genre.

La phase de conception du projet a rencontré des limites notamment l’absence de ressources des agences onusiennes – ONUDC et UNESCO – pour l’organisation de consultations au-delà de Nouakchott, c’est-à-dire dans les régions. Ainsi, les priorités régionales n’ont pas suffisamment été prises en compte lors de l’élaboration du projet, ce qui explique que certaines activités du projet ne prennent pas suffisamment en compte les spécificités régionales. Pour palier ce point et afin de garantir une bonne appropriation du projet au niveau local, le personnel de l'ONUDC et de l'UNESCO s'est rendu dans toutes les localités du projet pour présenter le projet et recevoir les orientations principales des autorités locales. Ces missions d’information et de sensibilisation ont permis : (i) d'obtenir l'accord et le soutien des autorités locales pour mettre en œuvre le projet dans leurs wilayas. (ii) De rencontrer les équipes terrain de l'AFCF, le partenaire d'exécution, pour leur présenter le projet, les mandats de l'ONUDC/l'UNESCO et leur expliquer leur rôle dans le cadre du projet. (iii) De comprendre le contexte et les dynamiques locales, relevant ainsi les spécificités de chaque région du projet. Haut du formulaireBas du formulaire

Il est important de souligner que la phase de conception du projet n'a pas impliqué suffisamment certains ministères clés, en particulier le ministère de l'intérieur. Cette situation a entraîné des difficultés d'appropriation du projet et une impression que certaines composantes du projet ne répondent pas suffisamment aux besoins et aux priorités stratégiques de ces ministères. En outre, le ministère de l'intérieur a été peu présent aux réunions du comité de pilotage du projet, ce qui témoigne d'un faible intérêt. Pour remédier à cette situation, le projet a établi directement des liens avec certains corps, notamment la police et la gendarmerie, qui ont contribué de manière significative aux activités du projet, notamment à l'étude sur les obstacles à la participation des femmes dans les métiers de la sécurité, les formations visant à prendre en compte la dimension genre dans la justice pénale, ainsi que les campagnes de communication pour renforcer la participation des femmes dans les métiers de la sécurité.

L'évaluation du projet a révélé une lacune importante dans sa conception : l'absence d'une stratégie de communication claire et cohérente. En effet, le projet n'a pas prévu de plan de communication global pour promouvoir ses activités auprès de ses différents publics cibles et pour sensibiliser l'opinion publique aux questions de genre.Cette absence de stratégie de communication a entraîné un manque de visibilité du projet. Les retombées positives du projet n'ont donc pas été suffisamment mises en avant, ce qui a pu limiter son impact. Surtoutl'absence de communication conjointe entre les agences d'exécution du projet a été un facteur limitant de la visibilité et de l'impact global du projet. Les webstories publiées par l'ONUDC et l'UNESCO ont été diffusées de manière disjointe, sans mettre en valeur la collaboration et la complémentarité entre les deux agences. Dans le cadre d'une prochaine phase de conception d'un nouveau projet, il est recommandé de prévoir une stratégie de communication complète, qui devra être élaborée en étroite collaboration avec les parties prenantes concernées. Cette stratégie de communication devra définir les messages clés, les canaux de communication appropriés et les actions à mettre en place pour assurer une diffusion efficace de l'information sur le projet.

Relativement à la durée du projet, le personnel de l’ONUDC, l’UNESCO, les associations partenaires d’exécution du projet et les points focaux du comité de pilotage ont jugé que cette dernière était particulièrement courte pour atteindre les résultats escomptés. En effet, le projet avait une durée de seulement dix-huit mois (18 mois), ce qui est un délai assez court pour la réalisation de certains des objectifs ambitieux du projet, tels que la promotion de l'égalité des genres dans les domaines de la justice pénale et de la sécurité en Mauritanie. En effet, certains indicateurs du projet nécessitaient un temps additionnel pour être atteints c’est notamment le cas des indicateurs sur l’augmentation du nombre de femmes dans les métiers de la justice pénale (police, magistrature etc.). Bien que le projet ait réussi à atteindre certains de ses objectifs, il est clair que la courte durée du projet a limité sa capacité à atteindre des résultats plus significatifs et durables. Il est donc recommandé que les projets futurs soient conçus avec des durées plus longues afin de permettre un impact plus profond et durable. Cela permettrait également d'assurer une meilleure appropriation et une durabilité des résultats obtenus, en permettant aux parties prenantes de mieux comprendre et de s'approprier les changements introduits.

Relativement aux indicateurs formulés lors de la conceptualisation du projet, il a été constaté que certains d’entre eux étaient mal formulés, ce qui a rendu difficile la mesure précise de l'impact du projet. Ces indicateurs étaient souvent vagues ou peu spécifiques, ce qui a entraîné une difficulté à évaluer avec précision la portée des résultats obtenus. Par exemple, certains indicateurs tels que "augmenter la participation des femmes dans les métiers de la sécurité" n'étaient pas suffisamment spécifiques et ne prenaient pas en compte les facteurs qui influencent la participation des femmes dans ce domaine. De même, certains indicateurs étaient difficiles à mesurer, car ils ne pouvaient pas être quantifiés ou étaient mesurés de manière subjective. Il est donc recommandé que les indicateurs des projets futurs soient formulés de manière plus précise, spécifique et mesurable, afin de faciliter une évaluation précise de l'impact du projet.

Relativement à la gouvernance du projet, des mécanismes ont été mis en place pour garantir la mise en œuvre des activités. Le projet a institué un comité de pilotage du projet placé sous la présidence de l’ONUDC/UNESCO et la vice-présidence du Ministère de l’Action Sociale de la Famille et de l’Enfance (MASEF). Le comité de pilotage était composé de 05 membres à savoir une représentante/et suppléant du ministère de la justice, un représentant/et suppléant du ministère de l’intérieur et de la décentralisation, un représentant/et suppléant du ministère de la culture, jeunesse et sports, un représentant/et suppléant du ministère des affaires islamiques et un représentant de l’association des femmes chefs de familles. Plusieurs prérogatives ont été donnés au comité de pilotage notamment :

* « *Contribuer au suivi de la bonne exécution du projet (conformément au document du projet/plan de travail) et assurer une bonne orientation stratégique du projet ;*
* *Présenter les activités du projet et examiner/approuver les termes de référence des activités du projet et procéder à leur mise à jour et/ou amendement ;*
* *Evaluer les progrès atteints dans la réalisation des objectifs fixés (atteinte des résultats et indicateurs du projet) ;*
* *Proposer des solutions/réorientation en cas de difficultés dans l’atteinte des objectifs du projet ;*
* *Veiller à la bonne coordination du projet entre les ministères concernés par le projet ;*
* *Partage des résultats et bonnes pratiques du projet ;*
* *Examiner et approuver les rapports semestriels/finaux d’exécution avant l’envoi au bailleur de fonds ;*
* *Discuter des progrès accomplis et d’identifier les moyens pour surmonter les obstacles à la mise en œuvre du projet* ».

Au total, le COPIL s’est réuni tous les trois mois soit à six reprises durant le projet.Des réunions ad-hoc ont également été organisées régulièrement avec les membres du COPIL pour discuter de l'organisation d'activités les concernant. Globalement, les membres du comité de pilotage ont estimé qu'ils étaient bien impliqués dans le projet et qu'ils ont été régulièrement sollicités pour participer à la conceptualisation et à la mise en œuvre des activités. Certains ont même affirmé que cette collaboration fructueuse leur a permis de s'approprier le projet et de le présenter avec succès à leur ministère et lors des réunions du comité de pilotage animées par le ministère des Affaires Economiques et de la Réforme du Secteur Productif (ministre de tutelle du fonds PBF). Cependant, il est à noter que le niveau local et régional n'a pas été associé aux réunions du COPIL qui se sont exclusivement tenues avec les acteurs et partenaires de Nouakchott. Ce manque d’association des acteurs régionaux a eu un impact réel dans la mise en œuvre des activités dans les régions, l’appropriation de ces dernières et la pérennisation de certains résultats du projet.

Une retraite des membres du comité de pilotage a été organisée par le projet du 10 au 12 juin 2022. Cette initiative a été bénéfique car elle a permis de rassembler les membres du comité dans un cadre convivial pour faire le point sur le projet, définir les perspectives et établir la stratégie de sortie. Cette bonne pratique a également favorisé les échanges constructifs entre les membres du comité, en leur permettant de discuter de manière informelle et d'explorer de nouvelles idées pour améliorer les résultats du projet. En somme, la retraite a été un outil utile pour renforcer l'engagement des membres du comité de pilotage, renforcer leur compréhension des enjeux du projet et améliorer leur participation active à la mise en œuvre du projet.

**Constat 3 : Un ciblage géographique trop ambitieux et jugé non pertinent pour atteindre les objectifs du projet au regard des moyens alloués et de la durée du projet.Le projet est bien adapté aux besoins des bénéficiaires grâce à une sélection adéquate des bénéficiaires qui a permis de mieux répondre à leurs besoins.**

Relativement au ciblage géographique, ce dernier a été trop ambitieux et a posé de sérieux problèmes dans la mise en œuvre du projet. Le projet visait initialement cinq zones géographiques, à savoir Nouakchott, la région du Hodh El Gharbi, la région de Guidimakha, la région de Tiris Zemmour et la région de Trarza. Cependant, l'ajout de la région du Hodh El Chargui a été considéré comme nécessaire par le comité de pilotage en raison de sa proximité avec le Mali, considéré comme un foyer d'extrémisme violent. Cette extension a été effectuée pour deux activités seulement, à savoir l'étude sur le genre et l'extrémisme violent et la mise en place du réseau des Mourchidates, portant le total des zones couvertes à six. Cependant, cette approche n'a pas été considérée comme « *Smart* » par les informateurs clés de l'évaluation, qui ont souligné que les zones étaient trop nombreuses, mal délimitées et présentaient des contextes et problématiques différents. De plus, les ressources financières et humaines n'étaient pas suffisantes pour couvrir toutes ces zonesde manière qualitative. La budgétisation du projet n'a pas pris en compte les coûts réels de couverture de toutes les zones géographiques, et l'absence d'équipes de l'ONUDC et de l'UNESCO dans les régions cibles a retardé la mise en œuvre des activités. Pour résoudre ce problème, le projet a dû compter sur la société civile, notamment l’association des femmes chefs de familles, pour la mise en œuvre, le suivi et la coordination entre les différents acteurs, ce qui souligne l'insuffisance de la réflexion sur le ciblage géographique lors de la conception du projet.

Le projet a pris en compte les besoins spécifiques des femmes et des jeunes filles en termes de ciblage des bénéficiaires. Les équipes du projet ont mené une analyse rigoureuse des besoins et des contraintes des différents groupes cibles, en prenant en compte les normes et les rôles de genre en vigueur. Cette analyse a permis d'identifier les groupes les plus vulnérables et exclus, notamment les femmes et les filles. L’analyse de la documentation montre que le projet a été conçu pour répondre aux besoins des femmes et des jeunes filles en matière d'autonomisation, de prévention de l’extrémisme violent et de promotion de la cohésion sociale.

1. **Efficacité du projet**

**Constat 4 :La performance du projet a été jugée satisfaisante permettant une atteinte des résultats escomptés. Les indicateurs de résultats ont été réalisés à hauteur de 64 %, tandis que les indicateurs de produits ont atteint un taux de réalisation de 83 %.**

Relativement auxindicateurs de résultats du projet, sur les 6 indicateurs 05 ont été complètement atteints à 100% et 1 indicateur à un taux de réalisation de 0%. Les indicateurs de résultats complètement atteints sont :

* **Indicateur 1 a** : % de femmes, jeunes filles, hommes et jeunes garçons une meilleure compréhension de l’implication de femmes dans l’extrémisme violent
* **Indicateur 1 b** : % de femmes et de jeunes filles qui se sentent plus incluses dans les initiatives de prévention et lutte contre l’extrémisme violent.
* **Indicateur 2 c** : % de femmes et de jeunes filles qui se sentent mieux outillés contre les discours violents
* **Indicateur 2 b** : Accroissement de la participation des femmes et filles aux initiatives culturelles
* **Indicateur 2 a** : % de femmes et de jeunes filles qui se sentent autonomisé autant qu’agent de prévention de l’extrémisme violent

L'indicateur de résultat 1c, qui visait à accroître la participation des femmes à la chaîne pénale, n'a pas été atteint, avec un taux de réalisation de 0 %, cela s'explique par plusieurs facteurs. Tout d'abord, la réussite de cet indicateur dépend en grande partie de l'action du gouvernement, qui doit ouvrir des concours permettant aux femmes d'accéder aux métiers de la sécurité. Si le gouvernement n'a pas pris les mesures nécessaires pour encourager la participation des femmes, l'objectif de l'indicateur ne peut pas être atteint. En outre, des obstacles structurels tels que la discrimination de genre, l'accès limité à l'éducation et à la formation, les stéréotypes de genre, ainsi que les contraintes économiques et familiales, peuvent empêcher les femmes d'accéder à ces métiers. Cela signifie que même si des concours sont ouverts, les femmes peuvent être freinées dans leur participation. En conséquence, la formulation de cet indicateur n'est pas adaptée, et il ne peut pas non plus être considéré comme un indicateur de consolidation de la paix, qui permettrait d'évaluer un changement structurel induit par le projet.

Relativement aux indicateurs de produits du projet,les cibles de tous les produits attendus ont été atteintes à 100%.

**Tableau : Niveau d’exécution des résultats du projet (taux d’atteinte des cibles)**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Les résultats du projet** | **Les indicateurs** | **Valeur/Cible** |
| **Résultat 1 : Un nombre accru de femmes participent à la justice pénale et contribuent à prévenir et lutter contre l'extrémisme violent.**  | % de femmes, jeunes filles, hommes et jeunes garçons une meilleure compréhension de l’implication de femmes dans l’extrémisme violent | Total femmes  | 100% |
| Total hommes | 100% |
| % de femmes et de jeunes filles qui se sentent plus incluses dans les initiatives de prévention et lutte contre l’extrémisme violent. | Total femmes | 100% |
| Total hommes | 100% |
| Accroissement de la participation des femmes à la chaine pénale | Total femmes | 0 |
| **Résultat 2 : Des groupes cibles de femmes - jouant un rôle traditionnel d’influence et de transmission de valeurs – sont identifiées et formées pour sensibiliser au danger de l’extrémisme violent, à l’importance de la diversité culturelle et de la cohésion sociale et pour promouvoir la paix dans le pays, notamment à travers la culture.** | % de femmes et de jeunes filles qui se sentent mieux outillés contre les discours violents  | Total femmes | 100% |
| Total jeunes filles | 100% |
| Accroissement de la participation des femmes et filles aux initiatives culturelles  | Total femmes  | 100%100% |
| Total jeunes filles |
| % de femmes et de jeunes filles qui se sentent autonomisé autant qu’agent de prévention de l’extrémisme violent | Total femmes | 150% |
| Total hommes | 150% |

**Constat 5 : Le projet a pu réaliser la plupart des activités planifiées et ce malgré des contraintes liées à la pandémie de la COVID-19, l’absence de la composante culture de l’UNESCO en Mauritanie et les pesanteurs socio-culturelles constituant un facteur de blocage en matière d’implication des femmes.**

Le tableau ci-dessous présente un état de réalisation des activités en indiquant, lorsqu’il y a lieu, les écarts par rapport à ce qui a été prévu initialement.

**Tableau : Etat de réalisation des activités**

|  |  |
| --- | --- |
| **Les activités prévues** | **Atteintes des activités (mises en œuvre ? oui ? quel est l’écart). Y a-t-il eu des retards,** |
| Activité 1.1.1 Etude du rôle des femmes mauritaniennes dans l’extrémisme violent, que ce soit en tant qu’actrices, victimes ou encore agents du changement social | 01 étude disponible.  |
| Activité 1.1.2 Atelier de restitution de l’étude auprès des médias, des leaders religieux, de la société civile, et des autorités étatiques | 06 séances de restitution des résultats de l’étude « Femmes mauritaniennes et extrémisme violent » ont été organisées à Nouakchott, Rosso, Selibaby et Zouérate. 161 personnes ont été sensibilisés y compris les membres du Comité National de Lutte contre le Terrorisme, des leaders religieux, les associations de jeunes et de femmes, les autorités locales, les inspecteurs de l’enseignement, les forces de l’ordre et les magistrats.  |
| Activité 1.1.3 Atelier d’élaboration d’un plan d’action pour assurer l’intégration de la dimension genre dans la justice pénale | 01 audit genre du ministère de la justice a été réalisé et a abouti à l’élaboration/l’adoption 01 plan d’action d’institutionnalisation du genre au sein du ministère de la Justice disponible |
| Activité 1.2.1 Sondage en ligne sur les obstacles et les bonnes pratiques pour assurer l’intégration des femmes dans les forces de l’ordre et autorités judiciaires  | 01 une étude sur les obstacles et les bonnes pratiques à la représentation des femmes dans les forces de sécurité (police et gendarmerie) a été réalisée |
| Activité 1.2.2 Campagne de sensibilisation : « Portrait des femmes en uniforme et des femmes dans les métiers de la justice » et publication des succès stories afin de créer des vocations à ces métiers, suivi d’un prix « femmes policière ou magistrate de l’année » | 01 campagne visant à encourager la participation des femmes dans les métiers de la justice, sécurité et défense a été réalisée comprenant 01 exposition photo qui a permis de réaliser 43 portraits photos de femmes travaillant dans les métiers de la justice (magistrates, greffières en chef, secrétaire de greffe, agent d’appui aux prisons) sécurité (commissaire, inspectrice, sous-officier, sapeur-pompier, gendarmes) et défense (militaires). La campagne a continué dans les lycées é entre mars et avril 2022 : 451 jeunes filles et jeunes garçons ont été sensibilisés pour lutter contre les stéréotypes de genre et promouvoir les carrières dans la défense, la sécurité et la justice. |
| Activité 1.2 3. Formation des formateurs sur le leadership féminin et le développement personnel | 01 une formation des formateurs sur le leadership féminin qui a permis de toucher 35 femmes travaillant dans les métiers de la justice, sécurité et défense.  |
| Activité 1.2.4. Formation des formateurs des acteurs de la chaine pénales sur la prise en compte de la dimension genre dans la réponse pénale (phases d’enquête, de poursuite, jugement, peine), sur les violences basées sur le genre et préjugés inconscients. | 04 sessions de formation organisée dont 02 à Nouakchott, 01 à Rosso et 01 à Néma permettant de toucher 161 acteurs de la chaine pénale (police, gendarmes, magistrats) et la société civile et les acteurs gouvernementaux (MASEF). |
| Activité 1.3.1 : Atelier d’intégration de la dimension genre dans la réforme de l’administration pénitentiaire.  | 02 ateliers d'intégration de la dimension genre en milieu carcéral qui ont permis de sensibiliser 81 personnels de l’administration pénitentiaire sur les règles de Bangkok et d’intégrer dans le plan d’action de l’administration pénitentiaire la dimension genre en milieu carcéral. |
| Activité 1.3.2 : Activité de sensibilisation à l’extrémisme violent auprès des détenues femmes et des familles des détenus pour des faits liés au terrorisme ou à l’extrémisme violent (mères, femmes, sœurs). | 31 familles de détenus incarcérés pour terrorisme (épouses, sœurs, mères) et de 40 femmes détenues ont été sensibilisées sur la prévention de l’extrémisme violent |
| Activité 2.1.1. Missions d'identification de femmes Mourchidates (Guide religieuses femmes), chargées de véhiculer des messages de tolérance et faciliter la compréhension du coran dans le but de prévenir l’extrémisme violent avec l’appui du Ministère des affaires islamiques et de l’AFCF. | 06 réseaux de Mourchidates, femmes guides religieux, ont été mis en place : 01 réseau à Nouakchott, 01 réseau à Trarza, 01 réseau à Tiris Zemmour, 01 réseau dans le Hodh El Gharbi et 01 réseau dans le Hodh Chargui, 01 réseau Guidimakha. |
| Activité 2.1.2 Organisation de formations des Mourchidates aux discours alternatifs, afin qu’elles puissent véhiculer un islam tolérant et modérer, et à la prévention de l'extrémisme violent avec l’appui du Ministère des affaires islamiques et de la Cellrad | 02 formations organisées dont 01 à Nouakchott et 01 à Selibaby sur le discours alternatif au discours radical violent ainsi que 01 formation de recyclage des Mourchidates conduite dans toutes les wilayas de présence des Mourchidates. Au total, 75 femmes Mourchidates formées sur la prévention de l’extrémisme violent et sensibilisées sur le discours alternatif au discours radical violent  |
| A2.1.3 Suivi des interventions menées par les Mourchidates | Durant la période du projet, 7636 personnes (dont 4667 femmes et 2969 hommes) sensibilisées par les Mourchidates sur le discours alternatif au discours radical violent et la prévention de l’extrémisme violent à Nouakchott, Gudimakha (Selibaby et Ould Yengé), Trarza (Rkiz, Rosso, Boutilimit), Hodh El Gharbi (Gougi, Aioun, Kobeni), Hodh El Chargui (Néma, Amourj), Tiris Zemmour (Zouerate, Bir Mogreihm, Fdérick). Ces sessions de sensibilisation ont été conduites dans les maisons, les écoles coraniques, les mosquées, les marchés, les quartiers, les prisons etc… Les Mourchidates ont continué le travail au-delà du projet.  |
| Activité 2.1.4 Atelier de retour d'expérience et de partage des bonnes pratiques | 01 atelier de partage d’expérience de l’initiative des Mourchidates a été organisée à l’intention de 55 personnes issues des autorités mauritaniennes et des pays du G5 Sahel (Mali, Burkina Faso, Tchad et Niger). |
| Activité 2.2.1. Organiser des « Storytelling Podcast » pour permettre aux grands-mères d’influence de raconter des contes en lien avec la culture mauritanienne, dans sa diversité d’expressions, prônant le vivre ensemble et la paix, afin de déconstruire les discours de haine et prévenir l’extrémisme violent, et ce en coopération avec les radios communautaires. | 05 podcast de grands-mères ont été enregistrés dans chaque wilaya du projet soit un total de 25 podcasts (05 podcast de grands-mères à Nouakchott, 05 podcast de grands-mères à Trarza, 05 podcast de grands-mères à Guidimakha, 05 podcast de grands-mères à Hodh El Gharbi, 05 podcast de grands-mères a Tiris Zemmour). Dans ces podcasts, les femmes racontent des contes, des histoires, des messages issus de la culturelle mauritanienne et contenant des messages de tolérance, vivre ensemble et cohésion sociale. Ces podcasts ont été diffusés dans les radios communautaires et ont touché près de 50 000 personnes. |
| Activité 2.2.2. Création de bandes dessinées, avec l’appui des jeunes, reprenant les meilleurs reprenant les meilleurs comptes, partagés lors des Podcasts, ainsi que les formes les plus symboliques et unificatrices du patrimoine, afin de produire un recueil de messages de paix luttant contre l’extrémisme violent. | 04 bandes dessinées ont été produites dont 01 en Hassania, 01 en soninké, 01 en peulh, et 01 en wolof afin de prendre en compte l’ensemble des langues nationales de la Mauritanie et respecter la diversité culturelle. Les bandes dessinées ont été distribués dans 15 établissements fondamentales dans les wilayas du projet et ont ciblé 5000 élèves du secondaire. |
| Activité 2.2.3 Organiser des sessions « d’Open Mic Poetry and Music » pour permettre aux femmes et jeunes filles de s’exprimer, à travers un poème, sur le vivre ensemble et la tolérance, afin de renforcer la cohésion sociale et la compréhension mutuelle entre les différentes communautés mauritaniennes. | 05 sessions opens Mic réalisées à Selibaby, à Nouakchott, à Trarza, à Hodh El Gharbi et à Tris Zemmour Ces sessions ont connu la participation de 600 personnes dont  36 % de femmes ; 31% de jeunes filles ; 12% des hommes ; 20% de jeunes garçons. |
| Activité 2.2.4 Développer le partage, sur les réseaux sociaux et autres plateformes numériques, de formes d’expression artistique dans les domaines de la musique et du chant, qui seraient représentatives de la diversité culturelle de la Mauritanie et du rôle des femmes dans la transmission de ces expressions culturelles comme vecteurs de tolérance. | 01 appel à candidature a été lancé à destination des jeunes des localités du projet à savoir Aioun, Nouakchott, Rosso, Sélibabi et Zouerate. 10 candidats (05 jeunes filles et 05 jeunes garçons) ont été retenus pour bénéficier d’un accompagnement dans le cadre de la réalisation de leurs projets musicaux. 10 chansons/vidéo clips ont été enregistrés sur la thématique du vivre ensemble.  |
| Activité 2.2.5. Promouvoir l’importance des femmes dans la transmission des savoirs et pratiques qui portent le patrimoine culturel immatériel, sur la base des éléments du patrimoine culturel mauritanien inscrits sur la Liste représentative du patrimoine culturel de l’humanité, en lien avec la Convention de l’UNESCO de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel | 05 formations à l’intention de 135 femmes et 02 hommes ont été organisées sur le patrimoine culturel immatériel à Nouakchott, Trarza, Guidimakha, Tiris Zemmour et Hodh El Gharbi. A la suite de ces formations, 20 éléments culturels portés par les femmes mauritaniennes ont été répertoriées par le projet |
| Activité 2.3.1. Sensibilisation des femmes enseignantes, directrices et inspecteurs sur l’extrémisme violent (Mahadras et Lycées) | 02 formations ont été organisées dont l’une à l’intention de 40 inspecteurs de l’enseignement (dont 05 femmes inspectrices) et la seconde à l’intention de 35 directeurs des écoles coraniques (dont 04 femmes directrices) sur la prévention de l’extrémisme violent en milieu scolaire et la prise en compte de la dimension genre.  |
| Activité 2.3.2. Organisation de concours d’éloquence au sein des lycées sur les thématiques du vivre ensemble, de l’accès à la justice et de l’extrémisme violent. | 01 concours d’éloquence a permis de mettre en compétition 06 lycées de Nouakchott (Lycée Arafat, Lycée El Mina, Lycée Toujounine, Lycée Teyarett, Lycée Sebkha, Lycée des Garçons). 15 lycéens (dont 07 filles) ont été sélectionnés pour suivre une formation de 10 jours sur les techniques de communication/ prise de parole et les principes de diversité culturelle, tolérance et vivre ensemble. La gagnante du concours d’éloquence est une fille.  |

La réalisation des activités a été confronté à plusieurs contraintes portant notamment surla pandémie de la COVID-19, l’absence de la composante culture de l’UNESCO en Mauritanie et les pesanteurs socio-culturelles constituant un facteur de blocage en matière d’implication des femmes.

Le bureau de l’UNESCO pour le Maghreb doit, depuis le début du projet, composer avec le fait de ne pas être présent dans le pays. En effet, la composante culture en charge du projet est basée à Rabat et n’a pas de répondant en Mauritanie. Pour remédier à cette situation, des missions régulières ont été planifiées, mais la pandémie de COVID19 a eu un impact sur le projet. Les mesures strictes imposées pour contrôler la propagation du virus, comme la fermeture des frontières marocaines à deux reprises de février à juillet 2021 (pendant la phase de démarrage du projet) et de décembre 2021 à février 2022 (pendant la phase intermédiaire), ont compliqué la planification des missions sur le terrain et ont entraîné des retards dans la mise en œuvre des activités de l'UNESCO. De plus, la communication avec les membres du comité de pilotage et les partenaires d'exécution du projet a été rendue difficile en raison de l'absence physique de l'UNESCO en Mauritanie.Le recrutement d'un VNU national pour superviser les activités culturelles était censée résoudre ce problème, mais ce dernier a interrompu son contrat en avril 2022, créant ainsi des difficultés supplémentaires pour la mise en œuvre et le suivi des activités de l'UNESCO dans le pays.La situation a conduit l'équipe de l'UNESCO à Rabat à augmenter la fréquence de ses missions en Mauritanie. De plus, la coordinatrice du projet de l'ONUDC basée à Nouakchott a renforcé son soutien à la mise en œuvre des activités culturelles. Grâce à cette approche, le projet a pu rattraper le retard accumulé et réaliser toutes ses activités sans avoir besoin de demander une No Cost Extension.

Les pesanteurs socio-culturelles ont été un obstacle à l'implication efficace des femmes et des jeunes filles dans les différentes initiatives du projet. Les normes sociales strictes et les stéréotypes de genre présents dans la société mauritanienne ont parfois limité la participation des femmes aux activités. Ce problème a été ressenti lors des sensibilisations menées par les Mourchidates, des femmes guides religieuses chargées de prévenir l'extrémisme violent, dans certaines localités éloignées ou lors de la formation des Mourchidates en dehors de leur localité. Certains conjoints des Mourchidates ont refusé de les laisser quitter la ville, arguant que les femmes ne devraient pas voyager. Ainsi, certaines femmes identifiées comme des Mourchidates ont finalement été contraintes d’abandonner le réseau en raison de ces contraintes sociales.Cependant, grâce à l'intervention des superviseurs de l'association des femmes chefs de famille qui ont rassuré les maris sur la mission des Mourchidates et les moyens mis à disposition pour assurer leur sécurité, d'autres femmes ont pu être formées et ont participé aux activités, même si leurs maris étaient initialement réticents. Cela souligne l'importance de travailler avec les organisations de la société civile locales, qui ont un ancrage et sont connus des communautés, mais aussi d'adapter les approches pour surmonter les obstacles socio-culturels à la participation des femmes dans les projets.

**Constat 6 : Les partenaires gouvernementaux, la société civile et les bénéficiaires du projet ont tous évalué de manière positive l'efficacité du projet, soulignant son impact concret sur la prévention de l'extrémisme violent et la promotion de l'égalité de genre, ainsi que sa contribution au renforcement de la cohésion sociale.**

Les entretiens menés avec les partenaires gouvernementaux du projet, la société civile et les différents bénéficiaires ont globalement souligné l'efficacité du projet ainsi que des activités mises en œuvre. Le projet a permis la réalisation d'un certain nombre d'actions positives. Le comité de pilotage s'est montré satisfait de la mise en place du réseau des Mourchidates, considérant qu'il s'agit d'un modèle à suivre pour la prévention de l'extrémisme violent et qu'il a contribué à la promotion de l'égalité de genre dans la prévention de l'extrémisme violent et dans les discours religieux.Par ailleurs, les partenaires ont également salué le volet de renforcement des capacités de la partie gouvernementale en matière de genre et de culture, ce qui a favorisé une meilleure prise en compte de ces thématiques dans les politiques publiques. Dans l'ensemble, les retours des différents acteurs impliqués dans le projet témoignent d'une bonne réussite des actions entreprises et de leur impact positif sur les communautés bénéficiaires.

Le projet a été largement salué par la société civile, en particulier les organisations de femmes et jeunes filles, pour son efficacité dans le renforcement de leurs capacités dans des domaines tels que la prévention de l'extrémisme violent, la cultureet le genre. L'association des femmes chefs de famille (AFCF) a bénéficié de plusieurs formations sur la prise en compte de la dimension genre dans la justice pénale, ce qui lui a permis de former à son tour les acteurs de la chaîne pénale (police, gendarmerie et magistrats) et d'acquérir des capacités durables dans ce domaine. Cette même association a également été renforcée dans la prévention de l'extrémisme violent, grâce à sa contribution à la mise en place et à la gestion du réseau des Mourchidates. D'autres organisations de femmes et de jeunes filles ont également vu leurs capacités renforcées dans des domaines tels que la sauvegarde, l'inventaire et la valorisation du patrimoine culturel immatériel, ce qui leur a permis d'accroître leur capacité de création de richesse et de réduire leurs vulnérabilités socio-économiques, ainsi que de mieux comprendre l'importance du patrimoine dans la cohésion sociale. Enfin, l'association Assalam Alikoum Culture a également bénéficié du projet, en renforçant ses capacités dans l'intégration du genre dans la culture, notamment grâce à l'accompagnement dans la sauvegarde du patrimoine oral porté par les grands-mères et des projets musicaux de cohésion sociale porté par les jeunes filles.

**Constat 7 : Bien que le projet ait mis en place un mécanisme de suivi-évaluation, accompagné de missions régulières sur le terrain, la conception de certains indicateurs a été considérée comme inefficace et a eu un impact négatif sur l'analyse de son efficacité. Le projet n’a pas non plus mené de Baseline ce qui a eu un impact sur son évaluation.**

Le projet a mis en place un plan de suivi-évaluation qui a été régulièrement révisé par les équipes projet en collaboration avec l'équipe PBF présente en Mauritanie. De plus, le projet a respecté les exigences de reporting en soumettant des rapports narratifs et financiers dans les délais impartis. Cependant, l'évaluation a identifié des difficultés liées à certains indicateurs du cadre logique. Certains indicateurs de résultat ne sont pas pertinents pour la consolidation de la paix, certains indicateurs de produits sont en réalité des indicateurs d'activités, et certains indicateurs proposés sont difficiles à mesurer ou dépendent de facteurs externes. Ces limitations ont rendu difficile l'évaluation précise de l'efficacité du projet et soulignent la nécessité d'une formulation plus rigoureuse des indicateurs dans les projets de consolidation de la paix.

Il est important de souligner que l'évaluation du projet présentée comporte une limite significative en raison de l'absence de données de référence initiales, également appelées Baseline. En effet, il n'y avait pas de données collectées avant la mise en place du projet pour servir de référence et permettre une comparaison avec les résultats obtenus après la mise en place du projet. Cette lacune a rendu difficile une mesure précise de l'impact réel du projet sur les communautés cibles, ce qui a conduit les évaluateurs à se baser sur les perceptions et les déclarations des participants pour évaluer l'impact du projet. Bien que ces données puissent fournir des indications utiles, elles ne permettent pas une évaluation rigoureuse de l'efficacité du projet. Par conséquent, il est important de prendre en compte cette limitation lors de l'interprétation des résultats de l'évaluation et de formuler des recommandations en conséquence.

Il est à noter que l’équipe projet a effectué régulièrement des missions terrains en vue d’évaluer et suivre la mise en œuvre des activités.Ces missions ont permis de recueillir des données qualitatives et quantitatives sur l'avancement du projet et de détecter des éventuels problèmes ou obstacles à la mise en œuvre des activités. Les évaluations de suivi ont également permis de renforcer la participation des parties prenantes locales et de recueillir leurs points de vue sur les activités du projet. En outre, les résultats des missions terrain ont été utilisés pour ajuster les activités en fonction des besoins et des réalités locales.

1. **Efficience du projet**

**Constat 8 : Les ressources financières et humaines allouées au projet ont été utilisées de manière efficace et efficiente avec une volonté vérifiée de l’ONUDC et l’UNESCO d’optimiser les ressources conjointes.**

De manière globale, l’évaluation considère que l’utilisation des ressources financières et humaines du projet a été satisfaisante. Le budget global du projet est de999 328,64 USD et a été répartie à raison de 52% pour ONUDC et 48% pour UNESCO. Les coûts directs ont représenté 93% du budget contre 7% pour les coûts indirects. Les coûts directs de mise en œuvre comprennent 7 rubriques : *(i) le Personnel et autres employés, (ii) les Fournitures, produits de base, matériels, (iii) les Equipements, véhicules et mobilier, (iv) les Services contractuels, (v) Frais de déplacement, (vi) les Transferts et subventions aux homologues, (vii) les Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs.* L’analyse des rapports financiers montre que le budget du projet a presque été entièrement consomméavec un montant restant de 93 261,55 USD.Les ressources financières ont été affectées, conformément aux inscriptions faites dans le document de projet et les nomenclatures budgétaires des deux agences de l’ONUDC et l’UNESCO.

**Tableau : Etat d’utilisation du budget de l’ONUDC à la fin du projet.**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Budget prévu** | **Budget dépensé** | **Budget restant/non consommé** |
| **ONUDC** | 599 429,45 USD | 563 086,15 USD | 36 231,55 USD |

Selon l'analyse effectuée, le budget total attribué à l'ONUDC a été utilisé presque intégralement, avec un taux de consommation de 93%. L'examen du budget indique que l'ONUDC a respecté la répartition budgétaire initialement prévue pour le projet et n'a pas dépassé le budget alloué aux différentes rubriques, ce qui dénote une bonne planification financière et une utilisation optimale des fonds.Le budget alloué au personnel a respecté la règle de 20%, ce qui est un signe positif d'une gestion efficiente des ressources humaines et qui est également le résultat de l’approche choisie par le projet à savoir la mise en place d’une équipe de coordination conjointe entre ONUDC/UNESCO ce qui a permis de réduire les coûts du personnel. En ce qui concerne le budget alloué à la société civile, l'ONUDC a transféré directement 149 999 USD et a également renforcé les capacités des associations par le biais d'activités.Cela montre que l'ONUDC a cherché à impliquer et à renforcer les capacités des acteurs locaux pour garantir une appropriation et une durabilité des actions entreprises dans le cadre du projet.

**Tableau : Etat d’utilisation du budget de l’UNESCO à la fin du projet**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Budget prévu** | **Budget dépensé** | **Budget restant/non consommé** |
| **UNESCO** | 400 011.00 USD  | 342 981.00 USD | 57 030.00 USD |

Selon l'analyse effectuée, le budget total attribué à l'UNESCO a été utilisé presque intégralement, avec un taux de consommation de 85%.L'examen du budget indique que l'UNESCO a respecté la répartition budgétaire initialement prévue pour le projet et n'a pas dépassé le budget alloué aux différentes rubriques, ce qui dénote une bonne planification financière et une utilisation optimale des fonds. Concernant le personnel, l’UNESCO a procédé au recrutement d’un VNU National, permettant ainsi de réduire relativement les couts liés au personnel. Ainsi, la grande partie des fonds de l’UNESCO ont été alloués à la mise en œuvre des activités.

**Constat 9 : L'utilisation efficace des ressources a été facilitée par la collaboration avec des organisations de la société civile opérant dans les zones ciblées par le projet.**

Afin de maximiser l'utilisation des ressources, l'ONUDC et l'UNESCO ont collaboré avec des associations ayant un ancrage dans les zones cibles pour la mise en œuvre du projet. Cette collaboration avec la société civile a permis au projet de bénéficier de plusieurs avantages, notamment une expertise locale grâce à la connaissance approfondie des réalités locales et une maîtrise de la zone d'intervention, ainsi qu’un réseau étendu pour un accès facile aux bénéficiaires et aux autorités locales. La contractualisation avec la société civile a également permis de réduire les frais de déplacement de l'équipe projet. En outre, l'implication de la société civile dans la mise en œuvre du projet a renforcé leur participation et garantit la durabilité à long terme des initiatives mises en place.Pour illustrer, l'ONUDC et l'UNESCO ont toutes deux collaboré avec l'Association des Femmes Chefs de Famille, une organisation féminine ayant une forte présence et notoriété locale dans les zones cibles du projet. En plus de leur expertise en matière de genre, leur ancrage local a facilité la mise en place de certaines activités, telles que l'identification des femmes impliquées dans les initiatives Grand-mères et Mourchidates, ainsi que la duplication des activités du projet au niveau local. De plus, même après la fin du projet, l'association a continué à mener des activités, à travers notamment le soutien des Mourchidates qui ont poursuivi leurs actions de sensibilisation.Toutefois, les partenaires de la société civile se plaignent une certaine lourdeur au niveau de la contractualisation des prestataires. En effet, les modalités de contractualisation avec les partenaires de la société civile, chargés de l’exécution de certaines activités, a parfois pris beaucoup de temps, entrainant quelques retards.

**Constat 10** : **Une cohérence dans l’utilisation des ressources humaines à travers le déploiement d’un personnel conjoint entre ONUDC et UNESCO.Une planification et une supervision conjointe des activités qui a permis une utilisation efficiente des ressources financières, matérielles et humaines.**

L’optimisation des ressources humaines s’est concrétisée à travers la présence d’une équipe de projet conjoint. En effet, l’ONUDC et l’UNESCO ont opté pour une équipe commune pour la mise en œuvre du projetavec une coordinatrice de projet, chargée entre autres de coordonner les activités de manière à assurer la cohérence des approches, et d’assurer la liaison avec les partenaires gouvernementaux, la société civile et les bénéficiaires. La coordinatrice de projet était accompagnée par deux personnels, volontaires nationaux des nations unies (VNU), respectivement chargés du volet culture et du volet genre. Par ailleurs, les experts techniques de l’ONUDC et l’UNESCO ont également été mobilisés pour contribuer à la mise en œuvre du projet. Toutefois, il est important de noter que le volontaire national chargé du volet culture a interrompu son contrat en cours de projet, ce qui a créé des difficultés pour la mise en œuvre et le suivi des activités en lien avec la culture. Grâce à cette approche, les coûts liés au personnel ont été considérablement réduits, car une seule équipe travaillait sur le projet.

Le projet a privilégié une planification conjointe à travers le développement de plans de travail conjoints à l’ONUDC et l’UNESCO, permettant d’assurer la cohérence de la mise en œuvre, de renforcer la complémentarité des approches et d’optimiser les ressources. Cette approche a permis de dégager des synergies entre les deux agences. A titre d’exemple, le réseau des Mourchidates ont également vu leurs compétences renforcées dans le domaine de la diversité culturelle, en vue de leur permettre de véhiculer des messages sur les aspects culturels, l’importance du vivre ensemble, de l’identité nationale et de la cohésion sociale.Cependant, il aurait été préférable de renforcer davantage cette approche et de l'appliquer à un plus grand nombre d'activités. En effet, à l'exception de l'initiative des Mourchidates, les autres activités n'ont pas bénéficié d'une planification conjointe. Chaque agence a mis en œuvre son propre plan de manière indépendante, tout en se partageant la planification régulièrement. Le choix de collaborer avec la même ONG, à savoir l’association des femmes chefs de famille (AFCF), a permis de maintenir une certaine cohérence dans l’approche du projet. Néanmoins, il s’est avéré dans la mise en œuvre du projet que l’AFCF ne disposait pas des compétences requises dans le domaine de la culture, et ce malgré les formations subies.Par conséquent, l'UNESCO a décidé de s'appuyer sur d'autres associations locales, en particulier l'Association Assalam Alikoum Culture, pour mieux mettre en œuvre les activités culturelles.

Le plan de travail a été en grande partie respecté, bien qu'il y ait eu quelques retards, notamment dans le recrutement de personnel et la contractualisation de certains prestataires. Le plan de travail a été régulièrement examiné lors de chaque réunion du comité de pilotage et en coordination avec les partenaires gouvernementaux. L'analyse de la documentation et des entretiens montre que quelques activités ont été organisées dans les six derniers mois du projet, ce qui montre un retard dans la mise en œuvre. Ces retards sont dus à un recrutement tardif du personnel du projet et à une rotation de personnel dans les agences, ainsi qu'à la pandémie COVID-19 qui a limité les déplacements de l'UNESCO basé à Rabat. De plus, il y a eu un retard dans la conclusion des accords avec les partenaires de la société civile, et parfois le manque de disponibilité des partenaires pour organiser les activités. Malgré ces retards, les principales activités du projet ont pu être menées avant la fin du projet en juillet 2022. Toutefois, le déploiement accéléré des activités en fin de projet a entraîné quelques insuffisances, notamment la compression de certaines activités, l'accompagnement insuffisant de certaines initiatives, ainsi que la poursuite de certaines activités au-delà de la durée du projet.

**Constat 11 :Les activités du projet ont été communiquées au public, notamment à travers des approches innovantes, et le gouvernement a également participé à la diffusion des résultats obtenus. Cependant, il est à noter que les deux agences impliquées dans le projet, l'ONUDC et l'UNESCO, n'ont pas communiqué conjointement.**

En ce qui concerne la communication, diverses publications ont été partagées sur les réseaux sociaux, notamment Twitter, ainsi que des articles de presse sur les sites web de l'ONUDC, des ministères et des ONG impliquées dans le projet. Des brochures et supports vidéo ont également été élaborés en vue de valoriser les résultats du projet. La grande majorité des activités du projet ont bénéficié d'une large couverture médiatique de la part du gouvernement, qui les a relayées sur la télévision nationale. Cette diffusion a permis d'atteindre un public plus diversifié et plus nombreux, sensibilisant ainsi davantage de personnes aux objectifs et aux actions du projet.

Le projet a également valorisé des approches de communication innovantes : en ce sens une campagne de communication a également été lancée pour favoriser la participation des femmes aux métiers de la justice, sécurité et défense. Cette campagne de communication a été menée à travers différents canaux, tels que des affiches dans les espaces publics, des spots radio et télévisés, ainsi que des interventions dans les établissements scolaires. Des événements ont également été organisés dans les régions pour sensibiliser les femmes à ces professions et pour les encourager à y accéder. Des femmes leaders dans ces secteurs ont été invitées à témoigner de leur expérience et à partager leur parcours professionnel avec les participantes. Cette campagne a permis de déconstruire certains stéréotypes de genre et d'encourager une plus grande participation des femmes dans les métiers de la justice, sécurité et défense. Par ailleurs, le projet a enregistré 25 contes, histoires et anecdotes de grands-mères mauritaniennes, Peulh, Soninké, Wolof et Maures, portant sur la cohésion sociale, le vivre ensemble et la tolérance qui ont par la suite été diffusées par les radios communautaires touchant des milliers de personnes sur tout le territoire mauritanien. Ces mêmes podcasts ont également été retranscrits sous forme de dessins partagés dans plusieurs écoles et lycées de la mauritanienne, permettant de toucher les jeunes d'une manière ludique et visuelle, et de favoriser leur compréhension et leur intérêt pour les sujets abordés par le projet.

Lors des entretiens menés, il a été clairement constaté que la partie nationale possède une compréhension solide et approfondie du projet, et s'investit activement dans la communication des résultats obtenus. En effet, la contribution significative de la partie nationale à la communication des succès du projet ne peut être ignorée. Le réseau des Mourchidates a été largement mis en avant par le Ministère des Affaires Religieuses ainsi que par le Ministère de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Famille (MASEF), ce qui témoigne d'une forte appropriation nationale du projet et de la bonne connaissance qu'a la partie nationale de celui-ci.

Toutefois, il y’a lieu de noter l’absence de communication conjointe entre les deux agences concernées (ONUDC et UNESCO) ainsi que l’inexistence d’une stratégie conjointe de communication, qui aurait pu donner des résultats probants dans le cadre de la mise en œuvre du projet.La communication conjointe aurait également permis de renforcer la cohérence du projet etde mettre en avant un projet commun. Des tentatives ont été faites par l'équipe du projet pour élaborer un plan de communication conjoint, mais cela n'a pas abouti et la communication est demeurée très fragmentée. Cette situation s'explique par plusieurs raisons : absence de ressources claires allouée à la communication autour du projet, manque d’expertise de l’équipe projet en matière de communication, difficulté à faire ressortir des messages conjoints. A noter que le projet a élaboré une vidéo conjointe pour retracer l’ensemble des réalisations du projet et l’impact sur la consolidation de la paix.

1. **Impact du projet**

**Constat 12 : Plusieurs changements positifs (intentionnels et non intentionnels) sont intervenus dans la zone d’intervention du projet. Ces changements auxquels ce projet a contribué portent principalement sur :**

* Une intégration et une implication accrues des femmes dans la prévention de l’extrémisme violent.
* Le renforcement de la résilience des populations face à l’extrémisme violent.
* La mise à disposition de données sur le rôle des femmes mauritaniennes dans l’extrémisme violent, qui ont permis d'informer les politiques, les stratégies et les plans d’action nationaux sur la prévention de l'extrémisme violent et de garantir l'intégration de la dimension de genre.
* Un changement institutionnel avec une prise en compte accrue des questions de genre par les autorités nationales chargées de prévenir l’extrémisme violent.
* La réduction des stéréotypes de genre et l’amélioration de la prise en compte de la dimension genre dans la justice pénale.
* Une intégration et une implication accrues des femmes dans la cohésion sociale et l'identité culturelle.
* La réduction des tensions communautaires et le renforcement de la cohésion sociale.
* La promotion de l'éducation à la citoyenneté, ainsi que le renforcement de la résilience du système éducatif face à l’extrémisme violent.
* Le partage des bonnes pratiques pour mieux informer les initiatives futures de prévention de l’extrémisme violent en Mauritanie et au Sahel.

**Des effets négatifs imputables au projet n’ont pas été formellement identifiés par l’évaluateur.**

Une intégration et une implication accrues des femmes dans la prévention de l’extrémisme violent.

Avant le projet, les femmes mauritaniennes étaient confrontées à un manque de participation dans les initiatives, les politiques et les stratégies de prévention de l’extrémisme violent. Le projet a contribué à un changement qui s’est manifesté par une augmentation de laparticipation des femmes aux initiatives de prévention de l’extrémisme violent. Le projet a contribué à changer la perception et les mentalités quant au rôle des femmes dans la prévention de l'extrémisme violent. Avant ce projet, les femmes n'avaient pas accès à ce rôle, mais maintenant elles y sont impliquées. Ce changement significatif s'est reflété dans les comportements des hommes, tant au niveau des discours tenus par certains chefs religieux (imams et foughahaas) que par les responsables politiques, les autorités et la société civile qui ont tous reconnus le rôle clé joué par les femmes Mourchidates. En ce sens, le secrétaire général du ministère des affaires islamiques a affirmé que « *Les Mourchidates ont un rôle important à jouer pour guider les communautés dans la compréhension de l'islam modéré et dans la prévention de l’extrémisme violent. Dans la culture mauritanienne, elles jouent un rôle important dans l'éducation des enfants et peuvent facilement détecter les premiers signes de radicalisation.».* L'initiative des Mourchidates a facilité l'intégration des femmes en tant que guides religieuses dans les efforts de prévention de l'extrémisme violent en Mauritanie. Cette initiative a consisté à la mise en place d’un réseau de 50 femmes guide religieux chargées de prévenir l’extrémisme violent en utilisant le discours alternatif au discours radical violent, à savoir des arguments provenant de la région musulmane pour déconstruire les arguments avancés par les radicaux.Ces Mourchidates sont le fruit d’un travail conjoint entre le Ministère des Affaires Islamiques et de l’Enseignement originel (MAIEO), à travers la Cellule Nationale de Lutte contre la Radicalisation et l’Extrémisme violent, et l’Association des Femmes Chefs de Familles.Dans un premier temps, elles ont été sélectionnées sur la base de 04 critères : « *Critère 1 : Femmes/jeunes filles ayant des connaissances islamiques ; Critère 2 : Femmes/jeunes filles leaders et ayant une certaine influence auprès de leur communauté ; Critère 3 : Femmes/jeunes filles représentant la diversité culturelle mauritanienne/ et parlant au moins une langue de la Mauritanie (Soninké, Peulh, Wolof, Hassania) ; Critère 4 : Femmes/jeunes filles disponibles à prendre part à un travail volontaire ».* Par la suite, le projet a soutenu la formation de Mourchidates pour renforcer leurs compétences en matière de prévention de l'extrémisme violent et pour leur permettre d'agir en tant que catalyseurs de changement dans leur communauté. Ce renforcement de capacité a été conduit par la Cellrad qui a formé les Mourchidates sur la prévention de l’extrémisme violent et le discours alternatif au discours radical violent y compris les 07 thèmes à savoir : « *Le Takfir (l’excommunication) ; La Hakimiya (la Gouvernance divine) ; L’Imamat et le Califat ; L’allégeance et la dissidence ; Le territoire de l’Islam et le territoire de la guerre ; Le traitement réservé au non musulman (citoyen ou protégé en vertu d’un traité) ; Le djihad (la guerre sainte)* ». Une fois formées, ces femmes ont mené plusieurs activités de sensibilisation sur la prévention de l’extrémisme violent dans les écoles coraniques, les lycées, les universités, les marchés, les foyers, les prisons et les mosquées. Elles ont touché un public varié : les étudiants, les jeunes, les détenus terroristes, les femmes radicalisées, les familles des détenus inculpés pour terrorisme, les hommes et les femmes des communautés frontalières etc.

Au cours du projet, les Mourchidates ont soutenues les épouses, sœurs et mères des détenus incarcérés pour terrorisme en les aidant à faire face à l’extrémisme violent. Ces détenus terroristes ont témoigné « *que cette sensibilisation historique de nos familles contribuera à montrer au gouvernement notre bonne volonté, que nous nous sommes repentis et ainsi à renforcer notre plaidoyer auprès du gouvernement pour bénéficier d’une grâce présidentielle* ». Par ailleurs, les sensibilisations organisées dans la prison des femmes a été très appréciée par l’administration pénitentiaires qui a affirmé qu’: « *il y a actuellement une détenue incarcérée pour appartenance à un groupe terroriste à la prison des femmes. Malheureusement, il n’existe pas de séparation entre elle et les autres détenues de droit commun et il y a des risques importants de propagation des idées extrémistes violentes et en conséquence de radicalisation d’autres détenues femmes. Avec la sensibilisation sur le discours alternatif, nos femmes détenues sont plus résilientes aux discours extrémistes violents* ». Les Mourchidates ont aussi contribué au système d’alerte précoce : à Selibaby, près de la frontière avec le Mali, les Mourchidates ont constaté, dans une mosquée, la présence d’un étranger qui tenait des prêches radicales et non courantes dans le contexte Mauritanien, elles l’ont signalé à la police qui a par la suite effectué une descente, il s’est avéré que cet individu était en réalité affilié à des groupes terroristes opérant au Mali. L’alerte donnée par les Mourchidates a permis d’éviter que des membres de la communauté tombent dans l’extrémisme violent. Dans le Hodh El Chargui, zone frontalière avec le Mali, le réseau des Mourchidates a apporté un soutien à des jeunes victime de terrorisme et ayant trouvé refuge en Mauritanie, elles ont organisé de nombreuses discussions avec eux contribuant à faciliter leur intégration en Mauritanie et à les outiller pour faire face à l’extrémisme violent.

Les partenaires clés du projet se sont accordés sur le fait que cette initiative a largement contribué à l'intégration des femmes dans la prévention de l'extrémisme violent et a permis d'élargir les perspectives et les capacités des femmes dans ce domaine.Depuis leur mise en place, les Mourchidates ont réussi à sensibiliser un grand nombre de personnesà travers des séances de discussion et des prêches religieux. Elles ont également réussi à convaincre certains jeunes qui étaient tentés par l'extrémisme violent à changer de voie et à s'engager dans des activités positives. Leur travail a également permis d’appuyer les forces de sécurité locales dans la lutte contre le terrorisme. Enfin, leur travail a contribué à l'émancipation des femmes en Mauritanie en leur permettant de jouer un rôle actif dans la prévention de l'extrémisme violent.

Les femmes Mourchidates ont rencontré plusieurs défis dans leur travail. Elles ont exprimé leur frustration de ne pas avoir pu contribuer à la réinsertion des personnes radicalisées. Elles ont travaillé avec les familles de détenus terroristes qui vivent dans des conditions précaires et qui ont besoin d'un soutien économique et d'une assistance pour aider leurs enfants à obtenir des documents d'état civil. Cependant, les Mourchidates n'étaient pas initialement mandatées ni outillées pour fournir un soutien économique ou psychosocial aux personnes qu'elles ont accompagnées, ce qui a limité leur capacité à aider dans ces situations.Les Mourchidates ont fait savoir qu'elles ont rencontré des difficultés dans l'exercice de leurs fonctions, en raison d'un manque de ressources adéquates. Elles ont notamment mentionné le manque de soutien financier pour les déplacements vers les zones de sensibilisation, qui a parfois entravé leur capacité à atteindre certaines communautés éloignées ou difficilement accessibles.Les Mourchidates ont rapporté avoir été confrontées à des situations d'insécurité lors de certaines interventions, en particulier lorsqu'elles ont dû intervenir dans des quartiers sensibles ou avec des publics potentiellement radicalisés.

Le renforcement de la résilience des populations face à l’extrémisme violent.

Le projet a contribué au renforcement de la résilience des populations face à l'extrémisme violent de différentes manières. Tout d'abord, les actions de sensibilisation menées par les Mourchidates ont permis d'informer les populations sur les dangers de l'extrémisme violent, de déconstruire les discours radicauxet de promouvoir des valeurs de tolérance et de respect mutuel.

Les Mourchidates ont contribué à renforcer les capacités des mères mauritaniennes. En effet, dans la culture mauritanienne, les mères ont un rôle clé à jouer dans l'inculcation des valeurs et des principes à leurs enfants, ainsi que dans la promotion de relations positives au sein de leurs familles et de leurs communautés. Les Mourchidates se sont appuyées sur ce rôle traditionnel des mères mauritaniennes et ont amélioré leurs compétences en matière de parentalité. Plus précisément, elles se sont appuyées sur le discours alternatif à l'extrémisme violent pour développer l’esprit critique des mères. Au cours du projet, un changement comportemental a été observé auprès des mères touchées par le projet. Ces dernières sont devenues plus attentives aux signes de changement de comportement chez leurs enfants et sont désormais capables de reconnaître les indicateurs de l’extrémisme violent, et de contrer les discours radicaux et extrémistes chez un individu et au sein de leur communauté.

Les Mourchidates ont également renforcé la résilience des jeunes à l’extrémisme violent. Le projet a contribué au renforcement de la résilience des jeunes. Les Mourchidates ont renforcé la résilience des jeunes face à l'extrémisme violent en leur fournissant des connaissances religieuses, des compétences de vie, des conseils et un soutien émotionnel pour les aider à résister aux discours extrémistes et à reconnaître les signes avant-coureurs de la radicalisation. D’ailleurs, à Nouakchott, les jeunes sont devenus des porteurs des messages des Mourchidates et ont eux-mêmes sensibilisés leurs pairs sur l’extrémisme violent.

Le projet, à travers les Mourchidates, a contribué à renforcer la résilience des familles de détenus terroristes. La Mourchidate ont travaillé avec des femmes radicalisées et des prisonniers condamnés pour des délits de droits commun. Après plusieurs discussions, les femmes radicalisées ont accepté de participer à des séances de déradicalisation organisées par le président de la république pour les détenu.e.saccusés de terrorismes. Également les discussions avec les femmes et les hommes en prison ont contribué à renforcer leur résilience face à l’extrémisme violent, dans la mesure où les Mourchidates ont transmis des messages positifs sur le fait que l’Islam est une religion de miséricorde et de pardon dans l'islam, ce qui a conduit certain.e.s d'entre eux à abandonner leurs convictions radicales.

Le travail de déradicalisation mené par les Mourchidates dans le cadre de ce projet a été un succès notoire. Les Mourchidates ont réussi à établir une relation de confiance avec les individus radicalisés en utilisant des méthodes douces, telles que l'écoute active, le dialogue et la compréhension. Elles ont réussi à engager ces individus dans des discussions sur les valeurs de l'islam et à leur faire prendre conscience des erreurs de leur parcours radical. De plus, grâce à leur connaissance approfondie de la religion, les Mourchidates ont pu déconstruire les fausses interprétations et les manipulations des textes religieux qui ont conduit ces individus à l'extrémisme. Cela a permis à ces individus de réviser leur compréhension de l'islam et de se détourner de l'extrémisme. Les résultats de ce travail sont remarquables, car il a permis de réintégrer ces individus dans la société et de les aider à retrouver une vie normale.Cependant, les Mourchidates ont été confrontées à des personnes présentant un niveau avancé de radicalisation, ce qui a rendu leur tâche difficile. Elles ont exprimé les obstacles qu'elles ont rencontrés pour persuader ces individus. Pour faire face à ces situations complexes, la Cellrad a mis à la disposition des Mourchidates des imams pour les aider dans ces cas particulièrement difficiles. Les Mourchidates ont également demandé une formation supplémentaire pour mieux gérer les cas de personnes extrêmement radicalisées.

Enfin, le projet a également contribué à renforcer les capacités des autorités judiciaires et pénitentiaires à prendre en compte la dimension de genre dans leur réponse au terrorisme. Cela inclut l'intégration de la dimension de genre dans les plans d'action du Comité National de Lutte contre le Terrorisme et de la Cellule Nationale de Lutte contre la Radicalisation et l'Extrémisme Violent, ainsi que la formation des forces de sécurité et des acteurs judiciaires à la prise en compte des besoins spécifiques des femmes et des jeunes filles dans la lutte contre le terrorisme.

**Tableau : Témoignage des Mourchidates**

|  |
| --- |
| **Quelques témoignages recueillis auprès des femmes Mourchidates mauritaniennes sur l’impact de leur travail :** **Mariya Bousneine, une Mourchidate originaire de Trarza** : « *En Mauritanie, les hommes dominent les mosquées, les établissements religieux et les écoles coraniques qui ont une influence significative sur la formation des attitudes, des opinions et des comportements. J'ai ouvert une école coranique à Rosso à la suite d'une demande des femmes de la communauté. En tant que femme, j'étais largement invisible dans ces espaces jusqu'à ce que l'initiative des Mourchidates me donne une voix dans le discours religieux. Ce programme m'a donné l'occasion de travailler aux côtés des imams pour prévenir l'extrémisme violent. Un jour, j'ai été contactée par un représentant du ministère des Affaires islamiques de Rosso pour parler avec une jeune femme qui refusait d'envoyer ses enfants à l'école, affirmant que c'était Haram. J'ai engagé cette femme dans un discours alternatif à l'extrémisme violent, et au fil du temps, elle a accepté d'inscrire ses enfants à l'école et a même abandonné ses points de vue radicaux* ».**Takla, une Mourchidate du Hodh El Chargui** : *« Je m'appelle Takla, et je viens de Néma, dans la région de Hodh El Chargui. En Mauritanie, il est primordial de promouvoir une compréhension plus approfondie du Saint Coran, et les femmes jouent un rôle crucial dans l'enseignement des fondamentaux de l'islam aux enfants. Dans mon école coranique, qui accueille 164 étudiants, j'enseigne aux jeunes filles et garçons pour renforcer leurs connaissances de l'islam et les protéger des idéologies extrémistes. Un jour, un jeune garçon qui fréquentait mon école a commencé à parler durement à ses parents, les accusant de ne pas suivre la vraie religion d'Allah. Avec l'aide de mon frère, qui est également imam, nous lui avons expliqué l'importance de respecter les parents dans l'islam et ce que la religion dit sur la rhétorique violente. Les parents nous ont donné des retours positifs, notant que leur fils était devenu moins dur envers eux* ». **Kake M’Baye, Mourchidate du Trarza***: « Je me présente, je suis Kake M'Baye, un résident de Trarza âgé de 53 ans, une région qui partage une frontière avec le Sénégal et est connue pour son histoire de radicalisation en Mauritanie. En 2005, la ville de Boutilimit dans cette région a connu plusieurs incidents de radicalisation qui ont conduit à des attaques terroristes en Mauritanie. Avant de devenir Mourchidate, j'enseignais le Saint Coran aux femmes deux fois par semaine chez moi pratique appelée "Daars". Depuis que je suis devenue Mourchidate, j'ai été habilité à partager des messages qui peuvent aider à prévenir l'extrémisme violent. Suite à une sensibilisation, une femme qui vendait du poisson au marché de Rosso est venue me voir. Elle m'a informé que sa jeune fille avait quitté la Mauritanie pour rejoindre des groupes extrémistes au Mali, et elle avait remarqué des changements dans le comportement de sa fille, tels que parler excessivement au téléphone, arrêter de travailler et changer sa façon de s'habiller. Cependant, elle n'a pas pris ces signes au sérieux. Elle a demandé mon aide pour communiquer avec sa fille, car leur communication était très conflictuelle. J'ai partagé des messages de l'alternative discours à l'extrémisme violent qu'elle pourrait utiliser pour convaincre sa fille de revenir. J'ai également conseillé sur la façon de mieux communiquer avec sa fille et de résoudre leur conflit. Sa fille n'est pas revenue, mais les dernières informations que nous avons reçues indiquent qu'elle s'est reconnectée et réconciliée avec sa mère, et qu'elles communiquent positivement au téléphone ».***Khadijetou Saleck Mena, une Mourchidate originaire de Zouérate***, a partagé qu'elle est une leader communautaire active qui est depuis longtemps impliquée dans les activités de jeunesse de sa ville. Selon elle, le travail accompli par les Mourchidates envers les jeunes mérite d'être mis en avant. Elle a signalé avoir mené de nombreuses sessions de sensibilisation dans les écoles et à la "Maison des Jeunes". Lors d'une de leurs visites dans un lycée, ils ont organisé un débat à grande échelle sur la cohésion sociale. Certains étudiants ont exprimé leur frustration et leurs préoccupations quant au manque d'égalité des chances. Khadijetou et ses collègues ont utilisé le discours alternatif à l'extrémisme violent, citant l'importance de la tolérance et de la cohésion sociale en Islam, pour répondre aux préoccupations des étudiants*."**Mouna Bint Alban, Mourchidate de Nouakchott***, : « Je m'appelle Mouna Bint Alban, j'ai 24 ans et je suis une Mourchidate originaire de Nouakchott. Ma tribu, Tnwagyu, est connue pour sa connaissance des sciences islamiques. J'ai ouvert une Madrasa car je voulais rendre les messages de l'islam accessibles à tous. J'ai choisi de devenir une Mourchidate car je crois fermement que les opinions extrémistes vont à l'encontre des valeurs de l'islam et résultent d'une mauvaise compréhension de la religion. Les extrémistes utilisent souvent des discours de Takfir pour justifier leurs actes et leur haine envers les autres - c'est-à-dire qu'ils affirment que certaines personnes sont des mécréants et justifient ainsi la violence contre elles. Cependant, le Coran condamne les Takfiristes. En tant que Mourchidate, mon rôle est de corriger les mauvaises interprétations du Coran et de montrer à ces jeunes de mon école coranique que l'islam prône la tolérance* ». **Mariel Ali, Mourchidate du Hodh El Chargui**: *« Je suis Mariem Ali, une Mourchidate de Néma et j'ai une école coranique enregistrée auprès du ministère des Affaires islamiques. En arabe, le terme Mourchidate désigne le rôle d'un guide ou conseiller, qui a traditionnellement été rempli par les femmes mauritaniennes. En tant que femme, j'ai toujours été responsable de l'éducation des enfants et de la fourniture de conseils aux jeunes qui me font confiance. Cette responsabilité correspond à mon rôle naturel et a eu un impact positif sur notre communauté à Néma. Nous sommes bien reconnues dans notre communauté et sommes devenues une source de soutien pour les femmes cherchant non seulement des connaissances religieuses, mais aussi des conseils en matière d'éducation des enfants. De nombreuses communautés ont bénéficié de nos efforts pour renforcer leur résilience. Par conséquent, elles sont maintenant équipées pour identifier la rhétorique extrémiste et y répondre efficacement avec des arguments alternatifs basés sur la religion ».***Selma Yewely Abdel Barka, Mourchidate du Guidimakha** *« Je m'appelle Selma Yewely Abdel Barka et je viens de Selibaby. En tant que Mourchidate, j'ai travaillé pour autonomiser les mères de notre communauté afin de prévenir la radicalisation. Je crois fermement que les mères jouent un rôle important dans la formation des valeurs et des principes de leurs enfants, et qu'elles doivent leur inculquer un sens des responsabilités pour des relations positives au sein de leur famille et de leur communauté. Grâce à notre travail, nous avons aidé les mères à améliorer leurs compétences parentales et à être plus attentives à leurs enfants, en cherchant les signes précoces de changements de comportement. En conséquence, les relations entre les mères et leurs enfants se sont renforcées. Nous avons utilisé un discours alternatif à l'extrémisme violent, qui est basé sur le Coran et la Sunna, pour transformer la mentalité de ces mères et souligner leur rôle crucial dans l'éducation de leurs enfants conformément aux valeurs de l'islam »*. |

La mise à disposition de données sur le rôle des femmes mauritaniennes dans l’extrémisme violent, qui ont permis d'informer les politiques, les stratégies et les plans d’action nationaux sur la prévention de l'extrémisme violent et de garantir l'intégration de la dimension de genre.

Le projet a mené une étude sur les rôles des femmes mauritaniennes dans l'extrémisme violent. Cette étude a exploré trois thèmes principaux : (1) la situation de genre en Mauritanie, y compris la vulnérabilité des femmes et des jeunes filles, (2) le rôle des femmes mauritaniennes dans l'extrémisme violent, et (3) la prise en compte de la dimension de genre dans la réponse pénale au terrorisme en Mauritanie (4) les facteurs qui poussent les femmes à entrer dans l'extrémisme violent, (5) le rôle des femmes mauritaniennes dans la prévention de l'extrémisme violent et (6) les recommandations pour améliorer la prise en compte de la dimension de genre dans la prévention de l'extrémisme violent en Mauritanie.Les résultats de cette recherche ont permis de mieux comprendre les moteurs sexospécifiques de la prévention de l'extrémisme violent, en informant notamment sur le rôle des femmes mauritaniennes dans la prévention de l'extrémisme violent. Cette étude a ainsi permis de créer des données nationales significatives pouvant être utilisées pour mieux informer les politiques et les stratégies en matière de prévention de l'extrémisme violent, et assurer que la dimension de genre est intégrée dans tous les domaines.Grâce à cette étude, les institutions nationales respectives chargées de la prévention de l'extrémisme violent ont reconnu explicitement les liens entre le genre et l'extrémisme violent et ont exprimé leur volonté de collaborer pour accroître l'intégration du genre dans différents domaines de leur travail. Le Comité National de Lutte contre le Terrorisme et la Cellule Nationale de Lutte contre la Radicalisation et l'Extrémisme Violent ont ainsi intégré la dimension de genre dans leur plan d'action respectif, suite au projet.Les conclusions de cette recherche ont été diffusées lors d'ateliers de restitution à Nouakchott et dans les wilayas cibles du projet, contribuant à une meilleure compréhension de la dynamique locale entre le genre et l'extrémisme violent, soutenant les efforts de plaidoyer à tous les niveaux, et fournissant une base factuelle pour la programmation future d'ONUDC et de l'UNESCO en matière d'extrémisme violent. Il s'agit de la première recherche en Mauritanie ayant contribué à comprendre les dynamiques de genre et d'extrémisme violent.Il est à souligner que la collecte de données pour cette étude a été entravée par la sensibilité du sujet, la réticence des autorités à divulguer des informations et une idée préconçue selon laquelle les femmes ne jouent aucun rôle dans l'extrémisme violent. Malgré ces obstacles, le projet a réussi à surmonter ces difficultés et a produit des résultats significatifs qui ont même convaincu les autorités quant à l'implication des femmes mauritaniennes dans l'extrémisme violent.Les acteurs de la justice et de la police ont également signalé qu'ils abordent désormais ces questions avec moins de préjugés.

Un changement institutionnel avec une prise en compte accrue des questions de genre par les autorités nationales chargées de prévenir l’extrémisme violent.

Les résultats positifs obtenus grâce à la participation des femmes dans la prévention de l'extrémisme violent ont été reconnus par les autorités nationales. Le Ministère des Affaires Islamiques a en effet reconnu le réseau des Mourchidates et leur participation à la prévention de l’extrémisme violent, en exprimant le souhait de procéder à son institutionnalisation et intégration au sein de la Cellrad. Cela a conduit à un changement institutionnel avec une prise en compte accrue des questions de genre dans les politiques de prévention de l'extrémisme violent en Mauritanie.Les autorités ont également renforcé leur collaboration avec les organisations de la société civile et les acteurs locaux pour mieux comprendre et répondre aux besoins spécifiques des femmes et des filles dans la prévention de l'extrémisme violent. Ainsi, l’initiative des Mourchidates a été marquée par une étroite collaboration entre le Ministère des Affaires Islamiques et de l’Enseignement Originel, à travers la Cellrad, et l’Association des Femmes Chefs de Familles. Le projet a également eu un impact sur les autorités nationales en matière de prévention de l'extrémisme violent. Les recherches menées dans le cadre du projet ont permis de sensibiliser les autorités sur l'importance de la participation des femmes dans ce domaine. Elles ont pris conscience de la nécessité d'intégrer les questions de genre dans leur approche de la prévention de l'extrémisme violent et ont pris des mesures concrètes pour y parvenir, notamment en incluant dans leurs plans d'action la dimension genre.

La réduction des stéréotypes de genre et l’amélioration de la prise en compte de la dimension genre dans la justice pénale.

Le projet a contribuéà un changement de perception vis-à-vis de la place des femmes dans les métiers de la justice et sécurité, avec une prise de conscience sur l’importance du rôle des femmes dans les métiers de la justice et sécurité. Il a également permis aux femmes d’avoir plus confiance en soi et de renforcer leur leadership en vue de briguer des positions de responsabilité dans les métiers de la justice et sécurité. Le projet a contribué à contribué à sensibiliser et à former les forces de sécurité et les professionnels de la justice sur les questions de genre, en mettant l'accent sur l'importance de prendre en compte les besoins et les préoccupations des femmes dans leur travail. Enfin, le projet a permis une meilleure considération des questions de genre dans la justice pénale.

Plusieurs initiatives ont été mises en place pour réduire les inégalités de genre dans le domaine de la justice et de la sécurité. Tout d'abord, une campagne de sensibilisation intitulée "Pourquoi pas moi" a été organisée, touchant environ 787 personnes, y compris des hautes autorités étatiques, des représentants gouvernementaux, la société civile et des jeunes. La campagne s'est concrétisée par une exposition photographique ainsi que la production de vidéos mettant en avant le travail de 43 femmes actives dans les domaines de la sécurité, de la justice et de la défense en Mauritanie.Elle a également conduit au lancement du prix genre du G5 Sahel, destiné à récompenser les individus et les institutions des pays du G5 Sahel ayant contribué de manière significative à la prise en compte de la dimension genre.De plus, des formations en leadership féminin ont été mises en place pour encourager les femmes à briguer des postes de responsabilité, en leur fournissant un soutien et une guidance tout au long de leur parcours professionnel. Le personnel de la police, de la gendarmerie et de la justice a également bénéficié d'une meilleure formation pour traiter les affaires impliquant des victimes ou auteurs d'infraction, en évitant les préjugés de genre et en assurant une meilleure protection dans les différentes phases d'enquête et de jugement.En outre, des audits genre ont été réalisés pour mieux comprendre les inégalités de genre dans le secteur de la justice et de la sécurité et proposer des recommandations pour une prise en compte durable du genre au sein de ces institutions. Enfin, deux ateliers de réflexion et de sensibilisation sur les règles de Bangkok ont été organisés pour sensibiliser l'administration pénitentiaire à l'importance de la prise en compte de la dimension genre, conduisant à l'intégration de considérations de genre dans le plan d'action de l'administration pénitentiaire.

Cependant, il est important de souligner que le projet n'a pas réussi à atteindre son objectif d'intégrer des femmes dans les forces de sécurité et les institutions judiciaires, bien que cela ait été l'une de ses ambitions. Le document du projet a cité "*une augmentation du nombre de femmes dans les métiers de la justice et de la sécurité*" comme indicateur et la formulation des résultats prévoyait "*un nombre accru de femmes participant à la justice pénale*". Malheureusement, l'évaluation a révélé que le projet n'a pas eu d'impact significatif sur l’augmentation nombre de femmes travaillant dans ces domaines. Plus facteurs expliquent cela, notamment les normes sociales et culturelles qui continuent de limiter la participation des femmes à ces métiers, ainsi que les obstacles structurels tels que l'accès limité à la formation des femmes, et l'absence de volonté politique pour accroître la représentation féminine dans ces métiers. Malgré cela, le projet a contribué à sensibiliser les acteurs clés sur l'importance de la prise en compte du genre dans le secteur de la justice et de la sécurité, ainsi qu'à promouvoir la participation et la reconnaissance des femmes qui travaillent actuellement dans ces domaines.

L’intégration et l’implication accrue des femmes dans la promotion de la culture contribuant en renforcement de la cohésion sociale et à la prévention de l’extrémisme violent.

Le projet a contribué avalorisé le rôle et la participationdes femmes et des filles mauritaniennes dans la promotion de la culture et de la reconnaissance de la diversité culturelle. Les femmes ont été valorisées et renforcées en capacités pour influencer positivement la cohésion sociale dans le pays et contribuer ainsi à la prévention de l’extrémisme violent.

Plusieurs initiatives phares ont contribué à une plus grande implication des femmes et jeunes filles dans le domaine de la culture. Le projet a permis de renforcer la transmission culturelle en enregistrant les histoires et anecdotes de 25 grands-mères, Peulh, Soninké, Wolof et Maures, qui ont partagé des messages importants sur la cohésion sociale, le vivre ensemble et la tolérance. Ces messages ont touché un large public, grâce aux radios communautaires et à leur retranscription en dessins, contribuant ainsi à apaiser les tensions et à encourager les communautés à mieux communiquer et se connaître.En mettant en valeur le rôle crucial des femmes dans la culture mauritanienne et leur contribution essentielle à la vie sociale et culturelle de leurs communautés, la valorisation des grands-mères a favorisé une plus grande implication des femmes dans le domaine de la culture. Cela a également permis de promouvoir l'égalité des genres.Le projet a joué un rôle important dans la promotion de l'expression artistique des jeunes filles, en leur offrant des espaces pour s'exprimer à travers la musique. Dans le cadre de cette initiative, cinq jeunes filles ont été accompagnées dans la production de leur musique. Elles ont également eu l'opportunité de participer à plusieurs événements artistiques, dont des concerts, où elles ont pu présenter leurs chansons et leurs performances. Ces jeunes filles ont ainsi contribué à la promotion de la diversité culturelle et à la sensibilisation sur l'égalité des genres.Dans le cadre de ce projet, une attention particulière a été portée à la valorisation du patrimoine culturel immatériel des femmes mauritaniennes. Pour la première fois, des organisations de femmes ont été formées et ont vu leurs capacités renforcées en matière de protection et de préservation du patrimoine culturel immatériel. Également, le projet a permis de procéder au premier inventairedu patrimoine culturel immatériel porté par les femmes mauritaniennes, permettant ainsi de mieux comprendre et préserver les traditions et les savoirs des femmes. Cette initiative a contribué à renforcer l'identité culturelle du pays et à mettre en avant le rôle crucial des femmes dans la préservation de ce patrimoine.La valorisation du patrimoine culturelporté par les femmes a contribué à renforcer le sentiment d'appartenance des communautés et leur fierté envers leur histoire et leur culture.

Grâce à leur engagement dans le domaine de la culture, les femmes mauritaniennes ont joué un rôle clé dans la réduction des tensions entre les différents groupes qui composent la société mauritanienne. Les activités culturelles mises en place par le projet ont permis de renforcer les échanges entre les communautés et de favoriser la compréhension mutuelle, contribuant ainsi à la réduction des préjugés. Ces initiatives portées par les femmes ont été un véritable plaidoyer pour la paix et l'unité en Mauritanie, et ont eu un impact important sur la jeunesse mauritanienne en termes de sensibilisation aux valeurs de cohésion sociale, de tolérance et de diversité culturelle.

Il s'avère complexe de mesurer l'impact précis des interventions du projet sur la réduction des inégalités communautaires, car cela dépend de nombreux facteurs interconnectés. En effet, la réduction de ces inégalités requiert une approche globale et systémique pour être traitée efficacement. Néanmoins, le présent projet a jeté les bases d'une prise de conscience solide en sensibilisant les populations sur l'importance de la diversité culturelle et du patrimoine. Ces actions peuvent avoir un impact positif à long terme sur la réduction des inégalités communautaires en favorisant la compréhension mutuelle et l'acceptation des différences culturelles.

La promotion de l’éducation à la citoyenneté ainsi que le renforcement de la résilience du système éducatif face à l’extrémisme violent.

Le projet a contribué de manière significative à la promotion de l'éducation à la paix et de l'éducation à la citoyenneté en Mauritanie, ainsi qu'au renforcement de la résilience du système éducatif face à l'extrémisme violent. Grâce aux formations organisées, les acteurs de l'éducation ont acquis des compétences et des outils pour transmettre aux élèves les valeurs de tolérance, de respect des droits de l'homme, de non-violence et d'inclusion sociale, qui sont essentielles pour lutter contre les discours de haine et de violence. L'engagement du ministère de l'éducation nationale à introduire des modules sur l'éducation à la citoyenneté dans son curriculum et à dupliquer ces formations auprès d’un plus grand nombre d’enseignants est une preuve concrète de l'impact positif du projet sur le système éducatif mauritanien.

Le projet a eu un impact positif sur la résilience des élèves de l'enseignement secondaire face à l'extrémisme violent, en leur offrant une plateforme pour s'exprimer et pour promouvoir la diversité culturelle et le vivre ensemble à travers le concours d'éloquence *« Mon école et le vivre ensemble* ». Les lycéens ont bénéficié d'une formation sur les techniques de plaidoirie et ont été sensibilisés aux principes fondamentaux de l'UNESCO, tels que la diversité culturelle et le vivre ensemble. Cette formation a permis aux élèves de devenir des ambassadeurs du vivre ensemble et de la culture de la paix dans leur établissement scolaire, et de promouvoir ces valeurs auprès de leurs camarades. Le concours a été remporté par une jeune fille dont le texte poignant sur la diversité culturelle mauritanienne a été très apprécié par les juges. En renforçant la résilience des élèves de l'enseignement secondaire, le projet contribue ainsi à promouvoir la paix et à lutter contre l'extrémisme violent dans la société mauritanienne.

Il convient de souligner que le volet du projet concernant le renforcement de la résilience du système éducatif mauritanien face à l'extrémisme violent semble insuffisant, avec seulement deux activités prévues dans le document de projet qui abordent des aspects limités de la question. Cette approche peut entraver la capacité du projet à avoir un véritable impact sur le système éducatif mauritanien en termes de renforcement de sa résilience face à l'extrémisme violent.En outre, il convient de noter que le renforcement de la résilience du système éducatif ne peut être atteint que par une approche holistique, qui prend en compte non seulement la formation des enseignants et des inspecteurs, mais également la création d'un environnement éducatif sûr et inclusif pour les élèves, ainsi que la participation des communautés locales. Par conséquent, il est essentiel que le projet soit conçu de manière à refléter cette approche globale pour atteindre des résultats significatifs dans ce domaine crucial.

Le partage des bonnes pratiques pour mieux informer les initiatives futures de prévention de l’extrémisme violent en Mauritanie et au Sahel.

Le projet a également réussi à rassembler les enseignements tirés et les meilleures pratiques pour mieuxinformer les futurs projets sur les questions de genre etla prévention de l’extrémisme violent. A titre d’exemple, un atelier d’échange d’expériences et de partage des bonnes pratiques de l’initiative des Mourchidates aux pays du G5 Sahel a été organisée par le projet.L’atelier a réuni un total de 88 participant.e.s dont des représentant de la Mauritanie Mali, du Burkina Faso, du Niger et du Tchad. Il a permis de présenter les résultats préliminaires de l’initiative des Mourchidates, partager les leçons apprises, et formuler des recommandations pour l’amélioration de l’initiative des Mourchidates et sa duplication dans des pays ayant des contextes similaires.Le projet a réussi à diffuser largement les bonnes pratiques pour faciliter leur réplication dans d'autres contextes et renforcer les capacités des pays du Sahel dans la lutte contre l'extrémisme violent. Le projet a mis en avant l'implication cruciale des femmes dans ce processus en soulignant les succès et les difficultés rencontrés par l'initiative des Mourchidates. Cette diffusion des bonnes pratiques est essentielle pour promouvoir une approche efficace et participative de prévention de l'extrémisme violent dans d'autres régions. Les réussites de l'initiative des Mourchidates, ainsi que les défis rencontrés, sont de précieuses leçons à partager avec d'autres pays et régions confrontés aux mêmes problématiques.Le Maroc a également contribué à cet échange en mettant à disposition une Mourchidate marocaine qui a partagé l'expérience du pays dans ce domaine.

A l’issu de cet atelier, les bonnes pratiques suivantes ont été identifiée et partagées :(*i) L’implication systématique des autorités locales et acteurs locaux, y compris le Maire, le préfet, les directions régionales des affaires islamiques, du MASEF, de la jeunesse ou encore du l’éducation nationale ; (ii) L'initiative des Mourchidates a permis de renforcer les partenariats entre les autorités religieuses et les femmes. L’organisation de sensibilisation conjointe entre les Mourchidates et les leaders religieux (Imams) a été vu comme une bonne pratique ; (iii) Une approche basée sur l'enseignement religieux : Les Mourchidates utilisent l'enseignement religieux pour contrer les discours extrémistes et renforcer la résilience des populations face à l’extrémisme violent. ; (ii) Une approche inclusive : le réseau des Mourchidates est constitué de femmes issues de la diversité culturelle mauritanienne (Maures, Peulh, Soninké, Wolof, Bambara). Par ailleurs, dans le cadre des activités les Mourchidates ont impliqué toutes les communautés*. En promouvant la coexistence pacifique entre les différentes communautés, les Mourchidates ont contribué à renforcer la cohésion sociale.

Cet atelier a également permis de fournir d’importantes recommandations visant à pérenniser et dupliquer l’initiative des Mourchidates : *- Etendre le réseau des Mourchidates à l’ensemble des régions de la Mauritanie ; - Mettre à disposition les ressources suffisantes pour mener les sensibilisations ; - Soutenir le curriculum de formation des Mourchidates et inclure des modules variés y compris l’andragogie, les techniques de communication avec les personnes radicalisées ; la cohésion sociale ect ; - Institutionnaliser le corps des Mourchidates mauritaniennes et donner un statut légal afin d’en faire des fonctionnaires du Ministère des Affaires Islamiques et de l’Enseignement Originel ; - Accompagner les sensibilisations des Mourchidates par la possibilité d’offrir des AGR aux individus ayant une vulnérabilité particulière (notamment ceux radicalisés) ; - Mettre en place un institut régional du G5 Sahel de formation des Imams, des Mourchidates et des Mourchides ; - Dupliquer l’expérience des Mourchidates à tous les pays du G5 Sahel*.

Enfin, les diagnostics menés par le projet ont également permis de mieux comprendre les dynamiques de genre dans le contexte de la prévention de l'extrémisme violent, en mettant en évidence les facteurs de vulnérabilité des femmes et des filles à l'extrémisme violent et les stratégies efficaces pour renforcer leur résilience et leur rôle dans la prévention de l'extrémisme violent.Ces enseignements et ces meilleures pratiques ont été documentés et partagés avec des partenaires techniques et financiers ainsi que d'autres projets et initiatives, afin de favoriser leur diffusion et leur utilisation à plus grande échelle.

L'évaluation du projet n'a identifié aucun effet négatif attribuable à celui-ci. Cependant, il est apparu que l'autonomisation économique des femmes pourrait être renforcée dans le cadre du projet afin de garantir leur participation effective aux initiatives de prévention de l'extrémisme violent. Il s'agit d'un aspect essentiel qui mériterait une attention particulière dans les futures initiatives similaires.

1. **Appropriation et Durabilité du Projet**

**Constat 14 : Le projet a mis en place une stratégie de sortie pertinente qui a contribué à renforcer sa durabilité et ses effets catalytiques. Cette stratégie repose sur plusieurs axes, tels que le renforcement des capacités des partenaires nationaux et des acteurs de la société civile, la mise en place de plans d'action durables au sein des ministères clés, ainsi que la création d'initiatives soutenables et leur mise à l’échelle/dissémination. Ainsi, le gouvernement, la société civile et les bénéficiaires déclarent être engagés pour la continuité des initiatives mises en place et la pérennisation des acquis du projet.**

**Le renforcement des capacités des partenaires nationaux** a permis d’assurer la durabilité du projet dans la mesure où ces derniers ont développé des compétences pérennes. Le projet a renforcé les capacités du personnel du ministère de la culture (au niveau central et régional) et de la commission nationale de l’UNESCO en matière de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel[[1]](#footnote-2) et de protection/promotion de la diversité des expressions culturelles[[2]](#footnote-3). A la suite de ces renforcements de capacités, le ministère de la culture et la commission nationale de l’UNESCO ont eux-mêmes procéder à la formation des associations de femmes sur le patrimoine culturel et à l’activité d’inventaire du patrimoine culturel immatériel porté par les femmes dans les localités cibles du projet. Cette approche a permis de doter ces acteurs des compétences nécessaires pour inventorier le patrimoine culturel mauritanien de manière autonome, ce qui servira à protéger et promouvoir les expressions de la diversité culturelle mauritanienne à long terme.Ainsi, le projet a permis de créer au sein du ministère de la culture un pool de formateurs ayant acquis les compétences nécessaires pour former sur la Convention de 2003 de l’UNESCO, sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et faire l’inventaire de pratiques culturelles portées par les femmes. Grâce à cette approche, la partie nationale est devenue un relais et des ambassadeurs auprès de leurs communautés, pour sensibiliser sur les enjeux de protection du patrimoine culturel et de la diversité culturelle.

**L’implication et le renforcement des capacités de la société civile** a permis d’assurer la durabilité, la reprise et l’appropriation de plusieurs approches pilotes du projet. Le projet a formé des organisations de femmes sur la prévention de l'extrémisme violent, l'intégration du genre dans la justice pénale et la culture. L'association AFCF, partenaire de l'ONUDC et de l'UNESCO, a été formée par le projet sur l'intégration du genre dans la justice pénale et a dupliqué cette formation pour former les forces de l'ordre et les acteurs de la justice. Maintenant, l'association est en mesure de renforcer les capacités des acteurs de la justice pénale et de mener des formations auprès d'organisations communautaires de base. Cette approche a permis de renforcer la collaboration entre les organisations de femmes et les acteurs de la chaîne pénale, qui travaillent ensemble pour référencer et soutenir les femmes victimes de violences basées sur le genre. Les membres de l'Association des Femmes Chefs de Famille ont également été formés sur la prévention de l'extrémisme violent pour accompagner le réseau des Mourchidates dans leur travail de sensibilisation des communautés au discours alternatif au discours radical violent.Le renforcement de capacité de l'AFCF dans le domaine culturel, en particulier dans la préservation du patrimoine culturel immatériel et la protection des expressions de la diversité culturelle, a été rendu possible grâce au projet. Avant cela, l'AFCF n'avait aucune expérience dans ce domaine. Grâce aux formations reçues, l'AFCF est désormais en mesure d'intervenir durablement dans ce domaine et de contribuer à renforcer la cohésion sociale entre les différentes communautés mauritaniennes. Suite à ces formations, l'AFCF a organisé diverses activités du projet, notamment les Open Mic pour permettre aux jeunes de s'exprimer sur les questions de diversité culturelle et de coexistence pacifique, ainsi que l'identification des Grands-Mères conteuses qui ont partagé des messages inspirants sur la tolérance et la diversité culturelle. Enfin, plusieurs associations de femmes ont été renforcées en capacités dans le domaine de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel : ces dernières sont désormais en mesure de faire l’inventaire du patrimoine, de préparer les candidatures pour l’inscription sur la liste du patrimoine mondiale de l’UNESCO et d’élaborer des demandes d’assistance internationales.

Le projet a réussi à mettre en place **des initiatives qui ont démontré leur durabilité**, comme le témoigne la continuité des actions du réseau des Mourchidates même après la fin du projet. Cette pérennité de l’initiative des Mourchidates peut être expliquée par plusieurs facteurs, notamment le fait que les femmes qui composent le réseau sont des volontaires qui ont été mobilisées sans rémunération durant toute la durée du projet. De plus, la durabilité est facilitée par le fait qu’une grande partie des femmes Mourchidates occupent des fonctions religieuses, telles qu’enseignement dans les écoles coraniques ou encore de la religion dans les foyers (Dars) ou étudiante en sciences islamiques. Ainsi, ses femmes continuent dans leur quotidien a joué le rôle de Mourchidates et à passer des messages sur le discours alternatif au discours radical violent. Le réseau des Mourchidates a été repris par la société civile (AFCF) et la Cellrad qui continuent à l’utiliser pour mener des initiatives de prévention de l’extrémisme violent en Mauritanie. La reconnaissance officielle du réseau des Mourchidates par le Ministère des affaires islamiques et de l’enseignement originel, a contribué à renforcer la pérennité du réseau.

**Figure : Stratégie de sortie du réseau des Mourchidates**

Trois options existent pour assurer une durabilité du réseau des Mourchidates :

* *Option 1* : Il est suggéré que l'Association des Femmes Chefs de Famille, qui a soutenu la création du réseau, intègre ce dernier dans son plan d'activité et fasse des femmes du réseau des membres de l'association. De plus, l'association pourrait aider le réseau des Mourchidates à se constituer en une organisation de la société civile. Cette option permettrait d'assurer la continuité des activités du réseau, mais dépendrait des fonds disponibles pour que les Mourchidates puissent poursuivre leurs activités.
* *Option 2* : Cette option consisterait à instituer le réseau des Mourchidates sous l'égide du ministère mauritanien des Affaires islamiques. Ce modèle est similaire à celui suivi par le Maroc et l'Algérie, où les Mourchidates sont des fonctionnaires travaillant au ministère chargé des questions religieuses et sélectionnées sur la base d'un concours de la fonction publique. Pour adopter ce modèle, l'État devrait avoir les moyens d'inclure les Mourchidates dans son budget. Cette option permettrait d'ancrer l'action dans une institution et d'assurer sa continuité.
* *Option 3* : Cette option consiste en une gestion hybride du réseau des Mourchidates, impliquant à la fois le gouvernement et la société civile. Actuellement, cette option est mise en œuvre, le réseau étant géré par l'AFCF et la Cellrad. Cette option permet de renforcer les relations entre la société civile et le gouvernement et de toucher un plus grand nombre de bénéficiaires. Les Mourchidates resteraient un réseau de la société civile, mais bénéficieraient d'une collaboration étroite avec le gouvernement. Toutefois, cette option est tributaire d’une collaboration efficace et une répartition équitable des ressources/de la gestion entre les deux parties.

L’élaboration d’un audit genre ayant conduit à l’adoption d’un plan d’action genre spécifique au ministère de la justice. Le Secrétaire Général du Ministère de la justice a affirmé que l’audit « *contribuera à renforcer durablement l’égalité des chances entre les hommes et femmes au sein du Ministère de la justice* ».A travers cette démarche, le projet a permis d’intégrer de manière structurée et pérenne des mécanismes d’intégration les questions de genre dans la programmation du ministère de la justice et à assurer la prise en compte de l’égalité des sexes à tous les niveaux. Le ministère utilisera ce document clé pour améliorer continuellement la prise en compte des questions de genre à court, moyen et long terme, et il servira également de base de travail pour les autres partenaires techniques et financiers qui souhaitent appuyer les questions de genre au sein du ministère de la justice.

Le projet est durable car il fournit **des données aux autorités gouvernementales pour les aider à orienter leurs stratégies et leurs programmes internes**. L’activité de l'audit genre mené a permis au ministère de la justiced’obtenir des informations sur l'intégration des questions de genre ainsi que sur les défis et les bonnes pratiques. De plus, une étude sur les obstacles et les bonnes pratiques à la représentation des femmes dans les forces de sécurité a été menée, ce qui a permis à la police et à la gendarmerie de promouvoir deux femmes dont le grade a évolué. Une étude sur le rôle des femmes mauritaniennes dans l'extrémisme violent a également été menée et présentée au comité national de lutte contre le terrorisme ainsi qu'à la cellule nationale de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent, qui se sont engagés à intégrer les résultats dans leurs plans d'action respectifs. Toutefois, il est regrettable que ces études n'aient pas été largement diffusées aux partenaires techniques et financiers, ce qui aurait pu leur permettre d'orienter leurs actions et leur soutien dans les domaines du genre et de l'extrémisme violent.

Le projet a engagé **des efforts de mise à l'échelle et de diffusion de certaines réalisations clés**. A cet effet, il a organisé un atelier intitulé "*Echange d’expériences et partage des bonnes pratiques de l’initiative des Mourchidates dans la prévention de l'Extrémisme violent aux pays du G5 Sahel",* au cours duquel les résultats préliminaires de l'initiative ont été présentés, les leçons apprises ont été partagées et des recommandations ont été formulées pour améliorer et pérenniser l'initiative des Mourchidates. Toutes les parties prenantes ont convenu de la nécessité de dupliquer le réseau des Mourchidates dans d'autres régions de la Mauritanie, d'institutionnaliser ce réseau en le transformant en véritable corps de la fonction publique et de répliquer l'expérience des Mourchidates dans les autres pays du Sahel.Malgré les efforts déployés pour trouver des financements pour renforcer le réseau, il n'a pas encore été possible de mobiliser des fonds additionnels. Toutefois, l'ONUDC continue de travailler à explorer les opportunités de financement et à mobiliser des bailleurs pour assurer la pérennité du réseau des Mourchidates.

Après examen de la documentation et des entretiens, il ressort que certaines actions prévues par le projet n'ont pas été considérées comme durables par les partenaires et la société civile. En effet, ces actions ont été conçues sans une véritable réflexion sur leur pérennité. Les activités du Micro Ouvert destinées à permettre aux jeunes filles de s'exprimer sur des questions de vivre-ensemble sont un exemple d'actions qui n'ont pas été considérées comme durables. En effet, après la fin du projet, ces activités n'ont pas conduit à une réappropriation nationale. Les membres de la société civile ont également déploré le manque de documentation et de retranscription de ces Opens Mics.

1. **Efficacité du partenariat**

**Constat 15 : le projet a suivi une approche participative et de responsabilisation envers les autorités gouvernementales et la société civile. Les parties prenantes ont été impliquées tout au long du projet, et ont exprimé leur satisfaction quant à la coopération avec l'ONUDC, bien que des difficultés de communication aient été signalées avec l'UNESCO. En outre, certains problèmes de collaboration ont été observés entre les partenaires gouvernementaux et ceux de la société civile. Le partenariat positif entre l'ONUDC et l'UNESCO a contribué à renforcer l'approche conjointe du projet.**

L'une des bonnes pratiques du projet a été l'implication significative des autorités locales tout au long de la mise en œuvre des activités. Les acteurs étatiques ont été impliqués à différents niveaux, notamment par leur participation au comité de pilotage du projet et au COPIL du fonds PBF, la responsabilisation pour la mise en œuvre directe de plusieurs activités et les invitations à participer à certaines activités. Le gouvernement et la société civile se sont montrés très satisfaits de la coopération avec l'ONUDC et ont apprécié leur réactivité et leur disponibilité. Cette collaboration a été facilitée par la présence de l'ONUDC sur le terrain à Nouakchott.

Les partenaires gouvernementaux et de la société civile ont fait part de quelques frustrations quant à la communication avec l'UNESCO, en raison de retards dans les réponses aux demandes. Cela s’explique par le fait que les experts techniques de l'UNESCO sont basés à Rabat, au Maroc, et ne sont pas présents en Mauritanie.Cette situation a eu pour conséquence de réduire l'efficacité de leur collaboration.Le Ministère de la Culture, en tant que principal interlocuteur de l'UNESCO, a éprouvé un manque d'implication ou une implication tardive dans certaines activités, ce qui a entravé la véritable appropriation de ces dernières. Ce ministère déplore également le manque d’implication dans les activités mises en œuvre par la société civile, AFCF et Assalam Alikoum Culture, qui auraient mené les Opens Mic, l’inventaire des Grands-Mères et l’accompagnement des projets musicaux des jeunes sans associer le ministère. Selon le ministère, l’implication tardive a impacté la pérennité de l’activité car ces dernières ne s'inscrivent dans aucun cadre national et n’ont pas fait l’objet d’une appropriation gouvernementale. Il semblerait que le partenariat avec la société civile ait manqué de fluidité avec parfois des tiraillements et désaccords quant au leadership des activités. Selon la partie gouvernementale, il y a eu des cas où certains acteurs de la société civile impliqués dans le projet ont délibérément mis de côté le gouvernement dans la mise en œuvre des activités.

Cependant, il a été noté certaines bonnes pratiques en matière de partenariat notamment la collaboration réussie entre le Ministère des Affaires Islamiques, via sa Cellule Nationale de Lutte contre la Radicalisation et l'Extrémisme Violent (Cellrad), et l'AFCF pour la mise en place du réseau des Mourchidates.Ces deux entités ont travaillé ensemble dans le cadre de la formation et l’accompagnement des femmes Mourchidates. La bonne collaboration observée entre la Cellrad et l’AFCF s'explique par la flexibilité et la compréhension mutuelle dont ont fait preuve les personnes en charge de ces dossiers, dans le but de garantir le succès des activités.Cependant, il convient de noter que le ministère des Affaires islamiques n'a pas été suffisamment impliqué dans l'identification des Mourchidates. En effet, l'AFCF a décidé, malgré les directives de l'ONUDC, de procéder au choix des Mourchidates sans consulter le ministère. Cette décision a eu deux conséquences : d'une part, un niveau parfois faible de certaines femmes Mourchidates, et d'autre part, le Ministère souhaite, par conséquence, avoir un réseau entièrement identifié par ses soins, à l'image du modèle de recrutement par concours utilisé au Maroc.Un autre point positif noté est que les personnes interrogées s'accordent unanimement sur le fait que le projet a considérablement favorisé le rapprochement entre les différents ministères et a contribué à renforcer les partenariats/synergies entre les Ministères dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet.

Au niveau du partenariat entre les agences ONUDC et UNESCO, le partenariat a été positif avec une véritable volonté de mettre en œuvre le projet conjointement : mobilisation du même partenaire de la société civile, un coordinateur de projet conjoint, et une approche concertée dans la planification et la mise en œuvre des activités.Le dialogue permanent entre l’ONUDC et l’UNESCO a favorisé une meilleure coordination des activités et une réponse plus efficace aux défis rencontrés sur le terrain.

La collaboration entre l'AFCF et l'ONUDC a été considérée comme positive, l'agence onusienne a reconnu que l'association a bien réalisé les activités et a apporté une réelle valeur ajoutée en permettant d'atteindre des populations éloignées dans la région, tout en mettant à disposition leur expertise en matière de genre. Toutefois, la collaboration entre l’AFCF et l’UNESCO a été jugée moins satisfaisante, en raison du manque d'expertise de l'association dans le domaine culturel, ce qui a eu un impact significatif sur la mise en œuvre des activités du volet culturel. Également, l’AFCF n’a pas été en mesure d’identifier les grands-mères conteuses, la plupart des femmes identifiées ne correspondaient pas au profil recherché.Par conséquent, les messages transmis par les grands-mères n’étaient pas à des contes ou histoires, mais plutôt de messages généraux sur la tolérance, le vivre ensemble et la diversité culturelle destinés aux jeunes.Afin de pallier le manque d'expertise de l'AFCF, l'UNESCO a d'abord renforcé les capacités des membres de l'organisation et a dans un deuxième temps collaborer avec une seconde association, Assalam Alikoum Culture, qui disposait d'une expertise plus solide. L’Association Assalam Alikoum Culture a mis en œuvre deux activités, l’enregistrement des messages des grands-mères et accompagnement des projets musicaux des jeunes, par l'organisation du concours Assalamalekoum Music Challenge. Cette association a déploré plusieurs retards et blocages dans la mise en œuvre des activités, due à un manque de répondant de l’UNESCO.

**Promotion du genre et égalité des sexes**

**Constat 16 : Les considérations de genre ont été prises en compte dans la conception, la mise en œuvre des activités et le suivi des résultats du projet. Le projet a contribué à la promotion de l'égalité des sexes en reconnaissent le rôle important et positif que les femmes jouent dans la consolidation de la paix.**

Le projet s’inscrit dans le cadre de la l’initiative de promotion de l’égalité des genres du PBF (GPI).Le projet accorde une place centrale aux questions de genre et cela s'est reflété dans le cadre de sa conception et sa mise en œuvre. En témoignent l’énoncé du Résultat 1 : « *Un nombre accru de femmes participent à la justice pénale et contribuent à prévenir et lutter contre l'extrémisme violent* » et du Résultat 2 : « *Des groupes cibles de femmes – jouant un rôle traditionnel d’influence et de transmission de valeurs – sont identifiées et formées pour sensibiliser au danger de l’extrémisme violent, à l’importance de la diversité culturelle et de la cohésion sociale et pour promouvoir la paix dans le pays, notamment à travers la culture* ».Les femmes ont été associées de manière substantielle à la conceptualisation du projet ce qui explique que plusieurs des approches proposées prennent en considération leurs besoins et préoccupations. Elles sont les principales bénéficiaires des actions du projet et le coût des activités directement liées à l’égalité entre les sexes/le renforcement des capacités des femmes représente de : 90,55% du budget total du projet.Pour accroitre substantiellement la participation des femmes, le projet s’est appuyé sur une organisation de femmes pour exécuter les activités du projet.

Le projet a contribué à la mise en œuvre du Plan d'action en sept points du Secrétaire général sur la consolidation de la paix sensible au genre, ainsi que des résolutions 1325 (2000) et ultérieures du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité. En effet, il encourage la participation des femmes mauritaniennes à la prévention et à la consolidation de la paix, conformément à la résolution 1325. De plus, il répond à la résolution 22/42 (2015) du Conseil de sécurité des Nations Unies qui appelle les États membres à inclure les femmes et d'autres groupes sous-représentés dans les organismes nationaux chargés de maintenir l'ordre et la sécurité, y compris dans le cadre des activités de prévention et de lutte contre le terrorisme.

Le projet a favorisé la promotion de l'égalité des sexes en impliquant activement les femmes dans diverses interventions et en renforçant leur rôle dans la prévention de l'extrémisme violent, la participation à la justice pénale, la promotion de la cohésion sociale et la préservation de l'identité culturelle. En matière de prévention de l'extrémisme violent, le projet a renforcé le rôle des Mourchidates, guides religieux et leaders communautaires femmes, chargées de déconstruire les discours radicaux. En ce qui concerne la participation à la justice pénale, le projet a encouragé les femmes à intégrer les métiers de la justice pénale, contribuant ainsi à déconstruire les stéréotypes de genre. Enfin, le projet a collaboré avec les femmes pour renforcer leur rôle dans la préservation du patrimoine culturel et la promotion de l'identité culturelle. Chacun de ces aspects sera examiné en détail dans la suite de l’analyse, ci-dessous.

**Constat 17 :****Le réseau des Mourchidates une approche innovante visant à encourager la participation des femmes dans les initiatives de prévention de l'extrémisme violent. Cette approche contribue de manière significative à la réalisation de la résolution 1325 des Nations Unies et de l'objectif de développement durable (ODD) axé sur l'égalité des genres.**

Le projet a mis en place une initiative innovante appelé les « *Mourchidates*» , femmes guides religieux et communautaires, qui ont été à l’avant-garde de la prévention de l’extrémisme violent en Mauritanie. Ce sont près de 50 femmes, réunies en cinq (5) réseaux à Nouakchott, Hodh El Chargui/Hodh El Gharbi, Guidimakha, Tiris Zemmour et Trarza, qui ont travaillé d’arrache-pied pour sensibiliser les populations en utilisant des arguments religieux, issus du Coran et des Hadiths, qui déconstruisent les discours radicaux. Initialement sélectionnées pour leur expertise religieuse, la plupart des Mourchidates sont des enseignantes d'écoles coraniques, des diplômées en sciences islamiques ou des leaders communautaires influentes. Elles ont ensuite suivi des formations dispensées par le ministère des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel sur le discours alternatif au discours radical violent.Au cours de la période du projet, les Mourchidates ont sensibilisé plus de 7 636 personnes, dont 4 667 femmes et jeunes filles ainsi que 2 969 hommes et jeunes hommes, contribuant ainsi à renforcer les connaissances des communautés sur les risques de l'extrémisme violent ainsi que sur les préceptes religieux qui déconstruisent les discours radicaux et haineux. Les partenaires gouvernementaux ont salué cette initiative considérée comme un "succès", en particulier pour sa contribution à la promotion de l'égalité des genres et à la consolidation de la paix en Mauritanie. Le réseau des Mourchidates présente plusieurs points positifs notables :

*Une initiative qui renforce la participation des femmes dans le discours religieux et dans la prévention de l’extrémisme violent*.Avant la mise en œuvre du projet, la participation des femmes aux initiatives de prévention de l'extrémisme violent en Mauritanie était très limitée, les stratégies mises en place étant axées sur les hommes et négligeant la perspective féminine. Cette absence de prise en compte du genre limitait la participation active des femmes à la lutte contre l'extrémisme violent. Cependant, grâce à l'initiative des Mourchidates, les femmes mauritaniennes ont désormais une place importante dans la prévention de l'extrémisme violent. Les témoignages des Mourchidates soulignent que cette initiative a permis de mettre en évidence la place des femmes dans le domaine religieux, où elles ont été longtemps marginalisées voir même exclues. Ainsi, cette initiative a contribué à réduire les disparités de genre dans les milieux religieux.Les Mourchidates ont pu accéder aux mosquées et animées des sensibilisations, ce qui est généralement difficile pour les femmes, qui dans la culture mauritaniennen'ont pas souvent accès à la mosquée.L’initiative des Mourchidates a également contribué à l'autonomisation des femmes en leur offrant des opportunités d'apprentissageainsi qu'en les encourageant à prendre des responsabilités dans la communauté, ces dernières ont acquis des compétences et ont été outillés pour déconstruire les arguments des extrémisme violents et reconnaître les indicateurs de radicalisation dans leur communauté.

Le réseau des Mourchidates a contribuéau renforcement de la cohésion sociale et à la consolidation de la paix dans la région cibles. Les témoignages des Mourchidates indiquent qu'elles ont été confrontées à plusieurs reprises à des jeunes se sentant marginalisés en raison de leur appartenance communautaire et à des frustrations liées aux inégalités entre communautés. Pour répondre à ces défis, les Mourchidates ont sollicité l'appui du projet pour introduire des messages liés à la cohésion sociale. Elles ont par la suite été renforcées en capacités en matière de diversité culturelle et de patrimoine culturel, ce qui leur a permisd’accompagner leurs messages religieux avec des messages de tolérance et d’unité nationale. En encourageant la tolérance religieuse et en favorisant la compréhension interculturelle, les Mourchidates ont contribué à atténuer les tensions entre différentes communautés ethniques et à renforcer la cohésion sociale.En utilisant leur autorité religieuse et leur connaissance de la culture locale, elles ont pu contribuer à la construction d'un dialogue interculturel constructif et à la réduction des tensions entre groupes sociaux composants la Mauritanie.

Un programme qui constitue un modèle pour d'autres pays en matière de prévention de l’extrémisme violent.Le réseau des Mourchidates peut être reproduit dans d'autres pays et régions pour prévenir l'extrémisme violent et renforcer la participation des femmes dans la consolidation de la paix. Le projet a présenté les résultats, l’expérience et les bonnes pratiques de l’initiative des Mourchidates aux pays du G5 Sahel.Suite à cela, les représentants des gouvernements du Mali, du Burkina Faso, du Niger et du Tchad ont exprimé leur volonté de soutenir la mise en place d’un réseau similaire dans leur pays, et ce, en vue d’apporter une réponse globale à la problématique de l’extrémisme violent dans le sahel. L’initiative des Mourchidate est facilement réplicable dans les pays ayant des contextes similaires, notamment ceux où le rôle de la sphère religieuse est crucial.Le projet a permis de constater que l'introduction de messages religieux était un moyen efficace pour susciter l'attention des communautés et lutter plus efficacement contre l'extrémisme violent. Il a également été démontré que les femmes mauritaniennes, grâce à leurs relations proches et de confiance avec les enfants, peuvent jouer un rôle efficace dans la prévention de l’extrémisme violent et la détection des signes de radicalisation.La duplication des Mourchidates nécessite toutefois une adaptation aux contextes locaux, notamment en termes de culture, de langue et de religion, afin d'assurer une pertinence et une efficacité maximale.

Le réseau des Mourchidates a contribué à plusieurs ODD et résolutions des Nations Unies. Le réseau des Mourchidates a contribué à la réalisation de plusieurs Objectifs de développement durable (ODD) et résolutions des Nations Unies. Tout d'abord, en matière d'égalité des sexes (ODD 5), les Mourchidates ont encouragé la participation des femmes dans le domaine religieux et la prévention de l’extrémisme violent, contribuant ainsi à changer les perceptions sociales sur le rôle des femmes dans la société. Le réseau des Mourchidates a également encouragé l'émancipation des femmes et leur participation active dans la consolidation de la paix. Ensuite, en ce qui concerne la réduction des inégalités (ODD 10), le travail des Mourchidates a permis de réduire les tensions entre différentes communautés ethniques et religieuses, permettant ainsi de progresser vers la réalisation de l'Objectif de Développement Durable 10 qui vise à réduire les inégalités sociales.Enfin, en matière de paix, justice et institutions efficaces (ODD 16), les Mourchidates ont contribué à la consolidation de la paix dans les communautés touchées par l'extrémisme violent. En particulier, en promouvant la tolérance religieuse et en encourageant le dialogue interculturel, les Mourchidates ont aidé à atténuer les tensions et les divisions entre les communautés, contribuant ainsi à renforcer la cohésion sociale et à prévenir les conflits. Leur rôle dans la détection précoce des signes de radicalisation et leur capacité à mobiliser les femmes pour participer activement à la consolidation de la paix ont également été des éléments clés de leur contribution à la promotion de la paix, de la justice et d'institutions efficaces dans les communautés touchées par l'extrémisme violent. L’initiative des Mourchidates contribue également à la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies, adoptée en 2000, dans la mesure où ellea permis de reconnaitre le rôle des femmes et de promouvoir leur participation accrue à la consolidation de la paix. L’initiative des Mourchidates permet également de faire avancer l’atteinte des objectifs de la Stratégie intégrée des Nations unies pour le Sahel (UNISS) et notamment en contribuant au renforcement des capacités des pays du Sahel en matière de prévention de l'extrémisme violent.

**Constat 18 :Le projet a mis en place des initiatives visant à promouvoir l'égalité des genres dans le système de justice pénale. Il a contribué à renforcer les données sur les questions de genre, à renforcer les capacités des acteurs de la chaine pénale en matière de genre et à réduire les stéréotypes de genre ainsi que changer la perception vis-à-vis des femmes dans ces métiers. Ces initiatives doivent continuer à être renforcéeen vue de générer de véritables résultats et d’influencer positivement la participation des femmes dans les métiers de la sécurité et justice.**

L’analyse de la documentation montre que l’un des principaux objectifs du projet est de renforcer la participation des femmes dans la justice pénale. Cet objectif s’inscrit dans le cadre de la Résolution 2242 du Conseil de Sécurité des Nations Unies qui prévoit que pour prévenir et lutter efficacement contre l’extrémisme violent, il est essentiel d’intégrer des femmes et d’autres groupes sous-représentés aux organismes nationaux chargés du maintien de l’ordre et de la sécurité.

Pour atteindre cet objectif le projet a dans un premier temps contribué à renforcer les données sur les questions de genre dans les forces de sécurité et les institutions judiciaires. Les diagnostics conduits dans le cadre du projet (étude et audit genre) ont contribué à mieux comprendre lesenjeux liés à l'égalité de genre dans les forces de sécurité et le système de justice mauritanien. Ces données factuelles constituent des véritables documents de plaidoyerspour la promotion de l'égalité de genre dans les forces de sécurité et le système de justice mauritanien, et sont également essentielles pour l'élaboration de politiques et de programmes visant à renforcer l'intégration du genre dans ces institutions. Les données fournies par ces diagnostics (étude et audit genre) peuvent également servir de base pour la sensibilisation et la formation des acteurs clés, y compris les responsables de la prise de décisions, les professionnels de la sécurité et de la justice, ainsi que la société civile, sur les questions de genre dans ces domaines. En outre, ces données contribueront à la mobilisation des ressources nécessaires pour soutenir les efforts en faveur de l'égalité de genre dans les forces de sécurité et le système de justice en Mauritanie. L’impact de ces diagnostics sera surtout visible sur le long terme : il est tout de même possible de noter que les forces de sécurité et les institutions judiciaires ont une meilleure connaissance de la situation de genre et de l’importance des femmes dans ces institutions. Au niveau du secteur de la justice, l’impact de l’audit genre est plus mesurable dans le sens ou ce dernier a abouti à l’adoption par le ministère d’un plan d’action genre qui permettra de promouvoir l’égalité des sexes de manière durable.

Dans un second temps, le projet a formé le personnel de la justice pénale (*police, gendarmerie et magistrats*) sur les questions de genre. Ces formations sur la prise en compte de la dimension genre dans la justice pénale ont permis aux forces de sécurité de mieux comprendre les spécificités des femmes dans les enquêtes et d’être mieux outillés pour traiter les affaires impliquant des femmes victimes et accusées. Les entretiens montrent également que ces formations ont amélioré la qualité et la pertinence des enquêtes et des procédures judiciaires dans certains commissariats et tribunaux qui disent prendre davantage en compte les dimensions de genre et éviter les biais de genre. Par ailleurs, certains commissariats et tribunaux disent également avoir de meilleures capacités pour traiter les violences de genre et surtout ont déclaré mieux collaborer avec la société civile. Ces formations doivent être poursuivies dans la mesure où le besoin continue d’exister.

Dans un dernier temps, le projet a mené une campagne de communication visant à encourager la participation des femmes dans les métiers de la justice et sécurité intitulée « *Pourquoi Pas Moi* ». La campagne a été lancée par le biais d'une exposition photo mettant en valeur les femmes travaillant dans les secteurs de la justice, de la sécurité et de la défense, et a suscité une mobilisation de haut niveau, conduisant à des engagements importants de la part du gouvernement.Ensuite, la campagne s'est étendue aux lycées dans le but de déconstruire les stéréotypes de genre et d'encourager les jeunes mauritaniens, en particulier les jeunes filles, à envisager des carrières dans les secteurs de la sécurité, de la justice et de la défense.Cette campagne a permis de déconstruire certains stéréotypes de genre : en montrant des exemples de femmes travaillant dans ces professions et en mettant en avant leurs compétences et leurs réalisations, la campagne a aidé à briser les préjugés selon lesquels ces métiers sont exclusivement réservés aux hommes. Des jeunes filles lycéennes ont d’ailleurs témoigné que grâce à cette campagne elle se projette désormais dans les métiers de la justice et sécurité. Cependant, la campagne a été marquée par des initiatives ponctuelles qui n'ont pas abouti à de véritables changements en ce qui concerne la participation des femmes dans ces professions. En outre, les partenaires gouvernementaux ont également regretté l'absence de résultats concrets découlant de cette campagne, notamment en termes d'augmentation du nombre de femmes dans ces métiers ou encore d’un avancement des femmes à des postes de responsabilité.Cette campagne a principalement entraîné des changements comportementaux en encourageant des jeunes filles à envisager des carrières dans les forces de sécurité, mais a eu peu d'impact sur les changements institutionnels, à quelques rares exceptions près. Par exemple, le ministère de la Justice a décerné des reconnaissances à certaines femmes qui se sont particulièrement distinguées dans l'exercice de leurs fonctions suite à cette campagne.Il est probable que les effets de cette campagne soient plus visibles à long terme.

**Constat 19 : Le projet a mis en place des initiatives visant à promouvoir le genre dans la culture, en reconnaissant et valorisant le rôle des femmes dans la transmission des valeurs culturelles, en renforçant leur participation dans la promotion de la diversité culturelle et en offrant aux jeunes filles un espace d'expression et de dialogue.**

L’une des stratégies principales du projet consiste à valoriser les rôles traditionnels des femmes mauritaniennes pour en faire des porteuses de message de conciliation et cohésion sociale, à travers des initiatives culturelles innovantes et attirantes pour les jeunes.Selon l'analyse du contexte présentée dans le document de projet, les femmes ont tendance à être marginalisées et leur contribution dans le domaine culturel est souvent ignorée voire minimisée. De plus, les filles mauritaniennes rencontrent souvent des difficultés pour exprimer leurs besoins et préoccupations en raison de traditions sociétales qui les infantilisent et les empêchent de prendre la parole.Afin de surmonter ces défis et d'atteindre l'objectif de valorisation du rôle des femmes mauritaniennes dans la culture, le projet a mis en place diverses initiatives pour intégrer la dimension de genre dans la promotion de la diversité culturelle et de la cohésion sociale.

Pour cela, le projet a encouragé la visibilité des artistes femmes, en mettant en avant leur travail et leur donnant l'opportunité d'inspirer la prochaine génération de femmes artistes, notamment par le biais de l'accompagnement de projets musicaux de 05 jeunes filles mauritaniennes. Grâce au projet, les jeunes filles ont eu accès à un espace de dialogue et d'expression, notamment lors des Open Mics. Dans une société où leur voix est souvent ignorée, ces événements ont permis aux filles de s'exprimer et de faire entendre leur point de vue.De plus, le projet a soutenu la production et la diffusion d'initiatives mettant en avant des personnages féminins forts et diversifié à travers la réalisation de podcasts dans lesquels 25 grands-mères Peulh, Soninké, Wolof et Maures ont raconté des histoires et partagé des messages relatifs à la cohésion sociale, le vivre ensemble et la tolérance. Le projet a également renforcé les capacités de 135 femmes sur le rôle crucial que joue leur patrimoine culturel immatériel dans l’éducation des jeunes et dans la transmission des valeurs humaines. Ainsi les femmes mauritaniennes portant un patrimoine culturel sont désormais capables de préserver, de protéger et de valoriser, ce qui contribuera indirectement à préserver la mémoire collective et à renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté et à une identité culturelle commune. Par ailleurs, le projet a valorisé le patrimoine culturel porté par les femmes à travers la conduite d’un inventaire dans toutes les zones cibles du projet. Au total, 20 éléments porté par les femmes ont été inventorié dont le*« Chenna ; Médecine traditionnelle ; Sig; Krour ; Teinture ; couture; Héné; Twiza, préparation de produits laitiers; préparation du savon, Sabar; préparation de la mariée, arts culinaires*».Cet inventaire a contribué à reconnaître et valoriser la contribution des femmes à la culture mauritanienne, mais également à encourager les femmes à s'engager davantage dans les domaines culturels, en leur offrant des modèles de référence et des sources d'inspiration. Enfin, l'inventaire du patrimoine culturel porté par les femmes a également contribué à préserver leur savoir-faire, leurs traditions et leur héritage culturel en vue de faciliter leur transmission aux générations futures contribuant ainsi à inculper des valeurs de paix, de tolérance et d’unité nationale En identifiant le patrimoine culturel immatériel porté par les femmes, le gouvernement mauritanien à fait un premier pas vers sa sauvegarde et pourquoi pas leur enregistrement auprès du patrimoine mondial de l’UNESCO.

Le projet a contribué à valoriser les femmes mauritaniennes dans leur rôle de transmettrices des valeurs culturelles et dans la promotion de la cohésion sociale. Les femmes ont ainsi été impliquées dans diverses activités culturelles, telles que l'organisation d’Open Mic, la production de contenu culturel, la conservation du patrimoine immatériel, etc. La participation des femmes a été renforcée dans la promotion de la culture, ce qui a permis de mettre en lumière leur expertise et leur contribution dans ce domaine souvent dominé par les hommes. En impliquant davantage les femmes dans la promotion de la culture, le projet a également contribué à une meilleure représentativité de la diversité culturelle et de genre, favorisant ainsi la création d'une société plus égalitaire et plus inclusive.

**Constat 20 :** **Certaines difficultés importantes ont été rencontrées dans l’implication des femmes, notamment en raison des barrières socio-culturelles et de l’absence d’accès aux ressources financières nécessaires. Ces obstacles ont rendu difficile la participation des femmes dans certaines initiatives du projet, malgré les efforts déployés pour leur donner une place plus importante dans la promotion de la culture et la prévention de l’extrémisme violent.**

Les femmes ayant bénéficié du projet ont partagé les difficultés qui ont limité leur participation à certaines initiatives. Les barrières socioculturelles ont constitué un obstacle majeur pour certaines d'entre elles, notamment certaines Mourchidates qui n'ont pas pu suivre les formations car ces dernières étaient organisées en dehors de leur région. Leurs conjoints ne les ont pas autorisées à voyager pour des raisons culturelles. En réponse à cette problématique, le projet a organisé une formation de recyclage dans les villes de résidence même des Mourchidates. De même, dans certains cas, les jeunes filles n'ont pas pu participer à certaines initiatives du projet en raison du conservatisme de la société mauritanienne. Certains parents ont refusé d'autoriser leurs filles à participer à l’activité du concours d'éloquence ou encore à postuler pour les projets musicaux.

Le manque de ressources a également été cité comme un obstacle à la participation des femmes dans certaines initiatives du projet. Malheureusement, le projet n'a pas prévu d'initiatives d'autonomisation économique des femmes. Les femmes ayant participé à l'inventaire du patrimoine culturel ont unanimement déploré l'absence d'accompagnement du projet pour valoriser leur patrimoine et bénéficier de retombées économiques. Elles ont exprimé le besoin d'être soutenues dans leur développement professionnel, ainsi que dans leur accès à des opportunités économiques, telles que la mise en place de micro-projets ou d'activités génératrices de revenus. Une telle initiative aurait contribué à renforcer leur rôle dans la promotion de la culture et la préservation du patrimoine culturel, tout en améliorant leur situation économique et sociale.

Le principe de Do No Harm a été largement respecté dans la participation des femmes aux initiatives du projet. Cependant, une réflexion plus approfondie sur les risques encourus par les femmes bénéficiaires aurait été souhaitable. Des Mourchidates ont exprimé des préoccupations quant à leur sécurité lors de certaines sensibilisations qu'elles ont menées dans des zones sensibles ou auprès de publics potentiellement violents.Une Mourchidate rapporte avoir été menacée par une personne radicalisée. Face à cette situation, le projet a pris des mesures pour soutenir les Mourchidates dans leur travail de sensibilisation en milieu difficile. Par exemple, le projet a mis à leur disposition des imams pour les accompagner dans le cadre de discussions avec des personnes très radicalisées. De plus, les Mourchidates ont été encouragées à mener leurs activités de sensibilisation en groupe, afin de se protéger mutuellement et de bénéficier d'un soutien en cas de difficulté.

# CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

## **5.1 Conclusions**

*Pertinence et cohérence du projet*

* **Constat 1** : Les activités du projet sont alignées sur les politiques et stratégies nationales de la Mauritanie ainsi qu’avec les objectifs et les orientations du PBF en matière de consolidation de la paix. Par ailleurs, les activités du projet sont cohérentes avec les domaines d’intervention de ONUDC et UNESCO
* **Constat 2** : Une conceptualisation du projet jugée pertinente pour l’atteinte des objectifs, participative et innovante. La conceptualisation du projet a également permis une prise en compte du genre et une participation des femmes.
* **Constat 3** : Un ciblage géographique trop ambitieux et jugé non pertinent pour atteindre les objectifs du projet au regard des moyens alloués et de la durée du projet. Le projet est bien adapté aux besoins des bénéficiaires grâce à une sélection adéquate des bénéficiaires qui a permis de mieux répondre à leurs besoins.

*Efficacité du projet*

* **Constat 4** : La performance du projet a été jugée satisfaisante permettant une atteinte des résultats escomptés. Les indicateurs de résultats ont été réalisés à hauteur de 64 %, tandis que les indicateurs de produits ont atteint un taux de réalisation de 83 %.
* **Constat 5 :** Le projet a pu réaliser la plupart des activités planifiées et ce malgré des contraintes liées à la pandémie de la COVID-19, l’absence de la composante culture de l’UNESCO en Mauritanie et les pesanteurs socio-culturelles constituant un facteur de blocage en matière d’implication des femmes.
* **Constat 6** : Les partenaires gouvernementaux, la société civile et les bénéficiaires du projet ont tous évalué de manière positive l'efficacité du projet, soulignant son impact concret sur la prévention de l'extrémisme violent et la promotion de l'égalité de genre, ainsi que sa contribution au renforcement de la cohésion sociale.
* **Constat 7 :** Bien que le projet ait mis en place un mécanisme de suivi-évaluation, accompagné de missions régulières sur le terrain, la conception de certains indicateurs a été considérée comme inefficace et a eu un impact négatif sur l'analyse de son efficacité. Le projet n’a pas non plus mené de Baseline ce qui a eu un impact sur son évaluation.

*Efficience du projet*

* **Constat 8 :** Les ressources financières et humaines allouées au projet ont été utilisées de manière efficace et efficiente avec une volonté vérifiée de l’ONUDC et l’UNESCO d’optimiser les ressources conjointes.
* **Constat 9** : L'utilisation efficace des ressources a été facilitée par la collaboration avec des organisations de la société civile opérant dans les zones ciblées par le projet.

**Constat 10** : Une cohérence dans l’utilisation des ressources humaines à travers le déploiement d’un personnel conjoint entre ONUDC et UNESCO.Une planification et une supervision conjointe des activités qui a permis une utilisation efficiente des ressources financières, matérielles et humaines.

* **Constat 11** : Les activités du projet ont été communiquées au public, notamment à travers des approches innovantes, et le gouvernement a également participé à la diffusion des résultats obtenus. Cependant, il est à noter que les deux agences impliquées dans le projet, l'ONUDC et l'UNESCO, n'ont pas communiqué conjointement.

*Impact du projet*

* **Constat 12** : Plusieurs changements positifs (intentionnels et non intentionnels) sont intervenus dans la zone d’intervention du projet. Ces changements auxquels ce projet a contribué portent principalement sur :
* Une intégration et une implication accrues des femmes dans la prévention de l’extrémisme violent.
* Le renforcement de la résilience des populations face à l’extrémisme violent.
* La mise à disposition de données sur le rôle des femmes mauritaniennes dans l’extrémisme violent, qui ont permis d'informer les politiques, les stratégies et les plans d’action nationaux sur la prévention de l'extrémisme violent et de garantir l'intégration de la dimension de genre.
* Un changement institutionnel avec une prise en compte accrue des questions de genre par les autorités nationales chargées de prévenir l’extrémisme violent.
* La réduction des stéréotypes de genre et l’amélioration de la prise en compte de la dimension genre dans la justice pénale.
* Une intégration et une implication accrues des femmes dans la cohésion sociale et l'identité culturelle.
* La réduction des tensions communautaires et le renforcement de la cohésion sociale.
* La promotion de l'éducation à la citoyenneté, ainsi que le renforcement de la résilience du système éducatif face à l’extrémisme violent.
* Le partage des bonnes pratiques pour mieux informer les initiatives futures de prévention de l’extrémisme violent en Mauritanie et au Sahel.
* Des effets négatifs imputables au projet n’ont pas été formellement identifiés par l’évaluateur.

*Appropriation et Durabilité du Projet*

* **Constat 13 :** Le projet a mis en place une stratégie de sortie pertinente qui a contribué à renforcer sa durabilité et ses effets catalytiques. Cette stratégie repose sur plusieurs axes, tels que le renforcement des capacités des partenaires nationaux et des acteurs de la société civile, la mise en place de plans d'action durables au sein des ministères clés, ainsi que la création d'initiatives soutenables et leur mise à l’échelle/dissémination. Ainsi, le gouvernement, la société civile et les bénéficiaires déclarent être engagés pour la continuité des initiatives mises en place et la pérennisation des acquis du projet

*Efficacité du partenariat*

**Constat 14** : le projet a suivi une approche participative et de responsabilisation envers les autorités gouvernementales et la société civile. Les parties prenantes ont été impliquées tout au long du projet, et ont exprimé leur satisfaction quant à la coopération avec l'ONUDC, bien que des difficultés de communication aient été signalées avec l'UNESCO. En outre, certains problèmes de collaboration ont été observés entre les partenaires gouvernementaux et ceux de la société civile. Le partenariat positif entre l'ONUDC et l'UNESCO a contribué à renforcer l'approche conjointe du projet.

*Considération de genre*

**Constat 15** : Les considérations de genre ont été prises en compte dans la conception, la mise en œuvre des activités et le suivi des résultats du projet. Le projet a contribué à la promotion de l'égalité des sexes en reconnaissent le rôle important et positif que les femmes jouent dans la consolidation de la paix.

* **Constat 16** : Le réseau des Mourchidates une approche innovante visant à encourager la participation des femmes dans les initiatives de prévention de l'extrémisme violent. Cette approche contribue de manière significative à la réalisation de la résolution 1325 des Nations Unies et de l'objectif de développement durable (ODD) axé sur l'égalité des genres

**Constat 17**: Le projet a mis en place des initiatives visant à promouvoir l'égalité des genres dans le système de justice pénale. Il a contribué à renforcer les données sur les questions de genre, à renforcer les capacités des acteurs de la chaine pénale en matière de genre et à réduire les stéréotypes de genre ainsi que changer la perception vis-à-vis des femmes dans ces métiers. Ces initiatives doivent continuer à être renforcée en vue de générer de véritables résultats et d’influencer positivement la participation des femmes dans les métiers de la sécurité et justice.

**Constat 18**: Le projet a mis en place des initiatives visant à promouvoir le genre dans la culture, en reconnaissant et valorisant le rôle des femmes dans la transmission des valeurs culturelles, en renforçant leur participation dans la promotion de la diversité culturelle et en offrant aux jeunes filles un espace d'expression et de dialogue.

**Constat 19***:* Certaines difficultés importantes ont été rencontrées dans l’implication des femmes, notamment en raison des barrières socio-culturelles et de l’absence d’accès aux ressources financières nécessaires. Ces obstacles ont rendu difficile la participation des femmes dans certaines initiatives du projet, malgré les efforts déployés pour leur donner une place plus importante dans la promotion de la culture et la prévention de l’extrémisme violent.

## **Recommandations**

À partir des résultats de l'évaluation, des recommandations sont formulées à l'intention des utilisateurs de l'évaluation, avec une indication de la responsabilité et de la priorité de chaque recommandation.

**Recommandation 1:**

Renforcer le plan de suivi et d'évaluation du projet en clarifiant les indicateurs et leur méthode de calcul, les activités de suivi, ainsi que le circuit de collecte et de compilation des données. Il est également essentiel de définir clairement les rôles et les responsabilités de chaque acteur impliqué dans la chaîne de suivi-évaluation. Avant de commencer les activités du projet, il convient de mener différentes études de base pour identifier les activités pertinentes et établir un calendrier de mise en œuvre en concertation avec les parties prenantes du projet.

Responsabilité : PBF, ONUDC et UNESCO

Priorité : Moyenne

**Recommandation 2**:

Elaborer une stratégie de communication conjointe et ce dès le début du projet en vue de favoriser la diffusion de l'information sur les activités et les résultats du projet auprès de toutes les parties prenantes concernées. Cette stratégie devrait inclure la définition des canaux de communication à utiliser, les messages clés à transmettre et les actions à mener pour assurer une large diffusion de l'information. La mise en place d'un comité de communication conjoint entre les différents partenaires permettrait également d'assurer une coordination efficace de la communication et de veiller à ce que les informations diffusées soient cohérentes et adaptées aux différents publics cibles.

Responsabilité : PBF, ONUDC et UNESCO

Priorité : Moyenne

**Recommandation 3** :

Réviser la durée du projet en augmentant la période d'implémentation à 24 mois, afin de permettre une mise en œuvre plus réaliste et approfondie des activités. Cette prolongation permettra également de maximiser les impacts du projet et de garantir la durabilité des résultats obtenus.

Responsabilité : PBF

Priorité : Moyenne

**Recommandation 4:**

Prendre en compte les aspects liés au renforcement de la résilience économique des femmes pour renforcer l'efficacité de ce type de projet. En effet, les femmes vulnérables à la radicalisation et à l’extrémisme violent sont souvent confrontées à des défis économiques qui limitent leur participation aux initiatives de prévention. En offrant des formations professionnelles, le financement d’activités génératrices de revenus ou de microprojets communautaires, les femmes seront en mesure de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille, tout en étant engagées dans des activités de prévention de l'extrémisme violent.

Responsabilité : PBF, Partenaires techniques et Financiers

Priorité : Moyenne

**Recommandation 5:**

Inclure des activités de renforcement de la résilience économique des personnes vulnérables à l’extrémisme violent en vue de faciliter leur réintégration dans la société.En aidant les personnes vulnérables à développer leurs compétences professionnelles, à créer des entreprises ou à trouver un emploi stable, ces dernières pourront retrouver leur place dans la communauté et éviter de retomber dans des activités extrémistes violentes.

Responsabilité : PBF, Partenaires techniques et Financiers

Priorité : Moyenne

**Recommandation 6:**

Envisager une suite de l’initiative des Mourchidates et élargir le réseau en l'étendant à d'autres wilayas non couvertes par le projet et en la dupliquant dans des pays du Sahel ayant des contextes similaires. Les Mourchidates devraient être renforcées au-delà de leur rôle religieux et devenir de véritables ambassadrices de la culture et de la diversité culturelle pour favoriser une plus grande cohésion sociale en MauritanieInstitutionnaliser le réseau des Mourchidates en le reconnaissant officiellement comme un acteur clé dans la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes en Mauritanie. Cela pourrait être réalisé en créant une entité officielle, au sein du Ministère des Affaires Islamiques.

Responsabilité : Gouvernement mauritanien, Partenaires Techniques et Financiers, PBF

Priorité : Moyenne

ANNEXE I– Les Termes de référence (TOR) / La Mission

1. **Contexte**

Avec le soutien du Fonds du Secrétaire général des Nations Unies pour la consolidation de la paix, l’UNESCO et l’ONUDC assurent conjointement la mise en œuvre du projet *« Renforcement du leadership des femmes dans la prévention et lutte contre l'extrémisme violent, à travers la participation à la justice pénale, la promotion de la cohésion sociale et de l’identité culturelle* » dans cinq wilayas du pays : Nouakchott, Trarza, Hodh El Gharbi, Guidimakha et Tiris Zemmour.

Ce projet vise à renforcer l’égalité homme-femme en matière de prévention et lutte contre l’extrémisme violent, à travers deux stratégies complémentaires et se renforçant mutuellement. La première stratégie consiste à intégrer la dimension de genre dans la justice pénale pour que la femme puisse être reconnue dans tous ses rôles multiples d’agent d’application de la loi, d’autrice d’infraction, de victime ou de simple témoin, afin de surpasser les stéréotypes genre liés à l’extrémisme violent.  La deuxième stratégie consiste à valoriser les rôles traditionnels des femmes mauritaniennes pour en faire des porteuses de message de conciliation et cohésion sociale, à travers des initiatives culturelles innovantes et attirantes pour les jeunes. L’engagement des femmes - au cœur de ces deux stratégies - permettra de durablement prévenir et lutter contre l’extrémisme violent en Mauritanie et de contribuer à la cohésion sociale, la stabilité et la paix.

Les activités entreprises dans le cadre du présent projet sont de diverses natures, et visent l’atteinte des résultats planifiés. Ainsi, parmi les activités, l’on peut citer entre autres le renforcement du rôle des femmes dans la prévention de l’extrémisme violent, à travers le réseau des Mourchidates, le renforcement de la prise en compte de la dimension genre dans la justice pénale, la promotion du rôle des femmes dans le domaine de la diversité culturelle, du patrimoine culturel et de la cohésion sociale etc. Il convient de rappeler que le projet a visé 2 principaux résultats, comme indiqué ci-dessous.

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Résultats du projet** |
| **Résultat 1:** | Un nombre accru de femmes participent à la justice pénale et contribuent à prévenir et lutter contre l'extrémisme violent. |
| **Résultat 2:** | Des groupes cibles de femmes – jouant un rôle traditionnel d’influence et de transmission de valeurs – sont identifiées et formées pour sensibiliser au danger de l’extrémisme violent, à l’importance de la diversité culturelle et de la cohésion sociale et pour promouvoir la paix dans le pays, notamment à travers la culture. |

Le projet couvre les wilayas suivantes : Nouakchott, Hodh El Gharbi, Tiris Zemmour, Trarza et Guidimakha. Suite à l’évolution du projet et à certaines priorités qui se sont dégagées, certaines interventions/actions ont été étendues à la zone du Hodh El Chargui (Mourchidates).

Le présent appel à projet est lancé afin de procéder à la sélection d’un cabinet qui assurera l’évaluation des différentes composantes du projet.

1. **Objectif de l’évaluation**

La présente évaluation a pour but d’apprécier les résultats obtenus de la mise en œuvre du projet et de tirer les leçons pour la consolidation des acquis et les interventions futures. De manière spécifique, les principaux objectifs de l’évaluation sont les suivants :

* Établir un bilan du projet en vue d’identifier les points forts et les points faibles de l’intervention en lien avec l’approche sensible aux conflits;
* Faire l’état des lieux sur les résultats atteints et leurs contributions à la réalisation des objectifs de consolidation de la paix en Mauritanie en général et en particulier des zones du projet ;
* Évaluer si le soutien fourni par le PBF a promu l'agenda Femmes, paix et sécurité (WPS), a permis de mettre l'accent sur la participation des femmes aux processus de consolidation de la paix et s'il était responsable de l'égalité des sexes
* Dégager des mesures éventuelles à prendre pour assurer une pérennisation des actions ;
* Documenter les bonnes pratiques, innovations et enseignements issus du projet y compris les captures d’images et vidéos sur les réalisation et les témoignages des bénéficiaires ;
* Etablir une base de données désagrégée (par âge, sexe, localité) exhaustive des bénéficiaires dans les zones effectivement couvertes par les interventions du projet.
* Recenser les infrastructures et leurs bénéficiaires (par âge, sexe, localité) dans les zones effectivement couvertes par les interventions du projet.
* Tirer les leçons apprises qui puissent contribuer à mieux orienter et éclairer la conception/mise en œuvre des interventions futures.
1. **Travail demandé**

***Méthodologie***

L’évaluation sera conduite par un consultant international et un consultant national et doit recourir à toute la panoplie d’outils disponibles pour collecter et analyser les informations pertinentes pour l’étude. En particulier, elle utilisera les méthodes de collecte de données suivantes :

La revue documentaire : les documents clés relatifs au projet seront examinés. Il s’agit : i) du document projet, les comptes rendus des réunions, le cadre de suivi et évaluation, les différents plans de travail, des rapports périodiques ainsi que les rapports élaborés pour documenter l’état d’avancement des activités ; ii) des documents de travail ou autres documents produits au cours de la mise en œuvre tels que les rapports de suivi, les rapports de mission, rapports de consultants, les rapports d’études réalisées, les présentations, les rapports de formation/ateliers, les articles de presses etc.

Entretiens avec informateurs clés :l’évaluation devrait inclure des interviews avec les principales parties prenantes du projet, y compris :

1. Entretien avec les parties prenantes

* Un entretien avec les responsables du projet au Bureau de l’UNESCO pour le Maghreb et le Bureau de l’ONUDC à Nouakchott ;
* Un entretien avec la coordinatrice du projet en Mauritanie ;
* Un entretien avec l’Association des Femmes Chefs de Famille, partenaire de mise en œuvre du projet ;
* Un entretien avec les points focaux du projet chargés de la coordination du projet au niveau des institutions partenaires (Ministère de l’Action Sociale de la Famille et de l’Enfance ; Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Relations avec le Parlement ; Ministère de la Justice ; Antenne Nationale de Lutte contre la Radicalisation et l’Extrémisme Violent (Cellrad) ; Association des Femmes Chefs de Famille ; Ministère de l’Education Nationale et de l’Enseignement Originel; Ministère de l’Intérieur )
* Rencontres avec les partenaires et autres parties prenantes au projet (la coordinatrice du projet en Mauritanie fournira une liste de personnes à contacter).

2. Dans les zones d’intervention du projet, au niveau local (Nouakchott, Trarza, Hodh El Gharbi, Guidimakha et Tiris Zemmour):

* Entretien avec les antennes de l’Association des Femmes Chefs de Famille dans les Wilayas du projet ;
* Entretiens avec les représentants des ministères chargés de la mise en œuvre du projet au niveau local et dans les zones d’intervention du projet ;
* Entretiens avec les bénéficiaires (par sexe et âge) dans les zones d’intervention du projet.

***La mission d’évaluation devra répondre aux questions clés suivantes :***

1. Atteinte des résultats
* Quelle est la performance du projet en termes d’atteinte des résultats escomptés (avec référence aux indicateurs du cadre logique et par domaine de produits escomptés et les objectifs immédiats) ? Quelles étaient l’efficience, l’efficacité et la qualité des résultats attendus ?
* Des résultats satisfaisants ont‐ils été atteints par rapport aux objectifs fixés ? Quelles sont les causes de la réalisation et de la non‐réalisation des résultats escomptés ?
* Evaluer les changements significatifs (positifs ou non) pendant la durée du projet et évaluer la contribution du projet à ces changements ?
* Y a-t-il une preuve d’impacts négatifs liés aux activités du projet et/ou à ses résultats ?
* Quel est le niveau de satisfaction des différents acteurs clés (par groupe, sexes et âge) du projet par rapport au projet lui-même et aux résultats atteints ?
* Les changements liés à la mise en œuvre du projet ont-ils affecté la performance, la pertinence, la gestion, etc. de ce dernier ?
1. Durabilité des résultats
* Quel a été le degré d’appropriation du projet par le gouvernement, la société civile et les communautés bénéficiaires ?
* Dans quelle mesure les capacités techniques et opérationnelles du gouvernement, de la société civile et des communautés ont-elles été renforcées ? Les capacités développées et/ou renforcées ont-elles produit des effets durables ?
* Dans quelle mesure les capacités des femmes et des jeunes filles ont‐elles été renforcées? Les activités du projet sont‐elles intégrées aux pratiques des institutions partenaires notamment nationales?
* Quels nouveaux acquis le projet a‐t‐il permis de transférer aux communautés (*capacités, attitudes…)* ? Quels ont été les principaux changements de la perception du rôle des femmes dans la prévention et la gestion de conflits ?
* Quelle est la probabilité que les changements positifs intervenus et les résultats du projet seront durables sur le long terme, indépendamment de l’aide extérieure, en termes (i) d’impact sur les politiques, (ii) de réplication, (iii) de la gouvernance locale, (iv) de bénéfices pour les individus, les ménages et les communautés ?
* Les financements disponibles (*du gouvernement et/ou des bailleurs*) sont-elles susceptibles de favoriser la pérennité du projet au niveau national, et pour que le modèle pilote puisse être répliqué à une plus large échelle ?
1. Promotion du genre
* Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à la promotion du genre dans les interventions ?
* De quelle manière les femmes et jeunes filles ont participé dans la prévention de l’extrémisme violent et la promotion de la cohésion sociale ?
* Quelles ont été les actions innovantes en faveur de la participation des femmes dans la prévention de l’extrémisme violent et la promotion de la cohésion sociale ?
* Quelles ont été les difficultés dans l’implication des femmes ? Quels efforts ont été déployés pour surmonter les difficultés ?
* Quelles ont été les principales réalisations du réseau des Mourchidates dans la prévention de l’extrémisme violent ?
* Quels ont été les principaux progrès en faveur de l’intégration des femmes dans la prévention de l’extrémisme violent, la participation à la justice pénale, la promotion de la cohésion sociale et de l’identité culturelle?
* De quelle façon le projet a‐t‐il contribué à un changement de perception ou de mentalité sur le rôle des femmes dans la prévention de l’extrémisme violent et la promotion de la cohésion sociale ? A‐t‐il contribué à une prise en compte de la perspective genre dans la prévention de l’extrémisme violent ?
* Que faire pour améliorer la prise en compte de la dimension genre dans les futures interventions ?
1. Facteurs déterminant la réussite du projet
* Est-ce que le projet a été mis en œuvre et les résultats atteints selon la planification, ou y a-t-il eu des contraintes (Gouvernement/Projet/Communes) qui ont limité la réussite de la mise en œuvre et l’atteinte effective des résultats attendus du projet ?
* Quelles sont les principales leçons apprises du projet – qu’est‐ce qui a marché, qu’est‐ce qui n’a pas marché et pourquoi ?
* Quels sont les principaux facteurs qui ont influencé l’atteinte ou la non‐atteinte des résultats escomptés ? Quels sont les éléments de succès ou d’échec ?
1. *Facteurs externes*
* L'environnement politique a-t-il eu des conséquences positives ou négatives sur les performances du projet et/ou des communes concernées ?
* L’environnement politique reste-t-il propice à la réplication des leçons tirées du projet ?
* L'environnement socio culturel a-t-il eu des conséquences positives ou négatives sur les performances du projet et des communes concernées ?
* Y a-t-il un quelconque facteur externe au projet qui a affecté la mise en œuvre, l’atteinte des résultats, la réplication ou l’impact politique ?
1. *Facteurs liés à la mise en œuvre du projet*
* Conception du projet (pertinence et qualité)
* La qualité du concept / de la raison d’être du projet / du cadre logique sont-ils pertinents pour l’atteinte des objectifs attendus, étant donné le contexte local, régional et national?
* Le projet a-t-il été bien conçu et s’insère-t-il dans le cadre des stratégies nationales ?Les interventions sont-elles pertinentes ?
* L’approche « genre » a-t-elle été bien prise en compte lors de la conception du projet ?
* Est-ce que les objectifs du projet sont restés valables et pertinents tout au long de la mise en œuvre de ce dernier ? En cas d’évolution de ces derniers, quelle a été la capacité de réactivité du projet face aux changements et l’émergence d’autres besoins et priorités?
* Quels sont les points forts et les faiblesses au niveau de la conception du projet ?
1. Montage institutionnel de la mise en œuvre du projet
* Est-ce que le montage institutionnel du projet a été pertinent, efficace et efficient pour l’atteinte des objectifs ?
* Y a-t-il eu des contraintes institutionnelles qui ont entravé la mise en œuvre des activités du projet ?
* L’approche « genre » a-t-elle été bien prise en compte lors de la mise en œuvre du projet?
1. Gestion du projet
* Dans quelle mesure les mécanismes d'intervention (instruments de financement, cadre réglementaire administratif, personnel, calendrier et procédures) ont‐ils favorisé ou entravé la réalisation des résultats du projet ?
* La gestion du projet, à tous les niveaux, était-elle adéquate et appropriée ?
* La gestion du projet était-elle axée sur l’atteinte des résultats, et considérée comme innovatrice ?
* La gestion des ressources humaines et financières est-elle saine et efficiente ?
* Les indicateurs du cadre logique sont-ils appropriés, et d’une qualité suffisante pour apprécier la performance du projet ?
* Les acteurs institutionnels, notamment les ministères et institutions concernés, sont-ils opérationnels ?
* Les procédures d’élaboration des contrats sont-elles respectées ?
* L’exécution et le suivi des contrats ont-ils été conformes aux clauses contractuelles prévues ?
1. La participation des populations :
* Les populations ont-elles été directement impliquées dans la mise en mise en œuvre du projet ?
* Est‐ce que les populations ont apprécié positivement les actions du projet ?
* En quoi les rapports entre les institutions et les acteurs de la société civile ont-ils été améliorés dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet ?
* Quels sont les effets intentionnels et non intentionnels, positifs et négatifs pendant la durée du projet, particulièrement sur les femmes ?

Sensibilité au conflit

* Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il promu une approche explicite de la sensibilité aux conflits ? Dans quelle mesure le projet aurait-t-il pu avoir des impacts négatifs imprévus ?
* Les capacités internes des RUNO et des NUNO étaient-elles suffisantes pour garantir une approche permanente sensible aux conflits ?
* Un processus continu de surveillance du contexte et un système de surveillance permettant de surveiller les impacts imprévus ont-ils été mis en place ?

Effet catalytique

* Le projet a-t-il été un catalyseur financier et/ou programmatique ?
* Le financement du FBP a-t-il été utilisé pour intensifier d'autres travaux de consolidation de la paix et/ou a-t-il aidé à créer des plateformes plus larges pour la consolidation de la paix ?

Les questions proposées sont indicatives. L'évaluateur sélectionné pourra affiner ces interrogations en étroite consultation avec les principales parties prenantes pour que des réponses appropriées soient apportées à des questions‐clés en matière d’évaluation. Sur la base de ces consultations, l'équipe d'évaluation élaborera une matrice d'évaluation qui comprendra les questions‐clés, les critères d'évaluation, les indicateurs, les sources d'information à utiliser ainsi que les moyens de contre‐référence. Compte tenu des conclusions de l'évaluation dans les domaines susmentionnés, l'évaluation devrait fournir des recommandations spécifiques sur les domaines prioritaires à prendre en compte dans les actions futures concernant la participation des femmes dans la prévention de l’extrémisme violent.

1. **Livrables attendus**

Les principaux livrables de cette évaluation sont les suivants :

* Rapport de conception initial: L'évaluateur proposera une méthodologie avec une matrice de l’évaluation et des instruments de collecte de données et un plan d'évaluation dans le cadre du rapport de conception initial. Ce dernier précisera la part qui revient à la revue documentaire, à l’observation, aux entrevues et discussions de groupe, sans oublier la participation des parties prenantes concernées. Un plan de travail et un calendrier de mise en œuvre seront également inclus dans le rapport. Le rapport de conception initial sera examiné et approuvé par l’UNESCO et l’ONUDC.
* Rapport des résultats préliminaires: une présentation des résultats préliminaires aux principales parties prenantes oralement et écrit sera faite. L’objectif de cette section est de fournir une opportunité pour la validation initiale des constatations des évaluateurs.
* Rapport provisoire d’évaluation : Une semaine après la présentation des résultats préliminaires, l’équipe d’évaluation soumettra un draft du rapport d’évaluation à l’UNESCO et à l’ONUDC. Il s’agit de la production et la mise à disposition de la première mouture de rapport complet d'évaluation, comprenant des constats, conclusions et recommandations énumérées selon un ordre de priorités et un lien logique, tout en faisant référence à la méthodologie, à la démarche de collecte et d’analyse de données. Ce rapport sera partagé aux différentes parties prenantes du projet.
* Rapport final d’évaluation:l’équipe de consultants finalisera le rapport incluant un résumé en français ainsi que tous les documents annexés (y compris les outils d’entretiens et de recueil des témoignages dont les vidéos, les photos, etc.) en tenant compte des commentaires et suggestions apportés par l’UNESCO, l’ONUDC et les partenaires du projet.

**ANNEXE 2 Questionnaire d’évaluation**

 **Projet** «***Renforcement du leadership des femmes dans la prévention et lutte contre l'extrémisme violent, à travers la participation à la justice pénale, la promotion de la cohésion sociale et de l’identité culturelle* » dans cinq Wilayas du pays : Nouakchott, Trarza, Hodh El Gharbi, Guidimakha et Tiris Zemmour.**

 **Fiche d’enquête de satisfaction**

La présente fiche d’enquête se rapporte à l’évaluation du projet *« Renforcement du leadership des femmes dans la prévention et lutte contre l'extrémisme violent, à travers la participation à la justice pénale, la promotion de la cohésion sociale et de l’identité culturelle »* (Nouakchott, Trarza, Hodh El Gharbi, Guidimakha, Tiris Zemmour), exécuté conjointement par l’ONUDC et l’UNESCO en collaboration avec le Gouvernement mauritanien et les organisations de la Société civile , au cours de la période allant de janvier 2021 à Juillet 2022 .

**Merci de remplir ce questionnaire destiné aux bénéficiaires afin de mesurer l’atteinte des objectifs du projet**.

***Efficacité***

**Question 1 :** Pensez-vous que le projet a pu aboutir à un ou plusieurs résultat(s) concret(s) à votre profit en votre qualité de bénéficiaire ? Veuillez donner des explications à ce sujet.

**Réponse :**

**Question 2 :** Pensez-vous que les axes du projet qui vous ont profité ont atteint les objectifs escomptés, oui ou non ? Veuillez donner des explications.

**Réponse :**

**Question 3**: Selon vous le projet a-t- il exécuté ses activités au profit des bénéficiaires, en respectant l’agenda initial et si des retards dans l’exécution ont eu lieu, quelles en étaient les raisons ?

**Réponse :**

***Genre***

**Question 4:**Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à la promotion du genre dans les interventions ?

**Réponse**

**Question 5**: Le projet a-t-il améliorer l’inclusion des femmes dans la prévention de l’extrémisme violent et la promotion de la culture ?

**Réponse**

**Question 6 :**De quelle façon le projet a‐t‐il contribué à un changement de perception ou de mentalité sur le rôle des femmes dans la prévention de l’extrémisme violent et la promotion de la cohésion sociale ?

**Réponse :**

**Question 7 :**Que faire pour améliorer la prise en compte de la dimension genre dans les futures interventions ?

**Réponse :**

**Question 8** :Quel a été l’impact du projet sur vos institutions notamment en termes de prise en compte des questions de genre ?

**Réponse**:

**Question 9 :** Quelle est votre appréciation générale des connaissances ou leçons apprises en matière d’intégration du genre dans la prévention et lutte contre l'extrémisme violent, à travers la participation à la justice pénale, la promotion de la cohésion sociale et de l’identité culturelle ? Une seule réponse possible. Veuillez cocher à coté de votre réponse.

* + - **Très bonne**
		- **Bonne**
		- **Moyenne**
		- **Faible**

**Question 10 :** Qu’avez-vous pensez du réseau des Mourchidates et comment pouvons-nous améliorer cette initiative ?

**Réponse :**

***Impact***

**Question 11 :**Quels sont les changements que vous avez observé grâce aux projets ?

**Réponse :**

**Question 12 :** Comment le projet a impacté les femmes ?

**Réponse :**

***Durabilité***

**Question 13**: Quelle a été votre implication dans le projet ? Aviez été bénéficiaire des activités ou actions entreprises par le projet ?

**Réponse :**

**Question 14**: Dans quelle mesure les capacités techniques et opérationnelles du gouvernement et/ou société civile ont-elles été renforcées ? Les capacités développées et/ou renforcées ont-elles produit des effets durables ?

**Réponse :**

**Question 15 :**Quel a été le degré d’appropriation des activités dispensées à votre profil ?

**Réponse :**

**Question 16 :**Est-ce que le projet a permis d’introduire des initiatives durables qui perdureront au-delà de la fin du projet.

**Réponse :**

***Effet Catalytique***

**Question 17 :** Si vous deviez être bénéficiaire une seconde fois de ce projet, quelles propositions feriez-vous afin d’améliorer l’efficacité et l’efficience des activités programmées ?

**Réponse :**

***Partenariat***

**Question 18 :** Comment la coordination s’est faite avec les agences de l’ONU impliqués dans le projet ?

**Réponse :**

**Avez-vous des commentaires additionnels ?**

**Réponse :**

**ANNEXE 3 : Tableau des indicateurs et degré d’atteinte**

|  |  |
| --- | --- |
| **Les activités prévues** | **Atteintes des activités (mises en œuvre ? oui ? quel est l’écart). Y a-t-il eu des retards,** |
| Activité 1.1.1 Etude du rôle des femmes mauritaniennes dans l’extrémisme violent, que ce soit en tant qu’actrices, victimes ou encore agents du changement social | 01 étude disponible.  |
| Activité 1.1.2 Atelier de restitution de l’étude auprès des médias, des leaders religieux, de la société civile, et des autorités étatiques | 06 séances de restitution des résultats de l’étude « Femmes mauritaniennes et extrémisme violent » ont été organisées à Nouakchott, Rosso, Selibaby et Zouérate. 161 personnes ont été sensibilisés y compris les membres du Comité National de Lutte contre le Terrorisme, des leaders religieux, les associations de jeunes et de femmes, les autorités locales, les inspecteurs de l’enseignement, les forces de l’ordre et les magistrats.  |
| Activité 1.1.3 Atelier d’élaboration d’un plan d’action pour assurer l’intégration de la dimension genre dans la justice pénale | 01 audit genre du ministère de la justice a été réalisé et a abouti à l’élaboration/l’adoption 01 plan d’action d’institutionnalisation du genre au sein du ministère de la Justice disponible |
| Activité 1.2.1 Sondage en ligne sur les obstacles et les bonnes pratiques pour assurer l’intégration des femmes dans les forces de l’ordre et autorités judiciaires  | 01 une étude sur les obstacles et les bonnes pratiques à la représentation des femmes dans les forces de sécurité (police et gendarmerie) a été réalisée |
| Activité 1.2.2 Campagne de sensibilisation : « Portrait des femmes en uniforme et des femmes dans les métiers de la justice » et publication des succès stories afin de créer des vocations à ces métiers, suivi d’un prix « femmes policière ou magistrate de l’année » | 01 campagne visant à encourager la participation des femmes dans les métiers de la justice, sécurité et défense a été réalisée comprenant 01 exposition photo qui a permis de réaliser 43 portraits photos de femmes travaillant dans les métiers de la justice (magistrates, greffières en chef, secrétaire de greffe, agent d’appui aux prisons) sécurité (commissaire, inspectrice, sous-officier, sapeur-pompier, gendarmes) et défense (militaires). La campagne a continué dans les lycées é entre mars et avril 2022 : 451 jeunes filles et jeunes garçons ont été sensibilisés pour lutter contre les stéréotypes de genre et promouvoir les carrières dans la défense, la sécurité et la justice. |
| Activité 1.2 3. Formation des formateurs sur le leadership féminin et le développement personnel | 01 une formation des formateurs sur le leadership féminin qui a permis de toucher 35 femmes travaillant dans les métiers de la justice, sécurité et défense.  |
| Activité 1.2.4. Formation des formateurs des acteurs de la chaine pénales sur la prise en compte de la dimension genre dans la réponse pénale (phases d’enquête, de poursuite, jugement, peine), sur les violences basées sur le genre et préjugés inconscients. | 04 sessions de formation organisée dont 02 à Nouakchott, 01 à Rosso et 01 à Néma permettant de toucher 161 acteurs de la chaine pénale (police, gendarmes, magistrats) et la société civile et les acteurs gouvernementaux (MASEF). |
| Activité 1.3.1 : Atelier d’intégration de la dimension genre dans la réforme de l’administration pénitentiaire.  | 02 ateliers d'intégration de la dimension genre en milieu carcéral qui ont permis de sensibiliser 81 personnels de l’administration pénitentiaire sur les règles de Bangkok et d’intégrer dans le plan d’action de l’administration pénitentiaire la dimension genre en milieu carcéral. |
| Activité 1.3.2 : Activité de sensibilisation à l’extrémisme violent auprès des détenues femmes et des familles des détenus pour des faits liés au terrorisme ou à l’extrémisme violent (mères, femmes, sœurs). | 31 familles de détenus incarcérés pour terrorisme (épouses, sœurs, mères) et de 40 femmes détenues ont été sensibilisées sur la prévention de l’extrémisme violent |
| Activité 2.1.1. Missions d'identification de femmes Mourchidates (Guide religieuses femmes), chargées de véhiculer des messages de tolérance et faciliter la compréhension du coran dans le but de prévenir l’extrémisme violent avec l’appui du Ministère des affaires islamiques et de l’AFCF. | 06 réseaux de Mourchidates, femmes guides religieux, ont été mis en place : 01 réseau à Nouakchott, 01 réseau à Trarza, 01 réseau à Tiris Zemmour, 01 réseau dans le Hodh El Gharbi et 01 réseau dans le Hodh Chargui, 01 réseau Guidimakha. |
| Activité 2.1.2 Organisation de formations des Mourchidates aux discours alternatifs, afin qu’elles puissent véhiculer un islam tolérant et modérer, et à la prévention de l'extrémisme violent avec l’appui du Ministère des affaires islamiques et de la Cellrad | 02 formations organisées dont 01 à Nouakchott et 01 à Selibaby sur le discours alternatif au discours radical violent ainsi que 01 formation de recyclage des Mourchidates conduite dans toutes les wilayas de présence des Mourchidates. Au total, 75 femmes Mourchidates formées sur la prévention de l’extrémisme violent et sensibilisées sur le discours alternatif au discours radical violent  |
| A2.1.3 Suivi des interventions menées par les Mourchidates | Durant la période du projet, 7636 personnes (dont 4667 femmes et 2969 hommes) sensibilisées par les Mourchidates sur le discours alternatif au discours radical violent et la prévention de l’extrémisme violent à Nouakchott, Gudimakha (Selibaby et Ould Yengé), Trarza (Rkiz, Rosso, Boutilimit), Hodh El Gharbi (Gougi, Aioun, Kobeni), Hodh El Chargui (Néma, Amourj), Tiris Zemmour (Zouerate, Bir Mogreihm, Fdérick). Ces sessions de sensibilisation ont été conduites dans les maisons, les écoles coraniques, les mosquées, les marchés, les quartiers, les prisons etc… Les Mourchidates ont continué le travail au-delà du projet.  |
| Activité 2.1.4 Atelier de retour d'expérience et de partage des bonnes pratiques | 01 atelier de partage d’expérience de l’initiative des Mourchidates a été organisée à l’intention de 55 personnes issues des autorités mauritaniennes et des pays du G5 Sahel (Mali, Burkina Faso, Tchad et Niger). |
| Activité 2.2.1. Organiser des « Storytelling Podcast » pour permettre aux grands-mères d’influence de raconter des contes en lien avec la culture mauritanienne, dans sa diversité d’expressions, prônant le vivre ensemble et la paix, afin de déconstruire les discours de haine et prévenir l’extrémisme violent, et ce en coopération avec les radios communautaires. | 05 podcast de grands-mères ont été enregistrés dans chaque wilaya du projet soit un total de 25 podcasts (05 podcast de grands-mères à Nouakchott, 05 podcast de grands-mères à Trarza, 05 podcast de grands-mères à Guidimakha, 05 podcast de grands-mères à Hodh El Gharbi, 05 podcast de grands-mères a Tiris Zemmour). Dans ces podcasts, les femmes racontent des contes, des histoires, des messages issus de la culturelle mauritanienne et contenant des messages de tolérance, vivre ensemble et cohésion sociale. Ces podcasts ont été diffusés dans les radios communautaires et ont touché près de 50 000 personnes. |
| Activité 2.2.2. Création de bandes dessinées, avec l’appui des jeunes, reprenant les meilleurs reprenant les meilleurs comptes, partagés lors des Podcasts, ainsi que les formes les plus symboliques et unificatrices du patrimoine, afin de produire un recueil de messages de paix luttant contre l’extrémisme violent. | 04 bandes dessinées ont été produites dont 01 en Hassania, 01 en soninké, 01 en peulh, et 01 en wolof afin de prendre en compte l’ensemble des langues nationales de la Mauritanie et respecter la diversité culturelle. Les bandes dessinées ont été distribués dans 15 établissements fondamentales dans les wilayas du projet et ont ciblé 5000 élèves du secondaire. |
| Activité 2.2.3 Organiser des sessions « d’Open Mic Poetry and Music » pour permettre aux femmes et jeunes filles de s’exprimer, à travers un poème, sur le vivre ensemble et la tolérance, afin de renforcer la cohésion sociale et la compréhension mutuelle entre les différentes communautés mauritaniennes. | 05 sessions opens Mic réalisées à Selibaby, à Nouakchott, à Trarza, à Hodh El Gharbi et à Tris Zemmour Ces sessions ont connu la participation de 600 personnes dont  36 % de femmes ; 31% de jeunes filles ; 12% des hommes ; 20% de jeunes garçons. |
| Activité 2.2.4 Développer le partage, sur les réseaux sociaux et autres plateformes numériques, de formes d’expression artistique dans les domaines de la musique et du chant, qui seraient représentatives de la diversité culturelle de la Mauritanie et du rôle des femmes dans la transmission de ces expressions culturelles comme vecteurs de tolérance. | 01 appel à candidature a été lancé à destination des jeunes des localités du projet à savoir Aioun, Nouakchott, Rosso, Sélibabi et Zouerate. 10 candidats (05 jeunes filles et 05 jeunes garçons) ont été retenus pour bénéficier d’un accompagnement dans le cadre de la réalisation de leurs projets musicaux. 10 chansons/vidéo clips ont été enregistrés sur la thématique du vivre ensemble.  |
| Activité 2.2.5. Promouvoir l’importance des femmes dans la transmission des savoirs et pratiques qui portent le patrimoine culturel immatériel, sur la base des éléments du patrimoine culturel mauritanien inscrits sur la Liste représentative du patrimoine culturel de l’humanité, en lien avec la Convention de l’UNESCO de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel | 05 formations à l’intention de 135 femmes et 02 hommes ont été organisées sur le patrimoine culturel immatériel à Nouakchott, Trarza, Guidimakha, Tiris Zemmour et Hodh El Gharbi. A la suite de ces formations, 20 éléments culturels portés par les femmes mauritaniennes ont été répertoriées par le projet |
| Activité 2.3.1. Sensibilisation des femmes enseignantes, directrices et inspecteurs sur l’extrémisme violent (Mahadras et Lycées) | 02 formations ont été organisées dont l’une à l’intention de 40 inspecteurs de l’enseignement (dont 05 femmes inspectrices) et la seconde à l’intention de 35 directeurs des écoles coraniques (dont 04 femmes directrices) sur la prévention de l’extrémisme violent en milieu scolaire et la prise en compte de la dimension genre.  |
| Activité 2.3.2. Organisation de concours d’éloquence au sein des lycées sur les thématiques du vivre ensemble, de l’accès à la justice et de l’extrémisme violent. | 01 concours d’éloquence a permis de mettre en compétition 06 lycées de Nouakchott (Lycée Arafat, Lycée El Mina, Lycée Toujounine, Lycée Teyarett, Lycée Sebkha, Lycée des Garçons). 15 lycéens (dont 07 filles) ont été sélectionnés pour suivre une formation de 10 jours sur les techniques de communication/ prise de parole et les principes de diversité culturelle, tolérance et vivre ensemble. La gagnante du concours d’éloquence est une fille.  |

**ANNEXE 4 DOCUMEMTS CONSULTES**

* Termes de Références, Expert, Evaluation du projet ONUDC – UNESCO (2022) ;
* Document de projet PBF : Titre du projet : Renforcement du leadership des femmes dans la prévention et lutte contre l’extrémisme violent, à travers la participation à la justice pénale, la promotion de la cohésion sociale et de l’identité culturelle (Nouakchott, Trarza, Hodh El Gharbi, Guidimakha, Tiris Zemmour) ;
* Rapport de l’atelier sur la mise en œuvre de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine Culturel Immatériel ;
* Compte rendu de l’atelier d’échange d’expériences et de partage des bonnes pratiques de l’initiative des Mourchidates dans la prevention de l’extrémisme violent et présentation du discours alternatif au discours radical aux pays du G5 Sahel » ;
* Retraite du comité de pilotage du projet ONUDC/UNESCO du 10 au 12 juin 2021 ;
* Rapport de progrès deprojet PBF,pays :Mauritanie, rapport annuel ;
* Rapport de progrès de projet PBF, pays : Mauritanie, Type de rapport : Semestriel (Juin 2022) ;
* Document relatif à la formation des Mahadras sur la prévention de l’extrémisme violent à travers l’éducation ;
* Document relatif à la formation des inspecteurs de l’enseignement secondaire sur la prévention de l’extrémisme violent à travers l’éducation ;
* Concours d’éloquence sur la thématique mon école et le vivre ensemble ;
* Document : Résumé du projet ‘’ Participation des femmes à la prévention de l’extrémisme violent en Mauritanie
1. Convention de 2005 [↑](#footnote-ref-2)
2. Convention de 2003 [↑](#footnote-ref-3)